DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 14034 — 6 F — DIMANCHE 11 - LUNDI 12 MARS 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La mutation du PC italien

LE PC italien est de loin celui des grands PC occidentaux *qui a été le plus sensible au vent* de changement venu de l'Est. C'est aussi celui qui, *sur* le plan électoral, pèse encore le plus lourd. Paradoxalement, c'est enfin *le seul qui n'ait jamais été* au pouvoir.

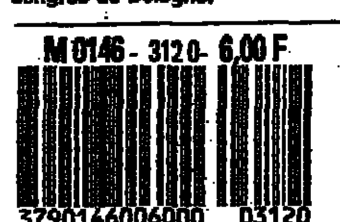
Ce sont les conséquences de cette triple constatation qu'a tenté de tirer à Bologne le XIXe congrès du parti, dont le secrétaire général, M. Achille Occhetto, entend bien faire enfin un parti de gouvernement. Il y a beau temps, il est vrai, que la philosophie des communistes italiens s'était orientée dans cette direction.

BEAUCOUP *plus libres que* d'autres à l'égard des dogmes en vigueur à Moscou, ouvertement critiques envers ce qu'il était convenu d'appeler le « *socialisme réel* », *ils* avaient développé une stratégie d'ouverture que personnifia en son temps Enrico Berlinguer et qui, si Aldo Moro n'avait pas été assassiné, aurait pu déboucher sur ce « compromis historique » entre les deux principales forces politiques de la Péninsule : la démocratie chrétienne et les communistes.

L'ascension du Parti socialiste, guidé par M. Craxi, est venue troubler ces efforts, offrant à la *DC une formule de rechange qui* ne laissait aucune place au PC dans la formation des gouvernements. Formule fragile au demeurant puisqu'elle n'a pas empêché des crises à répétition. C'est dans ce contexte que M. Occhetto se propose de mettre sur pied – le PCI dût-il y perdre son nom – une « grande formation d'alternance et *d'alternative* », autrement dit un regroupement de forces politiques ayant vocation à gouverner. C'est sur ce chemin que les exemples venus de Varsovie, Budapest, Prague et ailleurs ont pu jouer un rôle d'accélérateur.

SI des PC qui, dans leurs pays respectifs, régnaient sans partage depuis des décennies se voyaient menacés, sous la pression populaire, de marginalisation et acceptaient bon gré, mal gré de se transformer, n'était-il pas temps pour les communistes italiens de prendre chez eux l'initiative de leur propre mutation et d'ouvrir ainsi la voie à une véritable recomposition du paysage politique?

Louable entreprise qui pourrait à terme donner un peu plus de stabilité au pouvoir en Italie. Il faudra cependant, pour la mener à bien, beaucoup de détermination. Les adversaires de cet aggiornamento parricide ne manquent pas de ressources et n'ont cessé de proclamer tout au long de ce XIXe congrès qu'ils n'avaient nullement l'intention de baisser les bras. Il faudra aussi une infinie habileté pour convaincre de très méfiants partenaires que le jeu en vaut la chandelle. Et qu'eux-mêmes, de la DC aux socialistes en passant par les autres formations politiques, peuvent, sans compromettre leurs propres intérêts, s'engager dans une voie encore inexplorée. Il faudra plus, pour en être certain, que les sourires et les bonnes paroles prodigués par M. Craxi dans les couloirs du congrès de *Bologne*.



Le soutien de la France à la Pologne

Paris veut associer Varsovie aux discussions sur l'Allemagne

MM. Jaruzelski et Mazowiecki ont exprimé leur satisfaction, vendredi soir 9 mars, après avoir reçu le soutien du président de la République à propos de la frontière germano-polonaise. M. Mitterrand souhaite qu'un acte juridique international garantisse l'intangibilité de celle-ci avant l'unification allemande. La France demandera, le 14 mars, à ses partenaires de la conférence à six (Etats-Unis, Grande-Bretagne, URSS, RFA, RDA) qu'ils associent la Pologne.

Les dirigeants polonais ne regretteront pas le voyage à Paris. M. François Mitterrand a endossé, vendredi 9 mars, les revendications que Varsovie, prenant à témoin la communauté internationale, formule depuis quelque temps à l'égard de la République fédérale. Il a souhaité qu'avant la réalisation de l'unité allemande « *un acte juridique international* » garantisse l'intangibilité de la frontière germano-polonaise et que la Pologne soit associée à la conférence des Six (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, URSS, RFA, RDA) pour la partie des discussions qui portera sur les frontières.

Le président de la République, flanqué à la tribune de M. Michel Rocard et du couple paradoxal Jaruzelski-Mazowiecki avec qui il venait de s'entretenir pendant une demi-journée, avait visiblement résolu, lors de sa conférence de presse, de parler clair.

CLAIRE TRÉAN

Lire la suite et nos informations page 3

Mme Thatcher en difficulté

La révolte des contribuables s'étend en Grande-Bretagne

De nouvelles violences ont éclaté vendredi soir 9 mars à Londres, à la fin d'une manifestation organisée contre l'introduction, le 1er avril, du nouvel impôt local (poll-tax), qui entraînera pour la majorité des contribuables britanniques une augmentation des taxes municipales de l'ordre de 30 %.

Cette révolte des contribuables met en difficulté Mme Margaret Thatcher.

Environ deux mille personnes s'étaient rassemblées à Brixton, dans le sud de Londres, pour protester contre le nouveau régime fiscal. Lors de la dislocation du cortège, les premiers incidents se sont produits : attaquées, les forces de police ont chargé quelques centaines de manifestants. Deux policiers, au moins, ont été blessés, une vingtaine de personnes arrêtées. D'autres manifestations se sont déroulées vendredi soir dans plusieurs banlieues de Londres.

Pour Mme Thatcher, ces violences sont le fait d'une « *poignée d'extrémistes* ». Il reste que la *poll-tax* pourrait se traduire par un véritable désastre pour les conservateurs aux élections municipales du mois de mai. Dans les sondages, les tories sont en chute libre. Selon *The Independent*, plusieurs ministres frondeurs auraient suggéré à la « *Dame de fer* » d'envisager sa démission. Mais Mme Thatcher a démenti ces rumeurs – qui ont affecté vendredi la livre sterling sur les marchés financiers.

A. D.

Relève démocratique au Chili

Le général Pinochet cède la place au président Aylwin

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

« *Mission accomplie, merci Président.* » Ce slogan rythme les derniers spots télévisés à la gloire du régime finissant. Le temps d'un ultime voyage présidentiel en province, il a été scandé par des partisans du général Pinochet qui, s'ils étaient peu nombreux, n'en étaient pas moins enthousiastes. « *Il reviendra* », ajoutaient les plus audacieux.

Seize ans après avoir instauré la plus longue dictature de l'histoire du Chili, le général, congédié par les électeurs à l'occasion du plébiscite de 1988, abandonne le pouvoir à ses adversaires dimanche 11 mars. Mais pas tout le pouvoir.

Hâtivement approuvés par la junte, pendant les trois mois d'interrègne, nombre de lois et règlements dressent autant d'obstacles à l'action des prochaines autorités ou renforcent les prérogatives des forces armées. Et de son poste de commandant en chef de l'armée de terre, le général restera, dit-il, « *vigilant* ».

Gare à ceux qui chercheraient à prendre leur revanche ! « *Nous avons les armes et savons nous en servir* », rappelle sans ambages un amiral. Mais ces propos menaçants n'entament pas la confiance du président élu, le démocrate-chrétien Patricio Aylwin. « *Le président de la République exerce un pouvoir considérable* », explique-t-il sans se départir de la jovialité qui le rend populaire auprès de ses compatriotes. « *Les lois qui nous gênent, nous les modifierons* », ajoute-t-il.

GILLES BAUDIN

Lire la suite page 5

Socialistes : égalité et rivalités



Lire page 6 l'article de PATRICK JARREAU

Musée Guimet : la conquête de l'espace

Le temple de l'art asiatique ouvre une annexe avenue d'Eylau, à Paris, pour y déployer ses collections japonaises

Il est exceptionnel qu'un grand musée parisien trouve à deux pas de sa porte et sur le même trottoir un bâtiment qui lui permette de s'agrandir de manière significative. Carnavalet a pu récupérer, l'an dernier, l'hôtel de Saint-Fargeau. Le musée Guimet, cette année, annexe, avenue d'Eylau, un hôtel particulier construit au début du siècle pour un aristocrate autrichien.

Cet immeuble appartenait depuis longtemps au musée, qui y entreposait, dans le plus grand désordre, une partie de ses collections alors jugées négligeables. Et ce sont précisément celles-ci qui vont être mises à l'honneur. Elles avaient été rapportées du Japon, par le fondateur de l'établissement, Emile Guimet en personne. Ce dernier, héritier de l'inventeur du bleu qui porte son nom (bleu Guimet), teinture chimique qui détrôna l'indigo, consacra sa fortune à la constitution d'une formidable collection d'art asiatique, noyau de ce qui est aujourd'hui – sans qu'on en soit bien conscient à Paris – l'un des plus riches *musées* du *monde dans* ce domaine.

En 1876, ce Lyonnais partit pour le Japon, alors en belle ébullition. La révolution Meiji, lancée par l'empereur Mutsuhito, multipliait les réformes dans tous les domaines, bouleversant l'ordre traditionnel au point de remettre en cause les fondements religieux de la société. Le bouddhisme fut alors frappé d'une telle désaffection que son clergé se mit à brader les objets du culte. Emile Guimet, procédant avec méthode, en historien des religions plus qu'en esthète, profita de ces circonstances pour constituer systématiquement son panthéon bouddhiste.

Ces pièces, rapportées dans l'Hexagone et montrées au public lors de l'Exposition Universelle de 1878, passionnèrent d'autant plus les visiteurs que la France des Goncourt et des impressionnistes découvrait le japonisme. De sa collection, Emile Guimet fit un musée, d'abord ouvert à Lyon, puis transféré à Paris, dans un bâtiment construit à cette intention, place d'Iéna.

Cet établissement, devenu national, accueillit, outre les collections japonaises de Guimet, des séries venant des colonies françaises d'Extrême-Orient, mais aussi de Chine, source inépuisable pour les voyageurs, qui profitaient de la déliquescence du pouvoir local. La rotonde du musée – aujourd'hui, la bibliothèque – était le centre de réunions où exotisme et mondanités faisaient bon ménage. Mata Hari y dansa. Et Alexandra David-Neel y fit célébrer des rituels lamaïques en présence de Georges Clemenceau.

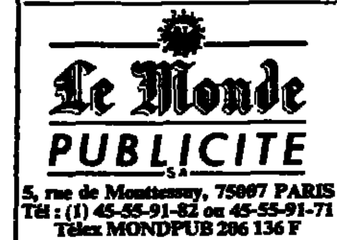
PHILIPPE DAGEN et EMMANUEL DE ROUX

Lire la suite page 11

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Ancien directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Administrateur général : Bernard Wouts
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DATES

Il y a quarante-cinq ans

La réouverture de la route de Birmanie

AU début de l'année 1945, le premier convoi de camions depuis près de trois ans, couvert de poussière, déboulait dans les rues de Kunming, la capitale de la province méridionale chinoise du Yunnan. La fameuse route de Birmanie, coupée par l'avance japonaise depuis avril 1942, était à nouveau ouverte, après une année de très durs combats, et le blocus de la Chine nationaliste rompu. La route – en fait souvent une mauvaise piste – allait pouvoir remplacer le « Hump » (la Bosse), le pont aérien mis en place en catastrophe par l'aviation américaine pour fournir aux soldats du généralissime Tchiang Kaï-chek le minimum de matériel indispensable afin de résister aux conquérants de l'empire du Soleil-Levant.

Hagards de fatigue, les chauffeurs avaient parcouru, depuis la ville de Bhamo en Birmanie – qui avait remplacé Lashio, toujours sous contrôle japonais, comme tête de pont, – les centaines de kilomètres et les milliers de lacets de ce cordon ombilical reliant la Chine en guerre au reste du monde allié. Certains de leurs camarades avaient trouvé la mort quand leur véhicule avait plongé dans un ravin ou été emporté par un glissement de terrain, dans ce paysage de montagnes escarpées, au milieu d'une nature hostile peuplée de minorités ethniques souvent belliqueuses et mal pacifiées par le colonisateur britannique en Birmanie et par les soldats du seigneur de la guerre yunnanais, le général Long Yun.

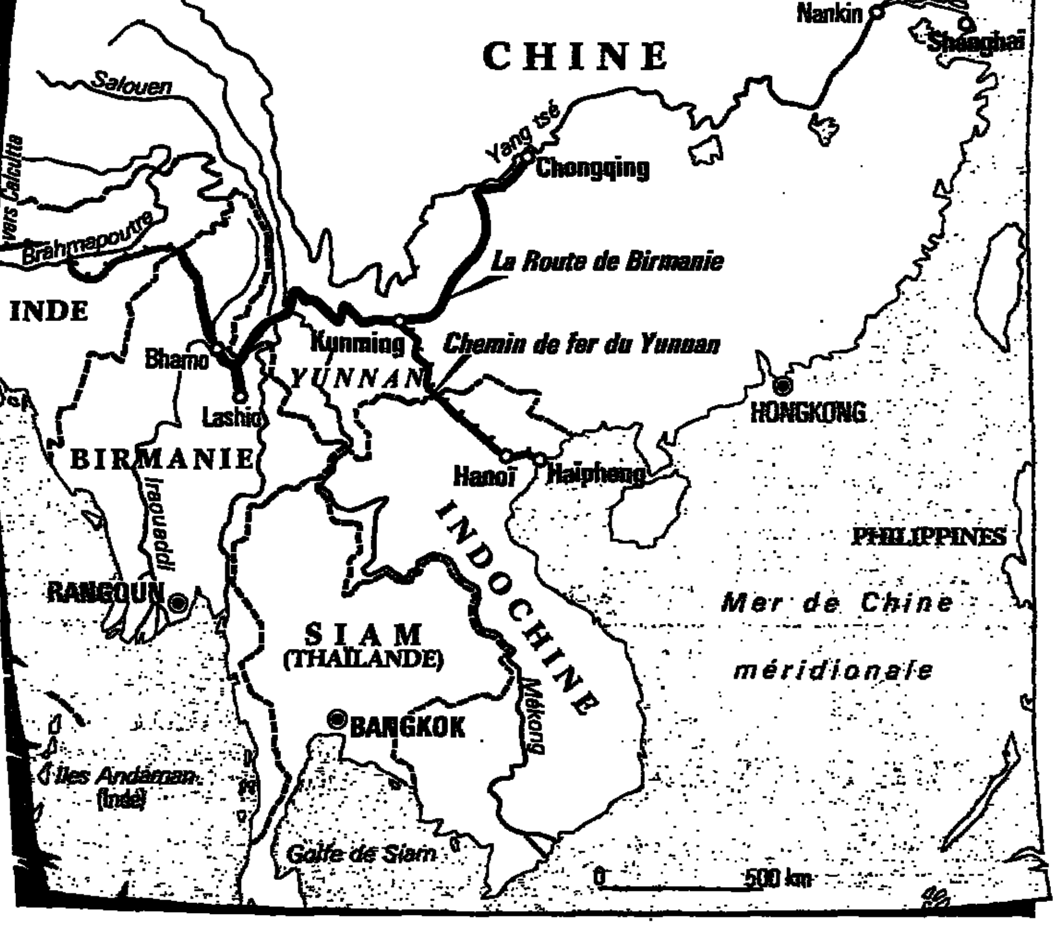
Ils apportaient armes et munitions, pièces détachées et médicaments venus des Etats-Unis, transportés par la marine américaine vers le port de Calcutta, dans ce qui était encore pour peu de temps l'empire britannique des Indes. De là, après un trajet en train jusqu'à la gare de Ledo, près de la frontière indo-birmane, ils avaient pris la route à travers le nord de la Birmanie jusqu'à Bhamo. Un périple qui pouvait prendre des mois. Après un bref repos, il fallait repartir pour la Birmanie rechercher une nouvelle cargaison, tandis que des chauffeurs chinois prenaient le relais vers Chongqing, la capitale provisoire, et vers le front. La guerre n'attendait pas.

Le chemin de fer du Yunnan

D'autant que cette dernière année de combats avait été, pour la Chine, l'une des plus dures. Harcelés sur mer par les Américains, en recul en Asie du Sud-Est, les généraux nippons avaient lancé trois offensives dévastatrices au printemps 1944 dans le sud de la Chine. Ils avaient été à deux doigts de s'emparer du Yunnan, et donc d'occuper les dernières bases d'où décollaient les bombardiers pilotés par les volontaires du général américain Claire Chennault, les « Flying Tigers » (Tigres volants), et où aboutissait le « Hump ».

Une défaite face à l'offensive japonaise aurait pu être fatale pour le généralissime. Les troupes nationalistes, mal commandées et mal équipées, s'étaient souvent enfuies à toute vitesse, au moment même où, en Birmanie, d'autres soldats chinois, combattant aux côtés des Américains du général Joseph Stilwell – dit « Vinegar Joe » (Joe le Vinaigre) – et des troupes anglo-indiennes, forçaient les Japonais à reculer, permettant ainsi la réouverture de la route de Birmanie.

Après l'entrée en guerre du Japon contre la Chine qui suivit l'incident du pont Marco-Polo en juillet 1937, le régime nationaliste avait été graduellement repoussé vers l'intérieur des terres. Il avait perdu sa capitale de Nankin, ses grands ports maritimes et avait été contraint de replier son gouvernement sur Chongqing (Tchounking), dans cette province du Sichuan isolée du reste de la Chine par une barrière naturelle. Défense inexpugnable, comme les Japonais s'en rendront compte, mais qui isolait la Chine libre du reste du monde alors qu'elle avait perdu ses principales usines et ses arsenaux.



Alliées de Tokyo, l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste avaient cessé toute aide à un Kuomintang dont ils étaient pourtant proches idéologiquement. L'URSS lui avait apporté une certaine assistance depuis la réconciliation officielle entre Tchiang et Mao Zedong en 1937. Mais ce n'était qu'une goutte d'eau dans la mer, arrivée au compte-gouttes à travers les déserts du Xinjiang ou de la Mongolie, et qui se tarira vite. Le salut de la Chine ne pouvait donc venir que de l'Occident, à travers l'Indochine française et la Birmanie britannique, toutes deux frontalières du Yunnan.

C'est ainsi qu'à partir de 1938, une piste ancienne, liaison terrestre traditionnelle entre la Chine et l'Asie du Sud-Est au point qu'on y trouvait même un temple dédié au héros chinois Zhuge Liang, fut remise en état par des ingénieurs afin qu'elle devienne carrossable pour les camions. En même temps, le chemin de fer du Yunnan, construit par les Français entre Haïphong et Kunming, contribuait également au ravitaillement des nationalistes.

Les Japonais ne cessaient de pester contre cette aide, et contre la route de Birmanie qui permettait de l'acheminer, ces ingérences occidentales qui jetaient de désagréables grains de sable dans la machine bien huilée de la « Sphère de coprospérité en Asie » concoctée par les dirigeants de Tokyo. Ce qui montre l'importance stratégique qu'ils accordaient à cette route. Ils avaient beau occuper les côtes, avoir établi des régimes à leur dévotion, Tchiang Kaï-chek cédait d'autant moins que le ravitaillement lui parvenait à jet continu. En même temps qu'ils continuaient d'imposer des sanctions économiques contre un Japon menaçant, les États-Unis intensifiaient leur aide à Chongqing, où ils avaient établi une mission militaire. Après la signature du pacte tripartite entre l'Allemagne, l'Italie et le Japon en septembre 1940, Roosevelt avait promis à la Chine une aide de 100 millions de dollars et des avions de chasse.

Les Japonais prennent Lashio

Malgré tout, en 1940, Londres, dans un but d'apaisement, pour ne pas risquer d'avoir à se battre sur deux fronts alors que la guerre faisait rage en Europe, avait cédé aux pressions nipponnes et fermé un temps la route de Birmanie. Elle sera rouverte à l'automne. Entre-temps, Tokyo avait, deux jours à peine après l'appel du 18 juin, demandé à la France vaincue de lui céder des bases en Indochine, de couper le chemin de fer du Yunnan et de fermer la frontière avec la Chine. Ces bases servirent à bombarder la route de Birmanie et furent le tremplin nécessaire aux armées nipponnes pour entreprendre, au lendemain de Pearl-Harbor, en décembre 1941, leur conquête de l'Asie du Sud-Est.

Le 8 mars 1942, sur les talons des derniers soldats britanniques, les Japonais entraient dans Rangoun, coupant ainsi l'accès maritime à la route de Birmanie. Ils remontèrent rapidement vers le nord, repoussant la résistance des troupes anglaises et chinoises. Car des soldats nationalistes, placés sous le commandement de Stilwell, nommé par Roosevelt chef d'état-major de Tchiang, participaient à la défense de Lashio. Stilwell l'avait obtenu non sans mal. Plus difficile aura été de faire que ces troupes chinoises se battent vraiment, partagées entre des loyautés diverses, recevant des ordres contradictoires à ceux donnés par Stilwell tandis que le généralissime exigeait des contreparties matérielles considérables... et même la fourniture de pastèques à ses troupes.

Le 30 avril, Lashio tombait, et la route était coupée. Stilwell se repliait avec les soldats chinois restants sur Ramgarh, en Inde, où il allait entraîner ses troupes pour la reconquête. La contre-offensive allait reprendre en décembre 1943. Après des combats d'une incroyable férocité dans la jungle et les montagnes, les troupes alliées reprirent d'abord Bhamo, d'où une bretelle permettait de rejoindre la route de Birmanie, puis Lashio au printemps de 1945.

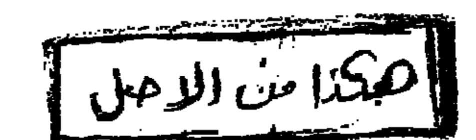
Le « Hump »

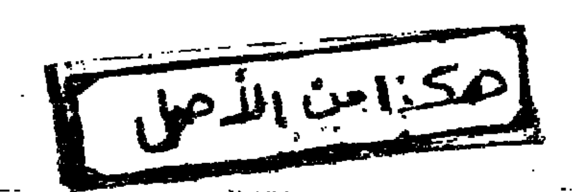
Ouvert en 1942 pour remplacer la route de Birmanie, le « Hump » était un véritable exploit technique et humain. Partis d'aéroports indiens situés en Assam, sur les contreforts de l'Himalaya, les pilotes américains survolaient huit cents kilomètres de montagnes à 20 000 pieds d'altitude dans leurs coucous à hélices, menacés par le givre et les vents, avant de se poser au Yunnan avec leur cargaison. Au début, ils acheminaient quelque quatre-vingts tonnes de matériel par mois. Le tonnage atteindra vingt mille tonnes deux ans plus tard, au prix du sacrifice de nombreuses vies humaines. Le « Hump » était également le seul moyen d'entrer et de sortir de Chine nationaliste ; les aéroports du Yunnan étaient reliés à celui de Chongqing, piste construite sur une île du fleuve Bleu bombardée par l'aviation japonaise quand elle n'était pas cachée par les nuages.

Rien ne fut rose dans cette épopée, essentiellement américaine, pour venir au secours d'une Chine agressée envers laquelle les Etats-Unis avaient une profonde sympathie, entretenue par les missionnaires comme par le magnat de la presse Henry Luce. Une bonne partie de cette assistance ne parvint jamais à ses destinataires – soldats, civils, blessés, – détournée, revendue au marché noir, trouvant parfois même son chemin jusqu'aux zones sous occupation japonaise. Les dirigeants de l'armée et du Kuomintang étaient accusés, en particulier par Stilwell ou le journaliste américain Theodore White, d'en profiter pour se remplir les poches.

Ainsi, la femme du premier ministre H.H. Kung et sœur de Mme Tchiang, utilisa le « Hump » pour faire venir à Chongqing le trousseau de mariage d'un de ses rejetons. En juillet 1943, des aviateurs furieux d'avoir à risquer leur vie pour transporter les volumineux bagages bourrés de cosmétiques, de lingerie et de produits de luxe de Mme Tchiang, revenue d'une tournée aux Etats-Unis, s'acharnèrent à défoncer les caisses avant de les jeter au fond de l'appareil. Mais la route de Birmanie comme la Kokoda Trail (la piste de Kokoda, en Papouasie-Nouvelle-Guinée) sont passées dans la légende de la guerre du Pacifique comme symboles de l'héroïsme de ceux qui, au volant de leur camion ou sur leur dos, transportèrent vers le front le matériel sans lequel les Japonais n'auraient pu être vaincus.

PATRICE DE BEER





La campagne électorale en RDA et la question des frontières

L'affaire Schnur handicape les partis est-allemands soutenus par le chancelier Kohl

Il y avait un absent lors du meeting de l'Alliance pour l'Allemagne qui se tenait vendredi 9 mars, à Rostock, le grand port de la RDA, avec le chancelier Kohl : M. Wolfang Schnur, président de « Renouveau démocratique », un des trois partis de l'Alliance *électorale conservatrice*, constituée en février dernier sous le parrainage du chancelier ouest-allemand. L'avocat, accusé d'avoir servi d'informateur à la Stasi, avait été hospitalisé, la veille à Berlin-Est, après *un malaise cardiaque*.

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

A une semaine des élections du 18 mars, au moment précis où l'Alliance conservatrice semble en plein essor, M. Schnur et ses amis, à Berlin-Est comme à Bonn, dénoncent une opération de basse politique. Mais les accusations ne sont pas de celles que l'on peut rejeter facilement. Elles proviennent des comités chargés de faire la lumière sur la Stasi, l'ancienne police politique, qui ont découvert à Berlin-Est et à Rostock plusieurs documents indiquant que M. Schnur donnait des renseignements sur les mouvements dissidents.

La direction de Renouveau démocratique s'était aussitôt réunie dans la nuit de mercredi à jeudi pour demander des explications à l'intéressé. Elle a accepté une déclaration sur l'honneur faite par ce dernier pour proclamer son innocence . L'intégrité des comités n'est pas mise en cause par les défenseurs de M. Schnur, qui affirment plutôt avoir affaire à des faux.

On avait déjà reproché à M. Schnur au début de l'année d'avoir bénéficié de facilités pour obtenir un appartement . Une de ses anciennes clientes, la cinéaste Freya Klier, exilée avec son mari Stefan Krawzyck en 1988, a affirmé, vendredi, que l'avocat avait eu un comportement très douteux à leur égard à l'époque, les forçant pratiquement, par toutes sortes de pressions, à accepter de quitter la RDA.

Le secrétaire d'Etat ouest-allemand aux affaires internationales, M. Hennig (CDU) a cru bon, vendredi, de prendre la défense de l'avocat en affirmant qu'il avait servi d'informateur aux services ouest-allemands qu'il renseignait sur les poursuites engagées contre les opposants.

Vingt-quatre partis pour les élections

Au cours des démarches faites au début de l'année par la CDU de l'Ouest pour se trouver un partenaire à sa mesure en RDA, M. Schnur a été l'instrument de Bonn contre la CDU de l'Est, jugée à la fois trop marquée par sa collaboration avec les communistes et, sous la conduite de M. de Maizière, un peu trop réticente à se *laisser dicter sa conduite*.

Le Renouveau démocratique avait l'avantage pour la CDU de faire partie des mouvements créés au début des événements dans les milieux dissidents. Rien ne le distinguait vraiment au début des autres. Il penchait plutôt à gauche jusqu'à ce que M. Schnur et ses amis n'imposent un virage à droite, entraînant la démission d'une bonne partie des autres membres fondateurs.

La CDU de l'Ouest avait fait de l'alliance entre la CDU de l'Est, le Renouveau démocratique et l'Union sociale allemande, créée de toutes pièces par la CSU bavaroise, une condition de son soutien pendant la campagne. La DSU connaît, elle aussi aujourd'hui, des problèmes. Le pasteur Eberling, qui la préside, est accusé à Leipzir d'avoir toujours refusé d'ouvrir les portes de sa paroisse Saint-Thomas, du temps du régime communiste, aux mouvements d'opposition.

La commission électorale a publié, vendredi à Berlin-Est, la liste des partis admis à prendre part au scrutin. Vingt-quatre listes se trouvent en compétition, représentant plus d'une trentaine de formations politiques. Il y a les ténors *comme le Parti du socialisme* démocratique (ex-communiste), le SPD de l'Est ou les partis de l'Alliance.

Beaucoup de mouvements issus des événements d'octobre se sont regroupés par affinités, comme Neues Forum, Démocratie maintenant et Initiative pour la paix et les droits de l'homme dans l'Alliance 90 ou les Verts et le Mouvement indépendant des femmes. On a droit aussi à deux partis européens, à un Parti pour « la réunification maintenant » et même à un Parti des « buveurs de bière » .

HENRI DE BRESSON

La campagne de Dresde de M. Giscard d'Estaing

Le beau temps n'était pas au rendez-vous et c'est sous une pluie froide mêlée de neige et de grêlons que M. Giscard d'Estaing est intervenu vendredi 9 mars à Dresde, en tant que président du groupe libéral du Parlement européen, dans la campagne des élections législatives est-allemandes du 18 mars.

DRESDE

de notre envoyé spécial

L'ancien président de la République faisait un geste surtout symbolique. L'Alliance des démocrates libres, qu'il était venu soutenir et qui regroupe trois petites formations dont un ancien parti satellite du Parti communiste, n'a guère de moyens, encore moins de militants, et à en croire les sondages ne s'attend pas à faire un malheur lors du scrutin de dimanche prochain. De fait, *c'est moins d'un millier de personnes* qui sont venues piétiner dans la gadoue d'une esplanade du centre historique de la capitale de la Saxe pour entendre ce qu'avait à leur dire, en allemand, M. Giscard d'Estaing.

Le message fut bref mais net : la réunion des Allemands est « *juste et normale* » , « *c'est le signal de la fin de l'après-guerre (...) Plus jamais cela ! Refermons pour toujours le dossier de la guerre et ne remettons pas en cause ses conséquences* », car « *qui sème le doute récolte la méfiance* ». La phrase, bien sûr, visait le comportement du chancelier Kohl à propos de la ligne Oder-Neisse, mais ce dernier ne fut évoqué qu'en creux, c'est-à-dire au moyen d'un éloge appuyé de M. Genscher, un homme aux « *positions lucides et courageuses, qui se comporte en homme d'Etat* ».

Quelques minutes plus tôt, à l'aéroport de Dresde, M. Giscard d'Estaing avait eu l'occasion de s'entretenir avec M. Genscher, dont le petit Parti libéral se veut le « frère » ouest-allemand de l'Alliance des démocrates libres, et lui avait fait part des inquiétudes éprouvées à voir le chancelier non seulement tergiverser pendant des mois sur l'intangibilité de la frontière germano-polonaise mais aussi paraître considérer comme chose négligeable toute concertation avec les Occidentaux. « *C'est très préoccupant pour l'avenir de l'Europe* », estime M. Giscard d'Estaing.

Il devait d'ailleurs faire allusion à cette préoccupation dans la deuxième partie de son allocution lorsqu'il affirma, notamment : « *Votre entrée dans la Communauté vous posera des problèmes d'adaptation. Elle en posera aussi à vos partenaires. Nous devons les résoudre de manière réfléchie, progressive et juste. Nous devrons surtout en discuter ensemble.* »

Et l'ancien président de la République de saluer les « *trois révolutions* » qui secouent la vieille Europe : « *la Révolution de la liberté en Allemagne de l'Est ; la révolution de l'unité en Allemagne et la révolution de l'union des Européens dans la Communauté européenne* », car « *dans l'avenir vous serez cinquante pour cent Allemands et cinquante pour cent Européens. L'Europe est la meilleure réponse à l'anxiété allemande de l'isolement* ».

Un dossier sensible

Malgré son optimisme atavique (« *N'exagérons pas les problèmes, cherchons les solutions* », devait-il dire pendant sa conférence de presse), M. Giscard d'Estaing apparaît soucieux en privé des suites des élections du 18 mars. Du fait de l'état d'esprit qu'il croit déceler chez le chancelier ouest-allemand d'une part, mais aussi à cause du manque de réaction dont ont fait preuve les alliés occidentaux de la RFA quand ils se sont aperçu que M. Kohl ne jouait pas le jeu de la concertation.

Cette inertie est de mauvais augure, selon M. Giscard d'Estaing, pour le traitement du dossier particulièrement sensible sur lequel il va bien falloir se pencher : celui des implications économiques et financières de l'unification allemande sur les ressources de la CEE.

Va-t-on, se demande-t-il par exemple, appliquer dès le 1er janvier 1993 les règles du marché unique aux activités économiques du territoire de l'actuelle RDA ? Ne faut-il pas songer à des exceptions et à des périodes de transition ? Comment et par qui seront représentés à Strasbourg les seize millions d'Allemands de l'Est ? Pourquoi, dans ces conditions, n'avoir fixé qu'au 24 avril – une date bien lointaine – le conseil européen extraordinaire de Dublin ?

Autant de sujets dont M. Giscard d'Estaing a vraisemblablement entretenu M. Mitterrand *lors de leur rencontre de la* semaine dernière à l'Elysée.

JACQUES AMALRIC

M. Mitterrand fait cause commune avec Varsovie

Suite de la première page

Le sujet est de ceux qui appellent précision, fermeté et rigueur, nonobstant l'amitié que l'on porte à l'Allemagne et qui fut très consciencieusement soulignée.

« *La France*, a dit le chef de l'Etat, *considère la frontière Oder-Neisse comme intangible. Toute déclaration qui ne dirait pas cela clairement serait insuffisante.* » La résolution de jeudi par laquelle les députés du Bundestag ont affirmé que cette frontière ne sera pas remise en cause par des revendications territoriales allemandes, n'épuise pas le sujet aux yeux de M. Mitterrand, pas plus qu'à ceux des Polonais.

Il faut aller plus loin ; il faut « *qu'un acte juridique soit négocié le plus tôt possible, avant l'unification allemande (...). Il appartient aux Allemands et aux Polonais de débattre de la question des frontières ; il appartient aux quatre* [puissances garantes du statut de l'Allemagne] *de donner leur opinion et d'apporter des garanties à cet acte international ; Il faut que ce débat soit tranché avant l'unification* ».

M. Mitterrand appuie donc la Pologne quand, comme le rappelait une fois encore vendredi son premier ministre, M. Mazowiecki, elle réclame « *de prendre part* » aux discussions des Six portant sur cette question et pas seulement, comme le lui concèdent les partenaires de la France à cette conférence, d'être par eux « *consultée* ». Les modalités de cette éventuelle participation polonaise devraient être à l'ordre du jour de la première réunion à six qui se tiendra mercredi 14 mars à Bonn.

Une mise en demeure pour le chancelier Kohl

Bonn n'avait pas encore réagi samedi matin à cette mise en demeure franco-polonaise. Elle ne satisfera sans doute pas le chancelier Kohl, qui, après avoir largement contribué à ce que la question de la ligne Oder-Neisse dégénère en une déplorable polémique interne et internationale, avait ces jours derniers fait preuve de plus de souplesse, mais qui se voit ainsi invité par Paris à abandonner *sa dernière position de* repli : le refus de s'engager juridiquement avant que soit réalisée l'unité de l'Allemagne. Quand on lui a demandé s'il pensait que sa prise de position ferait problème au chancelier, M. Mitterrand a répondu : « *Je pense que mon opinion est aussi la sienne ; il suffit simplement de la dire.* »

On le confirme, dans l'entourage du président : Paris n'a jamais douté de la sincérité des assurances que donnait en privé M. Helmut Kohl à propos de l'inviolabilité des frontières. On « *connaissait* » ses arguments juridiques, on « *comprenait* » les motifs électoraux de son comportement. Mais lorsqu'il est apparu que ce comportement risquait de « *déstabiliser* » l'ensemble du processus de l'unification allemande et de retourner l'opinion française jusque-là favorable, Paris a résolu de lui opposer ses objections en public, et plus seulement dans l'intimité des rencontres en tête à tête.

M. Roland Dumas avait lancé un premier signal la semaine dernière à Berlin. M. Mitterrand a enfoncé le clou vendredi en mettant à profit la présence de ses hôtes polonais pour faire mieux retentir son message.

Il aura donc fallu les appels de Varsovie pour que l'Elysée sorte, à propos de l'Allemagne, de son apparente torpeur. Le président de la République affirmait vendredi avoir été clair sur le sujet de la réunification dès le 3 novembre, lorsqu'il avait affirmé à Bonn qu'elle ne lui faisait pas peur et qu'il respectait totalement le droit à la libre détermination des Allemands dès lors qu'il s'exerçait pacifiquement.

L'Elysée sort de sa torpeur

Mais, outre que cette intervention était malgré tout tardive (six jours avant l'ouverture du mur, six semaines après que M. Chevardnadze eut tiré la sonnette d'alarme sur la question des frontières aux Nations unies à New-York), le message présidentiel s'était brouillé *au fil* des semaines, les suspicions franco-allemandes avaient grossi au gré d'un voyage présidentiel en RDA, d'une parade franco-russe à Kiev, de quelques rudesses aussi du chancelier Kohl, qui semblait n'être plus mu que par l'obsession unitaire.

Il importait que le président de la République, en même temps qu'il faisait acte de fermeté sur les frontières, souligne qu'il « *respectait trop la libre détermination des Allemands pour y mettre des conditions* », réitère son message de Bonn, et professe comme il l'a fait envers le peuple allemand amitié et compréhension, compréhension, y compris « *pour les douloureuses blessures provoquées par la guerre* » c'est-à-dire, entre autres, celles des Allemands expulsés en 1945 de Poméranie et de Silésie que le chancelier souhaite tellement ménager.

Cela suffira-t-il à éviter des susceptibilités à vif outre-Rhin, non seulement chez ces réfugiés et dans la droite de l'opinion, mais plus largement (il suffit de lire le dernier éditorial du rédacteur en chéf du *Spiegel*) chez tous ceux qui ne supportent pas de se sentir traités comme si quarante-cinq années ne *s'étaient pas écoulées depuis le fin* de la guerre ? On verra. L'amitié, qui ne tolère pas de non-dit, en sortira renforcée, affirmait M. Mitterrand.

Le président de la République a saisi au vol le sujet des frontières pour reprendre la parole sur la question allemande. C'est d'une certaine manière le moins risqué, tant sont fort le consensus dans la communauté internationale et tant sont difficiles à défendre les réticences tactiques du chancelier.

Cela ne définit pas encore complètement une politique allemande du chef de l'Etat, très peu loquace sur les questions de sécurité européenne, sur celles de l'intégration de l'Allemagne unie dans l'Europe des Douze, très vague sur son idée de confédération européenne, même *s'il a profité de ses faire-valoir* polonais pour l'évoquer de nouveau vendredi. Chaque chose en son temps, peut-être.

CLAIRE TRÉAN

Levée du couvre-feu au Kosovo

Le gouvernement du Kosovo devait lever, samedi 10 mars, le couvre-feu nocturne en vigueur depuis le 21 février dans la province. Selon l'agence Tanyug, le ministre de l'intérieur local a estimé vendredi qu'il n'y avait plus de raison de « *limiter les déplacements* » dans la région. Les autorités ont expliqué dans un communiqué que cette mesure était destinée à normaliser la vie des habitants.

Le couvre-feu avait été proclamé après des manifestations au cours desquelles la majorité de souche albanaise avait réclamé la démission des dirigeants du Kosovo, des élections libres et une plus grande autonomie de la province par rapport à la Serbie, sa république de tutelle. Les émeutes ont fait vingt-huit morts au moins depuis le début de l'année et motivé la décision des instances fédérales yougoslaves de déployer des unités de chars et de troupes.

Des centaines d'Albanais de souche ont participé à des grèves et à des manifestations au cours de la semaine écoulée au Kosovo pour réclamer la levée des mesures d'urgence. – *(Reuter.)*

YOUGOSLAVIE

La Ligue des communistes veut renouer le débat avec la Slovénie

La présidence de la Ligue des communistes de Yougoslavie (LCY) a annoncé qu'elle comptait reprendre son quatorzième congrès « extraordinaire » qui avait été interrompu le 23 janvier *par le départ des délégués* de Slovénie.

BELGRADE

correspondance

La présidence de la Ligue des communistes affirme qu'elle désire repartir sur des bases nouvelles et dans un climat politique démocratique. La LCY devra élaborer un nouveau programme, définir de nouveaux statuts et se transformer en un parti politique moderne.

Les relations à l'intérieur du parti se fonderont sur de nouveaux principes, le pluralisme d'idées sera reconnu et entendu grâce au dialogue. Les décisions seront prises de deux façons : par consensus pour les questions les plus importantes, selon le principe de la majorité pour le reste. La présidence propose d'autre part de lancer un appel à la Ligue des communistes de Slovénie - « Parti du renouveau démocratique » - pour définir ensemble « *les méthodes et la forme* » d'une future collaboration. Le comité central se réunira en séance plénière le 22 mars pour discuter de ce projet.

Le Parlement slovène vient pour sa part de décider de supprimer le terme de « *République socialiste* » et exige qu'avant la fin de 1992 cette appellation disparaisse de toutes les institutions slovènes. Au cours de la même séance, le président du Parlement, M. Potrc, a déclaré que le débat avec le pouvoir fédéral ne pourra vraiment commencer que lorsque des élections démocratiques auront eu lieu dans toute la Yougoslavie, quand le « blocus » serbe sur les produits slovènes aura cessé et lorsque l'état d'urgence en vigueur au Kosovo aura été levé.

Le vice-président du Parlement, M. Knez, a déclaré de son côté qu'il fallait préparer un projet de confédération qui servirait de base au nouveau système constitutionnel.

FLORENCE HARTMANN

EUROPE

HONGRIE : les troupes soviétiques sur le départ

C'est la fin, camarades !

Au moment où se développe la campagne en vue des élections législatives du 25 mars, le fait du jour est, en Hongrie, l'accord intervenu sur le retrait d'ici le milieu de l'année prochaine des troupes soviétiques stationnées dans le pays depuis plus de quarante ans.

BUDAPEST

de notre envoyée spéciale

« Tovarichtchi, koniets ! » (« C'est la fin, camarades ! ») L'affiche la plus choc de la campagne électorale hongroise – signée du Forum démocratique hongrois – qui représente de dos une casquette militaire surmontant un crâne aux cheveux ras et les plis gras d'un cou mâle, s'adresse aux troupes soviétiques stationnées dans le pays depuis 1947.

Ce n'est pas pour autant le thème majeur de la campagne : le sort des quelque 52 000 soldats soviétiques devait être scellé, samedi 10 mars à Moscou, par la signature d'un accord garantissant leur retrait total avant le 30 juin 1991. Comme en Tchécoslovaquie, ce retrait signifie bien la fin d'une époque, mal vécue par des populations pour lesquelles ces troupes n'étaient ni plus ni moins que des troupes d'occupation.

A Piliscsaba, à une vingtaine de kilomètres de Budapest, la caserne soviétique et son entrepôt se trouvent à l'entrée de ce village de 2 000 habitants, protégés des regards par des palissades de brique et de béton, juste après la décharge publique. Par le portail principal, on aperçoit des soldats en chapka et lourd manteau, malgré le chaud soleil printanier, défilant devant des panneaux de propagande léniniste surannés. Les bâtiments sont anciens et vétustes : la caserne abritait jusqu'en 1956 un régiment de l'armée hongroise qui fut dissous après avoir refusé d'aller mater la « contre-révolution » à Budapest.

Depuis 1957, expliquent les habitants du village, les Soviétiques, dont l'armée était intervenue pour écraser le soulèvement, ont pris la place des Hongrois. Personne ne sait combien de soldats vivent là ; les appelés n'ont pas le droit de quitter l'enceinte de la caserne. *« Avant, ils sortaient, jusque dans les années 60,* dit une jeune femme. *Mais après le cinquième viol, on le leur a interdit. »*

« Ah ! la patrie, c'est la patrie »

A quelques centaines de mètres, à l'écart de la rue principale, se trouvent les quartiers d'habitation des officiers et de leurs familles : 200 à 250 appartements, dans de petits immeubles lépreux et délabrés, hormis un bloc de construction récente. On les reconnaît facilement : ce sont les seuls immeubles du village, exclusivement composé de maisons basses. Des enfants blonds aux inévitables collants épais de laine beige soviétiques jouent dans la cour, sous le regard de jeunes mamans très maquillées.

Au milieu, de gros tas de charbon attendent d'être montés dans les appartements pour le chauffage. Comparé aux villas de la colline, c'est plutôt sordide, mais, rassure un jeune officier en survêtement installé au soleil avec sa femme, *« tout va très bien ici, on a de très bonnes relations avec les gens »*. D'ailleurs, *« Youra va tout vous expliquer »*, dit-il en appelant un de ses copains, parce que, visiblement, c'est Youra qui est chargé *« d'expliquer »*. Youra aussi est très content de la vie ici. Il est là depuis trois ans, *« le maximum, c'est cinq ans »*. Sera-t-il content aussi de regagner bientôt Kiev, sa ville natale ? *« Ah ! bien sûr, la patrie, c'est la patrie ! »*, mais il affirme n'avoir aucune idée de la date prévue pour leur départ et ignore même qu'un accord doit être signé samedi à Moscou à ce sujet.

Les villageois, eux, ne seront pas fâchés de les voir partir et proposent même de prendre en charge leur transport jusqu'à la frontière, *« mais pas plus loin, on ne veut pas risquer de rester là-bas »*, disent-ils en riant. Ici, les femmes parlent peu, mais les hommes très volontiers sur ce sujet. *« Tout le monde veut qu'ils partent,* affirme l'un d'eux, installé avec ses amis au tabac du village. *On a eu pas mal de problèmes ici, des vols par exemple. Mais, d'un autre côté, ils nous aidaient pour l'équipe de football, ils nous ont donné un bus et nous vendaient à bas prix de l'essence et du charbon. »*

« Prêts à tout vendre »

« Tu vas finir par les regretter », ironise un autre. En fait, à Piliscsaba, où, contrairement à d'autres villes, aucun incident grave ne s'est produit ces dernières années entre des soldats soviétiques et la population, une sorte de *modus vivendi* dénué de haine s'était établi entre les habitants et *« leurs »* Soviétiques. On les fréquentait peu, mais le marché noir était florissant. Car *« ils sont prêts à tout vendre pour des forints et de la vodka »*.

Alors, l'essence, le charbon, le saindoux – d'importation russe, d'après les emballages, mais qui se révèle produit en Hongrie –, le savon, tout y passe. Les affaires se font parfois au sauna, celui des Russes, où *« certains Hongrois »* sont admis. *« Vous ne croyez pas qu'ils sont assez fous pour accepter n'importe qui dans leur sauna ! »* D'autres bénéficiaires de ce commerce parallèle sont les Tsiganes, affirme une jeune femme, ce qui permet aux gens du village de tout rejeter sur *« les deux communautés marginales, les Russes et les Tsiganes »*.

Les relations s'arrêtent là. On ne se marie pas, par exemple, entre Soviétiques et Hongrois. *« D'ailleurs, la plupart des officiers viennent avec leur femme ; nous, on se demandait même pourquoi on voyait des types assez moches avec des femmes très belles – « tout est relatif »,* interrompt un client – *mais c'est que là-bas, quand une fille sait qu'un militaire va être envoyé en Hongrie, elle l'épouse pour pouvoir venir ici »*...

Reste maintenant à organiser l'évacuation matérielle de ces troupes et de tous leur équipement, soit au total quelque 100 000 personnes, y compris les familles ; une offre que, selon un haut dirigeant du parti, Khrouchtchev avait déjà faite à Kadar sans succès en 1958.

D'après les autorités hongroises, une situation critique va bientôt se développer au nœud ferroviaire situé à la frontière hungaro-soviétique par laquelle devront transiter 2 000 trains rapatriant les troupes stationnées en Hongrie et 1 599 transportant une partie de celles de Tchécoslovaquie. Il faut ajouter à cela le problème de l'écartement des rails, qui n'est pas le même en Hongrie et en URSS, ainsi que celui des milliers de wagons trans-portant les précieux biens de consommation importés en Union soviétique.

SYLVIE KAUFFMANN

URSS : Indépendance de la Lituanie et instauration d'un pouvoir présidentiel

Soixante-douze heures d'intenses bouleversements

MOSCOU

de notre correspondant

Les Soviétiques n'auront pas le temps de réaliser, dimanche 11 mars, qu'ils en sont exactement à une demi-décennie de perestroïka. Cinq ans jour pour jour après l'accession de M. Gorbatchev au secrétariat général du parti, l'URSS va en effet vivre, d'ici à mardi soir, soixante-douze heures d'intenses bouleversements.

Après que, dimanche, la Lituanie aura officiellement proclamé sa volonté d'indépendance et que le comité central du parti aura tourné le dos au léninisme en adoptant un projet de nouveaux statuts internes, arrivera, lundi, l'heure de la session extraordinaire du Congrès des députés du peuple. Et là, ce sera, pour la seconde fois, coup double, puisque, en deux jours de débats, l'instance plénière du Parlement fédéral aura non seulement institué un régime présidentiel en URSS, mais permis aussi la constitution de nouveaux partis politiques.

C'est ainsi une nouvelle période de l'histoire soviétique qui s'ouvre – et même en fait de l'histoire de la Russie. Car, banc d'essai d'une évolution générale des rapports entre les quinze Républiques constituant aujourd'hui l'URSS, le processus d'indépendance enclenché par la Lituanie ne fait évidemment qu'en annoncer d'autres.

Après trois siècles d'expansion continue et après avoir renoncé, en quatre mois, à la vassalisation de l'Europe centrale, la Russie amorce, sous nos yeux, un mouvement de reflux. Comme au début de toute décolonisation d'un grand empire, le réflexe naturel est de penser que c'est une période de décadence qui s'ouvre. Mais rien n'est peut-être plus faux que cette impression.

Car, outre que ce n'est pas d'un grand moment de civilisation que sort aujourd'hui la Russie, cette séparation d'avec la Lituanie s'engage aussi bien que possible. Entre Vilnius et Moscou, la polémique est déjà vive, mais d'abord ce n'est qu'une polémique et pas une guerre. Ensuite, elle ne porte pas sur le droit à l'indépendance, mais sur les conditions économiques et financières de celle-ci.

Moscou réclame des indemnités pour les investissements fédéraux en territoire lituanien. Vilnius rétorque qu'on n'a jamais vu, dans l'histoire, un occupant demander des dommages à l'occupé et menace, en conséquence, de faire valoir ses droits à réparation. Bref, il y aura, dès dimanche, sitôt que le Parlement lituanien se sera prononcé pour la sortie de l'URSS, de dures secousses. Mais en définissant les termes du conflit les deux parties ont déjà reconnu qu'elles étaient liées par la géographie.

La Russie au centre

L'URSS est un empire colonial, mais cet empire a été taillé dans une continuité territoriale telle que son éclatement ne pourrait briser, avec des pertes pour tout le monde, une naturelle complémentarité de ressources et de marché. C'est de la redéfinition politique d'un ensemble géographique dont la Russie est le centre qu'il s'agit là. Et il n'est pas prouvé, au contraire, que cette Russie (150 millions d'habitants) ait à y perdre.

Ce qui est en revanche certain est que cette décolonisation exige, pour ne pas échouer dans le sang, l'existence, à Moscou, d'un pouvoir central légitime, libre de ses mouvements et capable de faire face à l'imprévu. Il va sans dire que ce pouvoir ne pouvait être incarné par la direction collégiale d'un Parti communiste de plus en plus ouvertement rejeté par les populations soviétiques.

D'où l'instauration d'un pouvoir présidentiel fort, directement inspiré des modèles américain et français et qui offre le triple avantage de transférer les leviers de commande du bureau politique au bureau du président, de concentrer la conduite de l'Etat entre les mains d'un homme élu et responsable, enfin d'instituer un pôle de stabilité dans une période d'instabilité.

En place pour cinq ans, rééligible pour un terme supplémentaire et ne dépendant plus ni du sort ni du bon vouloir du parti, M. Gorbatchev sera en effet à même de prendre de la hauteur dans les tempêtes politiques à venir. Après le congrès du parti, convoqué pour le début de l'été, il en abandonnera rapidement le secrétariat général, et il n'est même pas prouvé qu'il en reste éternellement membre.

Conséquence inéluctable de l'abandon de son centralisme interne et du monopole politique que lui garantissait la Constitution jusqu'à mardi prochain, le parti va en effet éclater et progressivement participer à la composition d'un nouvel échiquier politique. Des coalitions de partis et de courants vont s'affirmer, des majorités parlementaires se constituer, et le futur président pourra, dans les crises à répétition qui l'attendent, changer de gouvernement comme on change de fusible.

Tel est en tout cas le projet qui se met en place ce week-end. Sa réussite est loin d'être certaine. Cela ne signifie pas qu'elle ne soit pas souhaitable.

BERNARD GUETTA

MM. Eltsine et Zinoviev à « Apostrophes »

Le face-à-face du politicien et du philosophe

L'un parle mieux qu'il n'écrit, l'autre écrit mieux qu'il ne parle. Le premier, c'est Boris Eltsine, et c'est presque normal : pour la vedette de la perestroïka, la sortie de son livre à Paris (*le Monde* du 9 mars) n'est qu'une occasion de plus de montrer l'homme politique qu'il est, celui qui pourrait bien un jour – c'est désormais un peu plus qu'une hypothèse d'école – supplanter M. Gorbatchev à la tête de l'Union soviétique. Le second, c'est Alexandre Zinoviev, l'intellectuel brillant mais le philosophe tourmenté, l'homme qui a songé trois fois à se suicider, qui se refuse à attaquer Staline *« parce qu'il est mort »* et pousse le paradoxe jusqu'à justifier les récentes augmentations de salaires des apparatchiks soviétiques.

Le dialogue des deux hommes à « Apostrophes » a donc tourné court, d'autant qu'ils avaient décidé de se ménager tout en s'ignorant : chacun donne à l'autre du « monsieur » (gospodine) et l'assure de son *« estime »* tout en refusant l'*« admiration »*. S'ils se retrouvent pour critiquer la perestroïka, c'est qu'ils en sont l'un et l'autre encore un peu les victimes : la glasnost n'est pas allée jusqu'à permettre la publication de leurs ouvrages respectifs à Moscou. Mais pour Zinoviev, les réformes en cours ne sont que l'*« accélération de la même maladie »*, alors que Boris Eltsine y voit – notamment avec le congrès du parti en juin – la *« dernière chance »* de sauver ce qui peut l'être du régime.

Au cours de cette épuisante journée à Paris (il a renoncé à son voyage à Londres pour prendre part dimanche à une session du comité central), Boris Eltsine a fait justice en tout cas de l'image d'orateur brouillon, voire effondré ou « imbibé », qu'une partie de la presse soviétique a longtemps voulu donner de lui. Toujours maître de lui, bref et parfois cassant dans ses réponses lors d'une longue conférence de presse chez son éditeur Calmann-Lévy (*« cette question est mal posée »*), il a aussi l'humilité d'admettre qu'il est un *« produit »* de ce système qu'il dénonce, qu'il lui est difficile, *« à son âge »*, de jeter par-dessus bord un Lénine dont la majorité des Soviétiques pensent, selon lui, qu'il faut *« honorer la mémoire »*.

Mais il se retrouve sûr de lui et dominateur pour annoncer qu'il se présentera *« probablement »* contre M. Gorbatchev pour la présidence de l'Union soviétique le jour où cette élection se tiendra au suffrage universel, qu'il n'a pas honte de s'en prendre aux datchas du secrétaire général et aux voitures de son épouse (*« il faut exproprier »* tout cela, dit-il avec force) et même pour corriger ce qu'il dit dans son livre : oui, Gorbatchev a eu besoin d'Eltsine à un moment, dira-t-il plus tard à Bernard Pivot, mais aujourd'hui *« il me craint »*.

La menace de sécession de la Lituanie dès ce dimanche ne l'effraie pas : *« Cela me ferait de la peine, mais je serais d'accord »*, dit-il en réponse à une question, avant d'ajouter : *« Voudriez-vous y envoyer des troupes ? »* Cela dit, il estime que la Russie est en droit de réclamer des compensations aux Républiques sécessionnistes pour les investissements qu'elle y a consentis, même si *« cela ne se fera probablement pas »*.

Très sévère à l'endroit du parti mais aussi de l'armée rouge, qui *« ne se sont nullement réformés en cinq ans »*, Boris Eltsine est plus indulgent pour les mouvements nationalistes de cette fédération de Russie dont il espère, en attendant mieux, devenir le président. Les publications ultrachauvines telles que *Notre contemporain (Nach sovremennik)* sont après tout le reflet d'une saine tendance au pluralisme, et, s'il convient *« d'être sur ses gardes »* à propos de l'antisémitisme, M. Eltsine n'a pas *« le sentiment d'un danger d'une situation pouvant aller jusqu'à des pogroms »*. De toute manière, et ce sera sa conclusion à « Apostrophes », *« l'avenir appartient à la Russie »*.

MICHEL TATU

ASIE

CORÉE DU NORD

Le président Kim Il-sung céderait le pouvoir à son fils à la mi-avril

L'agence japonaise Kyodo a annoncé, vendredi 9 mars, citant des sources gouvernementales chinoises, que Pékin avait été informé à la mi-février par la Corée du Nord que le président Kim Il-sung se retirerait en faveur de son fils Kim Jong-il le 15 avril prochain, à l'occasion de son soixante-dix-huitième anniversaire. D'après ces sources, le « Grand Leader » ne renoncerait pas toutefois complètement au pouvoir : *« Il deviendra le Deng Xiaoping de la Corée du Nord »*. Ces confidences, qui n'ont pas été confirmées pour le moment, interviennent peu de temps après l'annonce de la prochaine visite à Pyongyang du secrétaire général du PC chinois, M. Jiang Zemin. D'autre part, le quarante-quatrième anniversaire de M. Kim Jong-il, le « Cher Dirigeant », à la mi-février, avait été l'occasion d'une intense campagne de propagande le plaçant pratiquement sur le même pied que son père (*nos éditions du 28 février*). - (*Reuter*.)

MONGOLIE

Le bureau politique du PC accepte de présenter sa démission

Le secrétaire général du Parti populaire révolutionnaire mongol (PPRM, communiste) a accepté vendredi 9 mars d'accéder à l'une des principales revendications de l'opposition en annonçant que le bureau politique présenterait sa démission lors du plénum extraordinaire convoqué pour lundi 12 mars.

M. Jambyn Batmonh a promis que *« la direction du parti sera renouvelée »* lors de cette réunion. Il a proposé qu'un sondage soit effectué auprès de la population afin de déterminer si l'actuel Parlement garde encore sa confiance. L'opposition réclame la convocation d'une assemblée provisoire où elle serait représentée.

Mercredi dernier, plusieurs opposants avaient entamé une grève de la faim sur la grand-place d'Oulan-Bator pour faire avancer leurs revendications ; vendredi, les étudiants s'étaient mis en grève illimitée pour leur apporter leur soutien. Après un dialogue public à la télévision gouvernement - opposition, des pourparlers s'étaient poursuivis jeudi soir à huis clos entre les dirigeants de quatre partis d'opposition et le premier ministre, M. Sodnom. - (*AFP, Reuter.*)

□ **Lancement du bateau « Déesse-de-la-Démocratie » à La Rochelle.** – Le bateau « Déesse-de-la-Démocratie », qui doit émettre des émissions de radio en direction de la Chine depuis les eaux internationales, a été lancé vendredi 9 mars à La Rochelle en présence de nombreuses personnalités, dont les dissidents chinois Wu'er Kaixi et Wan Runnan, des représentants du PS, du RPR, du dalaï-lama, du mouvement démocratique roumain et de la Charte 77, porteurs d'un message du président tchèque Vaclav Havel, ainsi que MM. Yves Montand, André Glucksmann, Costa Gavras, Antoine Waechter... Affrété par l'association Un bateau pour la Chine en collaboration avec Fédération pour la démocratie en Chine, *Actuel* et dix-huit autres organes de presse, cet ancien navire océanographique britannique battant pavillon d'un petit Etat des Caraïbes devrait commencer à émettre fin avril. Pékin a dénoncé cette initiative. – (*Corresp.*)

INDONÉSIE

La CEE et Amnesty demandent à Djakarta de surseoir à l'exécution d'opposants politiques

La CEE a lancé un *« appel pressant, au nom des principes humanitaires »*, aux autorités indonésiennes pour que les personnes condamnées à mort après la tentative de coup d'Etat du 30 septembre 1965, et qui sont en prison depuis un quart de siècle, ne soient pas exécutées comme l'ont été six d'entre elles au cours des trois derniers mois.

Cette démarche a été effectuée le 6 mars par l'ambassadeur d'Italie à Djakarta auprès du ministre des affaires étrangères, M. Ali Alatas. Les Pays-Bas et la RFA avaient déjà protesté contre ces récentes exécutions. Cet appel, de même que celui envoyé par l'organisation humanitaire Amnesty International au président Suharto, intervient au moment où des informations laissent à penser que Djakarta s'apprête à procéder à six nouvelles exécutions de prisonniers politiques condamnés pour avoir appartenu au PKI (Parti communiste) ou participé à une révolte en 1967.

Il s'agit de MM. Sukatno, ancien secrétaire général des Jeunesses communistes, condamné à mort en 971, Ruslan Wijayasastra, vice-président des syndicats communistes SOBSI, condamné en 1974, et Iskandar Subekti, du secrétariat du PKI, condamné en 1972, et de trois militaires.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Les mésaventures téléphoniques de M. Bush

L'amour du téléphone et de la diplomatie directe ont joué un vilain tour au président Bush, victime d'un imposteur qui s'est fait passer pour un *aide du président iranien Ali* Rafsandjani, lequel s'est amplement gaussé, après coup, de la mésaventure du président américain.

WASHINGTON

de notre correspondant

L'incident remonte au mois defévrier, mais n'a été confirmé que jeudi 8 mars par la Maison Blanche, aussitôt après que la chaîne CBS en eut fait état. Un homme a téléphoné au général Scowcroft, conseiller national de sécurité de la Maison Blanche, en indiquant que M. Rafsandjani souhaitait parler au président américain.

L'initiative a été accueillie avec intérêt : M. Bush a un goût avéré pour les entretiens téléphoniques avec les chefs d'Etat étrangers – sans compter une foule d'autres interlocuteurs, – et l'appel prenait un relief particulier au moment où le Moyen-Orient bruissait de rumeurs et de déclarations laissant entrevoir une possible libération des otages américains détenus au Liban.

D'après les indications données par la Maison Blanche, l'authenticité de l'appel a pourtant d'emblée paru un peu suspecte. Mais, à en croire les confidences faites de source officieuse à la chaîne NBC, les vérifications aussitôt faites par la CIA ont confirmé que l'appel téléphonique venait apparemment bien d'un immeuble de Téhéran abritant des services gouvernementaux, *et que l'identité de* l'homme qui était au bout du fil correspondait à celle d'un responsable iranien de rang moyen.

« J'ai reçu un coup de fil d'Elvis »

La Maison Blanche rappela donc l'homme en question, au numéro qu'il avait laissé, et il put parler au président Bush. On ne sait pas grand-chose de plus, sinon que l'homme se révéla être un imposteur, qui ne parlait pas anglais et s'exprimait même difficilement en farsi.

Mais, quel qu'il soit, le contenu de la conversation n'est ignoré ni à Bagdad ni à Jérusalem : *selon NBC, les services* américains savent que leurs homologues irakiens et israéliens ont capté la conversation. Le président Bush avait d'ailleurs été avisé par la CIA qu'une telle conversation, sur ligne téléphonique ordinaire, serait vraisemblablement écoutée par beaucoup de monde, mais il passa *outre à l'objection*.

L'affaire est évidemment embarrassante puisqu'elle prouve une certaine vulnérabilité de la présidence américaine, victime potentielle de mauvais plaisants. M. Rafsandjani – qui fut à l'époque de l'« Irangate » l'homme des contacts secrets avec les Américains – a pris avantage de l'épisode pour ironiser sur les malheurs d'une Maison Blanche *« désorientée »*, qui est peut-être *« en train de vivre un nouvel « Irangate »*. Et il a vu dans l'incident la preuve que *« les Américains éprouvent vraiment le besoin de parler »* [avec l'Iran].

M. Bush, lui, a pris le parti d'en rire, lançant vendredi aux journalistes : *« J'ai reçu un coup de fil d'Elvis* [Elvis Presley, dont les gazettes populaires ne cessent depuis des années de narrer les réapparitions], *mais je n'étais pas là... »* Un peu plus sérieusement, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Fitzwater, a fait valoir que l'incident pouvait avoir du bon, puisqu'il prouvait au public américain à quel point son président se souciait du sort des otages et ne négligeait rien qui puisse favoriser leur libération.

La position des Etats-Unis, maintes fois réitérée, y compris ces derniers jours, est que Washington est prêt à discuter à tout moment, en particulier avec l'Iran, mais qu'il n'est pas question d'envisager autre chose qu'une libération inconditionnelle des otages, à l'exclusion de tout marchandage. M. Fitzwater a d'ailleurs indiqué que le président Bush était toujours disposé à converser téléphoniquement avec M. Rafsandjani – le vrai, naturellement.

JAN KRAUZE

HAITI

Le général Avril acculé au départ

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

A la suite d'une nouvelle journée de manifestations antigouvernementales, des rumeurs insistantes faisaient état vendredi 9 mars d'un départ prochain du général Prosper Avril. Par l'intermédiaire de plusieurs ambassades occidentales et des Eglises, des négociations ont été engagées entre le pouvoir militaire et l'opposition démocratique, qui regroupe au sein de l'Assemblée de concertation la droite modérée et les communistes.

L'opposition a proposé l'instauration d'un gouvernement de transition civile dirigé par le vice-président de la Cour de cassation, M[e] Gabriel Voley. Ce magistrat septuagénaire et respecté serait assisté d'un Conseil d'Etat de dix-neuf membres.

Afin de faciliter la transition, le général Hérard Abraham, commandant en chef de l'armée, assurerait l'intérim au cours des deux ou trois jours suivant le départ du général Avril. De source bien informée, on assurait vendredi que le général-président annoncerait lui-même son départ dans une déclaration à la nation samedi à la mi-journée.

Ce dénouement en douceur pourrait cependant buter sur la résistance de la garde présidentielle, comme l'a fait remarquer le général Avril lui-même aux ambassadeurs de France et des Etats-Unis, qu'il a rencontrés vendredi. Forte d'environ mille hommes, la garde jouit depuis plus d'un an de multiples privilèges et a brutalement réprimé les jeunes qui manifesfaient vendredi dans la capitale.

Plusieurs étudiants ont été blessés en fin de matinée sur la Grande Rue, la principale artère du bas de la ville, et les nombreuses patrouilles militaires qui ont sillonné la capitale toute la journée ont tiré à plusieurs reprises, terrorisant *les habitants de Carrefour*, une banlieue au sud de Port-au-Prince, où de nombreux barrages avaient été érigés. Pour la deuxième journée consécutive, toutes les activités étaient paralysées dans la capitale. Le mouvement de contestation a gagné de petites villes de province d'ordinaire très calmes.

L'Assemblée de concertation a appelé la population à poursuivre sa mobilisation et à paralyser le pays par la grève générale à partir de lundi au cas où le général Avril n'aurait pas alors quitté le pays. Elle a aussi demandé aux soldats de cesser de tirer sur *« la population désarmée »*, et a garanti *« aux membres de l'armée, et de la garde présidentielle en particulier, qu'aucun acte de représailles ne serait exercé contre eux et que leurs droits seraient respectés. »*

JEAN-MICHEL CAROIT

EN BREF

□ **ETATS-UNIS : le vice-président Quayle en Amérique latine.** – Le vice-président américain, M. Dan Quayle, a quitté les Etats-Unis, vendredi 9 mars, pour une tournée d'une semaine en Amérique latine qui le conduira dans six pays et au cours de laquelle sera notamment examinée de quelle façon Washington peut contribuer au développement de ces pays fortement endettés. Le programme de cette visite a été organisé autour de deux cérémonies de passation de pouvoirs : le 11 mars au Chili, pour l'intronisation de M. Patricio Aylwin, et le 15 mars au Brésil pour la cérémonie d'investiture du nouveau président Fernando Collor de Melo. Le vice-président se rendra également au Venezuela, premier pays de sa tournée, à la Barbade, en Argentine et au Paraguay. – *(AFP.)*

□ **SALVADOR : la guérilla poursuit son offensive.** – Sept personnes ont été tuées et onze blessées vendredi 9 mars lors de combats à Santiago-de-Maria, une ville du département d'Usulutan, à 120 kilomètres à l'est de San Salvador. Au cours des combats, les guérilleros du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) ont attaqué plusieurs casernes et positions des forces de sécurité. Les rebelles ont aussi saboté des lignes électriques à San Salvador. Radio Venceremos, la station du FMLN, a annoncé vendredi que le Front Farabundo Marti envisageait une nouvelle série d'attaques. – *(AFP, Reuter.)*

□ **COLOMBIE : signature de l'accord de paix entre le gouvernement et le M-19.** – Les représentants du gouvernement colombien et du mouvement de guérilla d'extrême gauche M-19 ont signé, vendredi 9 mars à Bogota, un accord de paix prévoyant la démobilisation des guérilleros et leur réintégration à la vie du pays. Selon les termes de l'accord, le gouvernement doit soumettre à référendum une réforme constitutionnelle et présenter au Congrès, avec le Parti libéral, un projet de réforme de la loi électorale. Une amnistie ayant déjà été décrétée, des représentants du M-19 seront candidats aux élections législatives de ce dimanche. Les membres du M-19 ont remis leurs armes à une délégation de l'Internationale socialiste.

Relève démocratique au Chili

Suite de la première page

« Don Patricio » présidera pour quatre ans un gouvernement de coalition dans lequel son parti se taille la part du lion mais qui compte aussi deux ministres radicaux et cinq socialistes. Une première dans la vie politique du pays : la gauche non communiste et la démocratie-chrétienne n'avaient jamais été aux affaires ensemble.

La prudence n'étant pas sa dernière qualité, le futur chef de l'Etat a cependant pris soin de laisser une porte ouverte aux partisans désenchantés du régime militaire. C'est ainsi que M. Federico Willoughby, autrefois proche colaborateur du général Pinochet, sera le *« conseiller pour les affaires spéciales »* de la présidence.

Autre geste de conciliation :M. Aylwin a prié les commandants en chef de l'aviation et du corps des carabiniers de rester à leur poste, une offre que les deux hommes ont aussitôt acceptée. Il est vrai que les généraux Matthéi et Stange se sont souvent démarqués du général Pinochet et que leur permanence à la tête de leur arme pourrait encore constituer un contrepoids à l'influence de ce dernier.

Ces choix ne vont pas, bien sûr, sans quelques grincements de dents. Mais « Don Patricio » n'en a cure : les partis de la Concertation pour la démocratie qui ont soutenu sa candidature ne lui ont-ils pas solennellement concédé, présidentialisme oblige, la plus complète indépendance pour gouverner ? Il n'empêche que certains, à gauche, tel le sénateur Laura Soto, s'en prennent vertement à l'*« hégémonisme démocrate-chrétien »*. *« Nous n'avons pas signé de chèque en blanc à Patricio Aylwin »*, proteste, tardivement,M[me] Soto.

Ces dissonances ne sont toutefois pas de nature à mettre en péril une coalition condamnée à durer.

Pour assurer la paix sociale, le centre a besoin d'une gauche qui entend, pour sa part, faire ses preuves de gestionnaire rigoureux afin d'exorciser le démon de l'Unité populaire d'Allende. Troisième force électorale du pays, après la démocratie chrétienne et la droite modérée, les socialistes ont donc tout intérêt à jouer la carte de la loyauté gouvernementale. C'est d'ailleurs l'un d'entre eux, M. Enrique Correa, qui occupera le poste clef de secrétaire génral du gouvernement. Depuis la campagne électorae, il a l'oreille du nouveau président et déploie ses talents de négociateur pour préserver l'harmonie entre les partis de la Concertation.

La majorité présidentielle doit rester d'autant plus soudée qu'elle ne peut pas compter sur un Congrès à sa dévotion. En effet, le quart des sénateurs ayant été désigné par le régime du gnéral Pinochet, la droite est majoritaire à la Chambre haute. Les parlementaires des partis de la coalition gouvernementale ne sont pas en nombre suffisant pour prétendre, à eux seuls, réformer la Constitution. Ils devront nécessairement en passer par un accord avec les forces conservatrices.

A cet égard, les trois mois d'interrègne *ont quelque peu brouillé* les cartes. L'Union démocratique indépendante (UDI), hier encore fer de lance du pinochétisme,a décidé de favoriser l'élection du démocrate-chrétien Gabriel Valdès à la présidence du Sénat, en échange de celle de plusieurs commissions parlementaires. Menées rondement, les négociations aboutirent à un accord formel entre l'UDI et la Concertation,certes contre nature, mais donnant satisfaction aux deux parties. Cela permet à l'UDI de se recentrer à peu de frais et de gonfler son importance parlementaire,tandis que la majorité présidentielle peut espérer conquérir, grâce à ce renfort inattendu, une position stratégique dans les institutions, le président du Sénat exerçant les fonctions de chef de l'Etat par intérim et siégeant de pelin droit au Conseil national de sécurité.

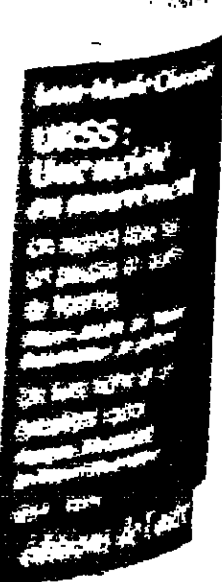
L'arrangement s'est conclu au détriment de Rénovation nationale, la principale formation conservatrice,qui faisait pourtant figure d'interlocuteur privilégié de la Concertation depuis que son leader, M. Sergio Onofre Jarpa, a mis au point avec Patricio Aylwin la réforme constitutionnelle approuvée par référendum en juillet dernier. Même si ses rapports avec l'UDI n'ont jamais été idylliques, la volte-face de la *« droite dure »* a surpris Rénovation, qui ne décolère pas. *« C'est de l'acrobatie politique »*, s'indigne M. Andrès Allamand, le jeune espoir du centre droit, qui prédit *« des difficultés pour l'avenir »* entre son parti et la majorité présidentielle,en se gardant bien, toutefois, de menacer de couper les ponts.

Cette péripétie illustre en tout cas le recentrage opéré par la classe politique, dont M. Aylwin a tout lieu de se réjouir. A gauche aussi, l'heure est à la rénovation. Le parti socialiste s'est réunifié après dix ans de fragmentation,en adoptant des thèses qui le rapprochent de la social-démocratie européenne. Les communistes,secoués par la crise du camp soviétique et leur échec aux élections parlementaires,préparent une profonde révision de leur programme et s'engagent à *« soutenir dans l'indépendance »* les prochaines autorités. Quant au mouvement syndical, il a signé un protocole d'accord avec le patronat qui laisse entrevoir la possibilité d'un pacte entre partenaires sociaux.

Le nouveau gouvernement entrera donc en fonctions dans un climat politique favorable. Cependant, les difficultés sont en vue. Comment répondre à l'attente des plus déshérités, alors que le budget approuvé cette année par le régime militaire est particulièrement serré ? M. Alejandro Foxley, pressenti comme ministre des finances, espère obtenir une rallonge budgétaire au profit des postes de l'éducation et de la santé.

Mais le dossier le plus explosif reste celui des droits de l'homme. Une trop large mise en cause des forces armées dans les procès sur les crimes commis sous leur gouvernement attirerait sans doute les foudres des militaires. Que les autorités tournent trop vite cette page des plus noires et les groupes armés d'extrême gauche pourraient retrouver un terrain favorable à leur action. *« Pinochet est condamné à mort, la sentence a force exécutoire »*, proclamait il y a peu un dirigeant du Front patriotique Manuel Rodriguez. La jeune – et pourtant de vieille souche – démocratie chilienne *a encore un long chemin parsemé* d'embûches à parcourir.

GILLES BAUDIN



PROCHE-ORIENT

ISRAËL : malgré l'hostilité de Washington

Deux mille logements à Jérusalem-Est pour les immigrés soviétiques

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Cela ressemble fort à une petite provocation à l'intention des Etats-Unis, au moment où Israël sollicite l'aide financière de Washington pour intégrer la vague d'immigration des juifs soviétiques.

Le numéro deux du Likoud et ministre du logement, M. David Lévy, porte-parole populiste de la communauté séfarade, a clamé haut et fort, vendredi 9 mars, qu'il allait donner la semaine prochaine le coup d'envoi à un programme de quatre mille logements à Jérusalem pour les nouveaux immigrants. La déclaration n'aurait pas fait la une des bulletins de la radio si M. Lévy n'avait pris soin d'ajouter que la moitié de ces logements seraient construits dans la partie orientale de la ville – celle qui a été annexée en 1967 et où vivent déjà à peu près autant d'Israéliens que de Palestiniens.

M. Lévy a souligné qu'il fallait y voir *« un message clair et net »* à l'intention du président Bush. Celui-ci avait rappelé cette *semaine qu'il était opposé à toute* « implantation » dans ce secteur de la ville, qu'il considère comme un territoire occupé, au même titre que la Cisjordanie ou la bande de Gaza. C'est là la position traditionnelle des Etats-Unis, qui, à l'instar de la plupart des pays occidentaux, estiment depuis 1947 que le statut de Jérusalem doit être traité comme un problème à part, devant faire l'objet de négociations spécifiques.

Les propos de M. Bush ont suscité un tollé en Israël – à droite comme à gauche – au moment où la question de Jérusalem est au cœur du débat sur la réponse à apporter aux propositions américaines pour l'organisation d'un dialogue israélo-palestinien – le « plan Baker ».

Les ministres travaillistes et du Likoud du gouvernement d'union nationale devaient se retrouver dimanche 11 mars pour se prononcer sur le « plan Baker ». Faute d'accord, a dit M. Lévy, les deux partis devront aller aux urnes puisque aucun d'entre eux ne paraît capable de former un gouvernement restreint avec l'aide des petites formations.

En Cisjordanie, à Kabatiyé, une fillette de dix ans, touchée à la tête par une balle en caoutchouc, est décédée vendredi.

ALAIN FRACHON

□ **Deux Palestiniens tués et quinze blessés à Jérusalem-Est.** – Deux Palestiniens ont été tués et quinze blessés par balles, samedi 10 mars, au cours de violents affrontements *entre des manifestants* et des gardes-frontières dans le camp de réfugiés de Chouaffat, à Jérusalem-Est. Cet incident est l'un des plus violents à Jérusalem-Est depuis le début de l'Intifada, en décembre 1987. Quelques heures auparavant, dans la nuit, quatorze voitures appartenant à des civils israéliens avaient été lapidées dans le camp de Chouaffat, a-t-on rapporté de *sources policières israéliennes*. Aucun blessé israélien n'a été signalé. – *(AFP.)*

LIBAN

L'« erreur » du général Aoun

Après des semaines d'affrontements entre chrétiens, qui ont fait plus de huit cents morts, le général Michel Aoun a reconnu que cette guerre fratricide, qui a débuté le 31 janvier et a opposé ses troupes aux Forces libanaises de M. Samir Geagea, avait été une *« erreur »*. *« La guerre à Beyrouth-Est est bien terminée. (...) Il semble que la violence ne débouche sur aucune solution. (...) Il n'y aura plus de guerre non plus entre Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest »*, a-t-il dit, selon le quotidien libanais *An Nahar*, qui a cité ses propos, vendredi 9 mars.

« Chaque conflit militaire est autodestructeur (...) Nous avons décidé que, dans ce secteur [l'enclave chrétienne] *et au Liban, il ne devait y avoir ni vaincu ni vainqueur, mais le peuple libanais »*, a-t-il ajouté. Il s'est dit prêt à discuter avec tous ses rivaux, y compris la Syrie et le président Elias Hraoui, qu'il considère néanmoins comme une marionnette de Damas. *« Je suis prêt à parler à nos frères syriens sur la base de la souveraineté du Liban, car nous ne sommes pas des fauteurs de troubles »*, a déclaré le général chrétien qui, l'an dernier, avait combattu en vain pendant six mois pour tenter de faire quitter le Liban aux dizaines de milliers de soldats syriens qui y sont déployés.

Le général Aoun s'est aussi déclaré disposé à examiner, pour l'amender, l'accord de paix de Taëf, qui avait conduit à la formation du gouvernement – internationalement reconnu – installé à Beyrouth-Ouest (le secteur musulman de la capitale). Il a indiqué que le Vatican et la France maintenaient des contacts avec les parties rivales pour tenter de parvenir à une paix durable.

Enfin dans la banlieue sud de Beyrouth, des combats ont opposé, vendredi, les milices rivales d'Amal (pro-syrienne) et du Hezbollah (pro-iranienne). – *(AFP, Reuter.)*

L'affaire Valente

Les époux Métral entament une seconde grève de la faim

LYON

de notre bureau régional

M. André et M[me] Anne-Marie Métral, beau-frère et sœur de M[me] Jacqueline Valente, cette Française otage depuis novembre 1987 du groupe terroriste palestinien Fatah-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal, ont entamé, vendredi 9 mars, une seconde grève de la faim afin d'obtenir la libération de la jeune femme.

Pour sensibiliser l'opinion, ils vont cette fois se déplacer de ville en ville à travers la France. Le 20 mars, ils ont prévu une manifestation devant l'ambassade de Libye, afin, disent-ils, que ce pays fasse pression sur le groupe Abou Nidal. Les époux Métral pensent en fait que M[me] Valente est détenue *en Libye et non au Liban, comme* les communiqués du Fatah-Conseil révolutionnaire ont voulu le faire croire. Ils ont déclaré en avoir eu confirmation par le président de la République, le 14 décembre 1989.

Ils accepteraient, d'ailleurs, de stopper leur grève de la faim s'ils obtenaient un visa pour la Libye et si les chaînes publiques de télévision diffusaient chaque soir le portrait de M[me] Valente.

AFRIQUE

GABON

Le pays s'oriente vers le multipartisme

Le processus démocratique en cours au Gabon sera *« conduit à son terme pour constituer le multipartisme »*, a annoncé, vendredi 9 mars, un communiqué officiel rendu public à l'issue d'une réunion du bureau politique du Parti démocratique gabonais (PDG) présidée par le chef de l'Etat, M. Omar Bongo. Le bureau politique estime, cependant, que *« l'avènement du multipartisme nécessite une sérieuse préparation »*, d'où la création prochaine d'un Rassemblement social-démocrate gabonais, appelé à se substituer au PDG et qui servira de *« cadre d'apprentissage approprié en vue d'aboutir au multipartisme dans l'unité nationale et la paix sociale préservée »*.

La démocratie va s'instaurer *« grâce à une refonte des institutions de la République, qui se traduira en particulier par la généralisation du vote pour tout ce qui est électif, la création d'un Sénat, la moralisation de la gestion des biens publics, la décentralisation du budget de l'Etat en direction notamment des provinces, le rééquilibrage de la politique de logement et de transport, la moralisation de la vie publique et la transparence dans la gestion des biens de l'Etat »*. En outre, *« les libertés fondamentales sont plus que jamais reconnues à chaque citoyen »*. – *(AFP)*

POLITIQUE

La préparation du congrès du Parti socialiste

Alors que les congrès des fédérations socialistes de la région parisienne se réunissaient samedi 10 mars, les résultats des votes dans ces départements donnaient lieu à des évaluations contradictoires chez les amis de M. Fabius et chez ceux de M. Jospin. Les premiers contestent, comme les amis de MM. Chevènement et Poperen, les chiffres publiés par la direction fédérale de Paris. Les délégués des sept motions devaient se retrouver – séparément – dimanche à Paris, pour établir les listes de leurs candidats au comité directeur et discuter des alliances.

M. Fabius se pose en rassembleur des mitterrandistes

Considérant que le vote des militants lui donne un droit de préemption – pour lui-même ou pour celui qui aura son accord – sur le poste de premier secrétaire du Parti socialiste, M. Laurent Fabius estime que M. Lionel Jospin, mis en échec, ne peut le contrer qu'en s'alliant avec M. Michel Rocard.

Peu importent les alliances que le ministre de l'éducation nationale passera ou non, auparavant, avec MM. Jean-Pierre Chevènement et Jean Poperen : ceux-ci, aux yeux des fabiusiens, n'auraient, alors, pour fonction que de camoufler le véritable renversement d'alliance opéré, au vu et au su de tous, par M. Jospin, qui, il y a quelques semaines encore, se présentait comme le défenseur de l' « axe majoritaire » – mitterrandiste – du PS et reprochait à M. Fabius de le briser en présentant sa propre motion.

M. Fabius et ses amis affirment qu'ils abordent le congrès de Rennes sans avancer de « préalable » ni poser de « question de personne ». Autrement dit, le président de l'Assemblée nationale ne revendique pas le poste de premier secrétaire et ne fait pas de l'acceptation de cette revendication la condition de tout accord. Peut-il, pour autant, accepter que le congrès s'achève comme il avait commencé, avec M. Pierre Mauroy comme premier secrétaire ? La réponse est moins nette. Certains proches de M. Fabius, comme M. Claude Bartolone, affirment que non. D'autres, comme M. Marcel Debarge, semblent prêts à s'en accommoder. M. Fabius lui-même ne paraît pas avoir fait connaître clairement aux siens – ni aux autres – sa position sur ce point.

Pour le président de l'Assemblée nationale, la décomposition de l'ancien courant mitterrandiste est imputable à M. Jospin. Ce dernier, constatant, il y a six ans, que M. François Mitterrand avait donné la préférence à M. Fabius en le nommant premier ministre, aurait entrepris de faire obstacle au député de la Seine-Maritime et, pour y parvenir, de s'entendre, au moins tacitement, avec M. Rocard. Selon cette analyse, M. Jospin vient de subir un sérieux revers, en ne parvenant pas à battre M. Fabius malgré son association avec MM. Mauroy et Delebarre, puis avec M. Louis Mermaz. Il revient désormais au président de l'Assemblée nationale de reconstruire le courant mitterrandiste.

Censeur du gouvernement?

Dans un premier temps, M. Fabius se borne à souhaiter que ce qu'il représente en force militante soit pris en compte et qu'un mitterrandiste, ayant son aval, accède au poste de premier secrétaire. S'il n'y parvient pas, il escompte, dans un second temps, que certains alliés de M. Jospin n'accepteront pas l'évidence d'un accord avec M. Rocard et rejoindront alors, dans le vote final du congrès, la motion Fabius. C'est l'hypothèse de la formation d'une opposition au sein du PS, qui serait aussi, inévitablement, une force de contestation, au moins larvée, du gouvernement.

En mettant l'accent sur la ligne politique autant que sur la composition de la direction, le président de l'Assemblée nationale prépare le terrain à un tel débat. Son triptyque *« rassembler, dynamiser, reconquérir »* peut s'entendre comme une critique de la méthode Rocard autant que de la gestion du PS par la direction Mauroy-Jospin. Se dessine en filigrane l'idée d'une ligne « de gauche », que l'éventuelle minorité du PS se ferait fort de défendre. Du moins cet angle d'attaque représente-t-il un appel aux mitterrandistes et vise-t-il à mettre M. Jospin en difficulté.

Le ministre de l'éducation nationale peut, lui, placer ses espoirs dans la formation d'une coalition avec MM. Chevènement et Poperen, alliance qui, certes, aurait besoin de la bienveillance de M. Rocard, d'un côté, ou de M. Fabius, de l'autre, pour gouverner le PS, mais qui ne serait exclusivement dépendante ni de l'un ni de l'autre. La mode, après tout, est aux majorités relatives...

PATRICK JARREAU

Les votes de la région parisienne

Les conférences fédérales des six départements de la région parisienne où les militants socialistes se sont prononcés cette semaine, devaient se réunir samedi 10 mars. Les résultats des votes sont connus pour cinq départements sur six (le Val-d'Oise ne les ayant pas communiqués).

Paris : Mauroy, 29,43 % ; Chevènement, 27,98 % ; Rocard, 19,30 % ; Fabius, 16,41 % ; Poperen, 3,72 % ; Dray, 2,83 % ; Lienemann, 0,33 %.

Seine-et-Marne (70 % des mandats dépouillés) : Rocard, 25,89 % ; Mauroy, 24,95 % ; Chevènement, 19,59 % ; Fabius, 16,52 % ; Poperen, 6,30 % ; Dray, 4,77 % ; Lienemann, 1,95 %.

Hauts-de-Seine (2583 mandats fédéraux dépouillés sur 2680) : Rocard, 31,51 % ; Fabius, 29,19 % ; Mauroy, 15,45 % ; Poperen, 12,19 % ; Chevènement, 6,65 % ; Dray, 2,47 % ; Lienemann, 1,04 %.

Seine-Saint-Denis : Fabius, 33,94 % ; Mauroy, 33,12 % ; Rocard, 17,91 % ; Chevènement, 6,27 % ; Dray, 4,95 % ; Poperen, 2,88 % ; Lienemann, 0,21 %.

Val-de-Marne : Mauroy, 48 % ; Fabius, 23,5 % ; Rocard, 13 % ; Chevènement, 8 % ; Dray, 2,5 % ; Poperen, 2,5 % ; Lienemann, 1 %.

M. Mitterrand : c'est aux seuls adhérents qu'il revient de décider

M. François Mitterrand a déclaré, vendredi 9 mars, au cours d'une conversation avec des journalistes à l'Elysée, à propos de la préparation du congrès du PS, que *« Lionel Jospin a tout à fait raison »* et que *« c'est aux seuls adhérents du PS ou à leurs délégués réunis en congrès qu'il revient de décider des orientations de leur choix et qu'il appartient de désigner leurs dirigeants ». « Je me suis toujours fixé cette règle, puisque c'est la règle démocratique »*, a ajouté le chef de l'Etat. (M. Jospin avait écarté le matin même, comme M. Pierre Mauroy la veille, l'hypothèse selon laquelle M. Mitterrand se prononcerait ouvertement sur le choix du premier secrétaire du PS.)

Pour M. Pierre Joxe, qui était, vendredi, l'invité d' « Objections », sur France-Inter, il ne faut pas se *« polariser »* sur le poste de premier secrétaire. *« La composition d'une équipe de direction du PS est au moins aussi importante que la personnalité de celui qui est premier secrétaire »*, a déclaré le ministre de l'intérieur, qui a réaffirmé qu'il n'est *« pas candidat »* à ce poste. Estimant que *« le problème qui va se poser au PS, ce n'est pas seulement le choix d'un premier secrétaire, c'est le choix d'une équipe »*, M. Joxe a souligné qu'*« il ne faut donc pas envenimer les querelles, car dans quelques jours il faudra se rassembler. La direction du PS désignée devra travailler ensemble pendant deux ans »*.

M. Gérard Lindeperg, coordinateur du courant rocardien, a déclaré, dans un entretien publié vendredi par *Nord-Eclair*, que, *« entre la fin du congrès de Rennes et les rééquilibrages indispensables à une bonne stabilité du PS, il doit y avoir une phase de transition »* et que *« Pierre Mauroy n'est pas mal placé pour l'assurer »*.

Le responsable rocardien estime que M. Fabius *« n'est pas le mieux placé, aujourd'hui, pour rassembler les socialistes (...) car, en présentant son texte, il a été l'élément de déflagration au mois de janvier »*. M. Fabius, dit-il, a *« acquis sa place au détriment des petits courants qui se sont trouvés très affaiblis »*, et, *« du même coup, il se retrouve avec une victoire à la Pyrrhus : ayant engrangé un score intéressant, mais au détriment d'autres, il est dans une situation d'isolement relatif par rapport aux autres composantes »*.

Pour quelques mandats de plus

Les résultats du vote des militants socialistes dans les fédérations de province, représentant 90 % des effectifs du parti, avaient surpris, le 4 mars, les chefs de file de la motion Mauroy-Mermaz-Jospin.

Le ministre de l'éducation nationale, qui participait au congrès de sa fédération à Saint-Gaudens, en Haute-Garonne, en avait aussitôt conclu que M. Laurent Fabius, arrivé en tête, ne pouvait pas être le partenaire privilégié d'une alliance majoritaire pour diriger le PS. Motif ? Le président de l'Assemblée nationale avait cherché, selon M. Jospin, à *« déstabiliser la direction »* de son parti.

Le lendemain, rencontrant des journalistes, M. Jospin précisait ses griefs à l'encontre de M. Fabius, qu'il accusait d'avoir employé les pires méthodes clientélistes pour recueillir le vote de sections entières, au mépris de toute morale socialiste et sans aucun souci d'un véritable débat politique au sein du parti. En clair, M. Fabius n'avait pu gagner qu'en trichant : l' « unité des mitterrandistes », qui se serait imposée s'il avait perdu, n'était plus d'actualité.

M. Jospin et ses amis se sont mis à chipoter les fabiusiens sur le vote de telle ou telle section, nourrissant un dossier de contentieux destiné à entacher de suspicion le succès du président de l'Assemblée nationale. Celui-ci en avait autant à leur service : contestation à Lille contre contestation à Liévin, à Montpellier contre Châteauneuf-lès-Martigues.

Arrivent les votes des fédérations d'Ile-de-France, qui réduisent l'écart entre les deux courants et montrent qu'ils sont quasiment à égalité. Ce constat déplaît aux fabiusiens, qui tiennent comme à la prunelle de leurs yeux à apparaître en tête, fût-ce de quelques dixèmes de point de pourcentage.

A mauvais perdants, piètres gagnants ? Le succès de M. Fabius tient au fait qu'il soit parvenu seul, et contre les prévisions contraires, à faire aussi bien que MM. Mauroy, Mermaz et Jospin réunis. Deux ou trois dizaines de mandats en plus ou en moins ne représentent pas, à cet égard, un avantage décisif pour l'un ou l'autre camp. *« C'est comme aux courses,* dit d'ailleurs un fabiusien. *Il y a photo et, de plus, le cliché n'est pas net. »* En outre, si, dans une course, il suffit d'arriver premier pour être vainqueur, il en va autrement dans un congrès.

P. J.

Le congrès du Mouvement de la jeunesse communiste

Une seule voix discordante dans une salle unanime

Une seule voix discordante s'est fait entendre, vendredi 9 mars, au cours de la deuxième journée du congrès du Mouvement de la jeunesse communiste française (MJCF) à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), celle de M. Stéphane Peu, membre du bureau national, qui s'est montré *« surpris »* de la présence d'un délégué chinois parmi les invités. De très nombreux amendements auraient été déposés pour introduire dans le projet de résolution une ferme condamnation de la répression du *« printemps des étudiants de Pékin »* qui ne figure pas dans le texte initial.

M. Georges Marchais n'a pas été interrompu moins d'une trentaine de fois au cours de la brève allocution qu'il a prononcée devant des délégués enthousiastes. Alternant les applaudissements, les ovations, les slogans sur Cuba, l'OLP et la révolution, ou le martèlement des tables, les jeunes communistes – ils semblent être également membres du parti pour bon nombre d'entre eux – ont manifesté un soutien sans faille au secrétaire général qui détonne avec la défiance que certains de leurs aînés ont exprimée à son égard au cours des derniers mois. M. Marchais peut compter sur la relève.

Le premier dirigeant du PCF est venu donner un *« salut fraternel et chaleureux »* au millier de délégués qui, depuis jeudi 8 mars, font part de l'hostilité à l'égard des jeunes qu'ils ressentent dans la société française et de l'admiration qu'ils éprouvent pour les réalisations du communisme, surtout à Cuba, en passe de devenir non pas le « modèle » du PCF et du MJCF, mais de très loin le phare qui illumine le dernier carré du socialisme réel. Bien sûr, on applaudit la perestroïka et M. Mikhaïl Gorbatchev, mais on se déchaîne pour La Havane et M. Fidel Castro.

« Une campagne démentielle »

« Votre génération est la première depuis longtemps à vivre plus mal que celles qui l'ont précédée », a lancé M. Marchais à une salle où la plupart des intervenants dénoncent leur ras-le-bol du chômage, de la sélection, de la misère et du *« fric roi »*. Manifestement, cette société-là n'est pas faite pour les jeunes communistes, d'autant que *« les forces du capital,* dit-il, *ont un programme dont le gouvernement actuel accélère la mise en œuvre en l'imposant d'abord aux jeunes »*.

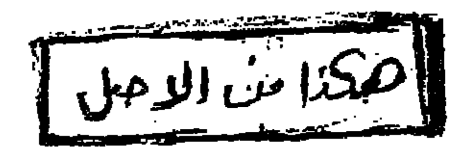
Pis, cette jeunesse est soumise à *« une campagne démentielle »* qui voudrait lui faire croire, selon le secrétaire général, que *« le socialisme, c'est l'échec, et que le capitalisme a définitivement triomphé »*. Il n'en est évidemment rien, poursuit-il, et même si *« le socialisme vit une période critique de son histoire »*, et même si les adversaires de la perestroïka *« cachent de moins en moins leur préférence pour des solutions de type capitaliste »*, M. Marchais pose la question des questions : *« Mais en quoi ce qui se passe à Moscou, à Berlin ou à Varsovie pourrait-il nous faire devenir des adorateurs du capitalisme? »*

Une chose que M. Stéphane Peu, en tout cas, n'a pas comprise, c'est la présence, parmi les délégations étrangères, d'un représentant chinois. Ce jeune membre du bureau national du MJCF l'a dit à la tribune, en rappelant que *« le massacre de la place Tiananmin* [avait] *montré le peu de disponibilité des dirigeants chinois pour le socialisme démocratique »*. De même, il a implicitement expliqué qu'on peut difficilement se prétendre unitaire et organiser, comme l'a décidé la direction du mouvement, une manifestation contre la précarité, le 12 mai, qui se veut la plus large possible, alors que la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) a programmé depuis longtemps le même type de démonstration... le 6 mai.

M. Peu, dont la critique de la ligne politique imprimée par M. Perreux, le secrétaire général du MJCF, avait certains accents de celle exprimée par M. Charles Fiterman, a reproché *« l'activité plus syndicale que politique »* du mouvement, l'absence de véritable analyse sur le stalinisme français, et, *« sans nier les acquis »*, il a affirmé qu'à l'Est *« il n'y avait pas seulement un problème de démocratie : « Ces pays ont aussi échoué sur le plan économique. »* C'est pourquoi, selon lui, *« aujourd'hui, il faut réouvrir le chantier du socialisme pour malfaçon »*.

M. Fabien Fabbri, membre du secrétariat national de l'Union des étudiants communistes – un débat intense traverse l'UEC sur le mode d'élection de sa direction lui assurant plus ou moins d'autonomie, – a répondu à M. Peu : *« Il ne faut pas laisser entendre que nous avons changé de position sur la Chine. »*. Ce pays n'avait pas été invité à la dernière Fête de *l'Humanité*. Provoquant un débordement de ferveur de la salle, M. Fabbri a ajouté : *« C'est bien qu'il y ait un représentant de la Chine ici pour faire part aux dirigeants chinois de notre protestation et de notre colère. »* Le représentant en question est un membre de l'ambassade de Chine à Paris.

OLIVIER BIFFAUD



POLITIQUE

Le contentieux électoral

Le Conseil d'Etat annule les scrutins de Montereau et de Grand-Couronne

Le Conseil d'Etat a confirmé, vendredi 9 mars, la validité des élections municipales de mars 1989 dans le 20e arrondissement de Paris, (qui avaient vu la victoire de la liste d'union de la droite) et a annulé les mêmes élections à Grand-Couronne (Seine-Maritime) et Montereau-Faut-Yonne (Seine-et-Marne). Dans ces deux dernières villes, ce sont des listes menées par un socialiste qui l'avaient emporté. Toutefois, si, à Grand-Couronne, l'irrégularité qui a motivé l'élection est due à la liste socialiste, à Montereau, la responsabilité de l'annulation incombe au Front national.

Dans le 20e arrondissement de Paris, le Conseil a rejeté chacun des griefs de la requête du député socialiste, M. Michel Charzat, qui tentait de faire valoir un défaut de sincérité des listes électorales dans cet arrondissement, l'inéligibilité de six membres (qui avaient *démissionné, quelque* temps avant l'élection, de leurs emplois à la ville de Paris) de la liste du candidat UDF-rad., M. Didier Bariani et *« l'irrégularité de propagande »* de sa liste. Au second tour, M. Bariani avait gagné avec 26 502 voix (44,94 %), face à M. Charzat, qui avait obtenu 25 966 voix (44,03 %) et M. Jean-Marie Le Pen, président du Front National, qui totalisait 6 498 voix (*11,01 %*).

En revanche, le Conseil d'Etat a annulé l'élection de Grand-Couronne au motif que, pendant les opérations de vote du second tour, des partisans de la liste conduite par le candidat socialiste, M. Bernard Frau, s'étaient procurés les noms d'électeurs n'ayant pas voté pour les inciter par téléphone à accomplir leur devoir électoral. *Pour le Conseil d'Etat, cette action* a permis des « pressions de dernière heure » et était donc *« susceptible d'affecter la liberté de choix des électeurs »*. Au second tour, M. Frau (PS) l'avait emporté avec 2 048 voix (46,38 %), face à MM. Jean Salen (PCF) 1 937 voix (43,87 %) et Claude Barbay (DVG) 430 voix (9,73 %).

Le Conseil d'Etat a également *annulé le scrutin* à Montereau-Faut-Yonne, en Seine-et-Marne, car quatre des candidats de la liste du FN, dont le candidat tête de liste, M. Jacques Prost, avaient obtenu en décembre 1988 leur inscription sur les listes électorales de la commune *« à la suite de manoeuvres frauduleuses »* et *« dans la perspective d'être rendus éligibles dans la commune »*. La présence de cette liste, qui *« n'a été permise que par une manoeuvre »*, a eu pour effet, selon le Conseil, de *« fausser le résulat des opérations électorales »* compte tenu *« notamment* [du] *faible écart de voix séparant les deux listes arrivées en tête »*. La liste d'union de la gauche de M. Alain Drèze (PS) l'avait emporté avec 2 950 voix (47,61 %) devant celles de MM. Claude Eymard-Duvernay (RPR), avec 2 834 voix (45,74 %) et Prost (FN), avec 411 voix (6,63 %).

□ **M. Loisel (RPR), nouveau maire de Vélizy.** – M. Raymond Loisel, premier adjoint au maire de Vélizy-Villacoublay, M. Antoine Trani (RPR), déclaré inéligible par le Conseil d'Etat le 21 février en raison de son statut professionel d' « entrepreneur de services municipaux » (*le Monde* du 23 février), a été élu maire jeudi 8 mars, à l'issue d'un conseil municipal très agité. M. Loisel à obtenu vingt-cinq voix, six étant allées au socialiste, M. Gérard Desseigne, qui s'était porté *« candidat par principe »*, et quatre au dissident du RPR, M. Henri Maingreaud, qui avait conduit sa propre liste contre M. Trani lors des municipales de mars 1989 et qui a réaffirmé, jeudi soir, que *« Vélizy devait avoir à sa tête un élu au-dessus de tout soupçon »*. MM. Maingreaud et Desseigne avaient réclamé la démission du conseil municipal afin que *« la population puisse, par un nouveau vote, participer au choix de son futur maire »*. A entendre les huées, les sifflets et les insultes qui ont ponctué cette séance extraordinaire du conseil municipal, le nouveau maire aura fort à faire pour ramener la quiétude dans une commune où les conseillers municipaux s'intentent mutuellement des procès pour diffamation. – (*Corresp.*)

La réorganisation de l'opposition

MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Pasqua courtisent les « fantassins » du Mouvement national des élus locaux

Ces chers élus locaux... Il y avait longtemps qu'un colloque du MNEL n'avait attiré autant de ténors politiques ! Il est rare, en effet, de voir MM. Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac et Charles Pasqua réunis à une même tribune pour s'adresser à un parterre de notables anonymes. Mais si l'ancien président de la République, l'ancien premier ministre et l'ancien ministre de l'intérieur avaient tenu à honorer de leur présence la XIVe « journée nationale » du Mouvement national des élus locaux, le 9 mars, à l'Hôtel de ville de Paris, ce n'est pas, bien sûr, par pure philanthropie.

Créé en 1953 pour soutenir les revendications des élus modérés des zones rurales, le MNEL – qui regroupe aujourd'hui plusieurs milliers de conseillers municipaux, conseillers généraux et conseillers régionaux appartenant au RPR, à l'UDF, classés « divers droite » ou sans étiquette – aspire à devenir, depuis neuf mois, le « fer de lance » de l'opposition pour la reconquête du pouvoir à partir des collectivités locales.

Sous l'impulsion de son nouveau secrétaire, un conseiller général RPR de Seine-Saint-Denis rompu depuis longtemps à toutes les formes de baroud, M. Alain Robert, il milite désormais d'une façon résolument offensive en mettant à la disposition du RPR et de l'UDF son réseau de *« fantassins de la République »*, selon l'expression de son président, M. Jean-François Pintat, sénateur UDF de la Gironde.

Et comme il est question, en ce moment, de redynamiser l'opposition, M. Pintat n'a pas manqué l'occasion de dire à ses hôtes que le fichier du mouvement, contenant les coordonnées de quatre cent mille élus locaux, pourrait faciliter à la fois la préparation de la « convention nationale des élus » de l'opposition, dont la convocation en juin ou septembre a été décidée le 6 mars (*le Monde* du 8 mars), et l'organisation de « primaires à la française », dont le principe a été retenu en vue de la prochaine élection présidentielle.

Mais la suggestion du président du MNEL n'a pas été accueillie avec une égale ferveur. M. Giscard d'Estaing reste réservé à l'idée de voir trop d'élus locaux se mêler de la procédure de désignation d'un candidat unique de l'opposition. Préférant les cénacles aux assemblées, l'ancien président de la République ne tient visiblement *pas à subir le carcan d'élus locaux* qui seraient contrôlés par le RPR. Il s'est borné à affirmer que les élus du MNEL, par leur rôle à la base de l'électorat, auraient à l'avenir *« un grand rôle à jouer »* dans la rénovation de l'opposition.

« Les élus et les citoyens-électeurs »

Le maire de Paris est apparu moins restrictif : *« La désignation d'un candidat commun étant par essence un acte de démocratie directe, elle doit reposer certes,* a-t-il dit, *sur l'expression des élus mais également et directement sur celle des citoyens-électeurs »*. Une fois n'est plus coutume (à cause de leur brouille), M. Chirac s'est référé à la proposition de loi déposée naguère par M. Pasqua : *« Les élus appartenant à l'opposition ou se réclamant d'elle (...) constituent avec les électeurs volontaires qui se sont fait inscrire le corps électoral des élections primaires présidentielles. »*

Quant au président du groupe RPR du Sénat, il a enfoncé le clou en se montrant plus précis que M. Chirac et plus hardi que M. Giscard d'Estaing : *« Il ne peut être question de réserver le choix du candidat unique aux seuls élus et*, a fortiori, *à quelques uns d'entre eux seulement*, a souligné M. Pasqua. *La méthode des primaires à la française n'a, en effet, pas pour seul objet de désigner un candidat unique. Elle a un autre intérêt de taille : c'est qu'au fur et à mesure que nos électeurs et nos élus se prononceront, région après région, dimanche après dimanche, ils confieront au candidat qui l'emportera une légitimité véritable parce qu'issue du suffrage universel. A l'inverse, la désignation d'un candidat par un cercle d'élus plus ou moins large n'est en aucune manière de nature à empêcher qu'on la conteste, ni qu'un candidat écarté ne décide de faire appel de cette décision devant le corps électoral lui-même, c'est-à-dire ne se présente quand même. »*

M. Pasqua a d'ailleurs été le seul à accepter ouvertement de recourir au fichier du MNEL pour consulter sans tarder les élus locaux de l'opposition sur la meilleure manière d'organiser des primaires. Mais cela ne pouvait surprendre puisque l'ancien ministre de l'intérieur a toujours affectionné les réseaux et n'est pas étranger, aujourd'hui, à la métamorphose de cette association champêtre en machine de combat.

ALAIN ROLLAT

□ **Mme Marie-France Stirbois entre au bureau politique du Front national.** – Unique député Front national, Mme Marie-France Stirbois fait son entrée au bureau politique du parti d'extrême droite, où elle a été *« cooptée »*, a annoncé le FN, vendredi 9 mars, le lendemain de la Journée internationale des femmes. Membre du conseil régional de la région Centre depuis 1986, Mme Stirbois, quarante-cinq ans, a été élue député d'Eure-et-Loir en décembre dernier lors de l'élection législative partielle de Dreux. Elle est également conseiller municipal de Dreux depuis mars 1989.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Rires et effondrement

« Pour tout dire, nous aimerions plus d'insolence. Une démocratie impertinente », écrivent, sous le coup d'une crise de nostalgie politique, Hélène Fontenaud et Frédérique Matonti. Qui sont-elles ? Simplement deux ex-*militantes des combats de la* gauche – lorsque la gauche était sous les armes – qui sortent de l'anonymat pour exprimer le désarroi de leur génération ! Inutile de préparer les mouchoirs : nos deux chroniqueuses de la période qui va des années Giscard à la présente installation d'un *« bon petit Etat PS »* font plutôt dans l'humour, genre Woody Allen. Cela donne *un récit dans lequel la dérision* remplace le désespoir, où l'impertinence se substitue à la méchanceté et dont les auteurs sont partagés entre *« le rire et l'effondrement »*, lorsqu'elles regardent, de loin, les ébats politiciens de leurs anciens condisciples qui font carrière. Elles, comme bien d'autres, se sont réfugiées dans le détachement et l'abstention.

Que reste-t-il de nos manifs ? est un petit livre sans prétention, drôle, astucieux, qui éclaire avec bonheur tant la sécheresse des résultats électoraux révélant la désaffection à l'égard du vote que la torpeur qu'engendre un certain désenchantement.

La génération politique que décrivent les auteurs est parvenue à la trentaine. Trop jeune en 1968, elle a été surprise, après l'arrivée de la gauche au pouvoir, par la naissance d'une nouvelle contestation estudiantine, cette fois nettement marquée à droite, puis dépassée par ce qu'on a appelé la *« génération morale »*, celle de l'antiracisme et des droits de l'homme. Comment la qualifier, sinon par l'épithète peu glorieuse de *« transitoire »* ?

Hélène Fontanaud et Frédérique Matonti précisent, au fil de leur chronique, qu'elles appartiennent à une génération sentimentale, attachée aux symboles, *« déstalinisée dès le berceau »*, peu sensible au thème laïque, cosmopolite plus qu'internationaliste. Une génération qui a découvert la politique au lycée, sous Giscard, qui ne s'est jamais tant amusée que pendant les années 79, 80 et 81, quand la France n'était pas encore *« consensuelle »* et que *les débats restaient délicieusement « archéo »*. On votait alors à tour de bras.

Ensuite, il y a eu l'état de grâce, qui n'excluait pas un brin de lucidité : *« Cette époque formidable avait le goût du « grand soir », mais ce n'était pas le grand soir [...] Ces quelques mois d'utopie passés, nous retrouvions nos marques »*, notent les chroniqueuses. Peu à peu, le look prend le pas sur la politique. D'autres occasions de descendre dans la rue se présentent, notamment aux côtés de SOS-Racisme, *« mélange de militantisme hard et de marketing choc »*, mais ce n'est plus tout à fait cela. Cette génération qui *« a été la première à se convertir en masse à la social-démocratie »* ne se satisfait pas du consensus. *« C'est l'affrontement que nous aimons par-dessus tout. La politique. Le débat »*, reconnaissent nos deux nostalgiques.

Alors ? Banal discours de *« pétroleuses »* qui pleurent sur leur jeunesse perdue ? Non, *d'abord* parce qu'elles ne pleurent pas, comme on l'a dit, ensuite parce que les records d'abstention récemment atteints, les analyses sur la *perte d'identité de la gauche et* le manque de fiabilité de la droite, les difficiles tentatives de renouvellement, ici et là, confirment bien la réalité d'une aporie politique, qui n'est pas limitée à un seul secteur de l'opinion.

Le phénomène est général et profond. L'ayant constaté, il reste à l'expliquer autrement que par des états d'âme, forcément subjectifs, ou des clichés idéologiques.

On ne saurait dire aujourd'hui que la France s'ennuie. Les Français ont d'autres centres d'intérêt que la politique, et c'est l'une des raisons pour lesquelles ils s'en détachent. Il y en a d'autres, plus ou moins claires.

En se pacifiant par rapport aux anciennes querelles, le débat de politique intérieure en France n'a pas vraiment réussi à se renouveler. Il s'est appauvri, édulcoré sur un fond de désillusion pour les uns, de conformisme pour les autres. Réduit à des rivalités de carrière, à des luttes d'influence entre les clans, il en est resté à des références vieillies qui, si honorables qu'elles soient, ne collent plus à *la réalité, et à une vision toujours* très nationale alors que la France, comme les autres pays comparables, s'est, en fait, régionalisée, par rapport à son environnement international. D'où cette impression démobilisatrice que la classe politique se dispute, à l'échelle du pays mais avec des manœuvres de conseil général, des positions de pouvoir qui, de toute façon, ne sont *plus là où l'on croit. Comment* s'y intéresser ?

Dans la réédition réactualisée de *la Politique en France sous la Ve République*, Hugues Portelli prolonge l'histoire et l'analyse de ce régime jusqu'aux deux premières années du second septennat de François Mitterrand. Cela lui donne l'occasion de proposer une étude sur *« la crise de la représentation »*. Il *recoupe ainsi* les impressions vécues par les auteurs du précédent ouvrage.

Déclin et *« désarroi stratégique »* des grandes organisations syndicales, repli du mouvement associatif, crise et perte d'influence des partis – le Front national faisant exception, – c'est l'ensemble des corps intermédiaires, y compris dans le domaine spirituel, malgré une *demande nouvelle, qui est* concerné. On enregistre un décalage entre la légitimité revendiquée par les institutions du corps social et l'adhésion qu'elles obtiennent au sein de celui-ci.

La *démocratie* continue de fonctionner, routinière, appauvrie au risque de voir un jour son utilité mise en cause. Dans le passé, bien des crises nous ont appris combien son fragile mécanisme ne résistait pas aux coups de boutoir qu'elle n'avait pas su prévenir. Il se pourrait aussi que la démocratie meure, discrètement, de désuétude.

▶ ***Que reste-t-il de nos manifs ?*** **par Hélène Fontanaud et Frédérique Matonti, Grasset, 201 pages, 89 F.**

▶ ***La Politique en France sous la Ve République*, par Hugues Portelli, Grasset, 382 pages, 160 F.**

COMMUNICATION

Adoption du budget de la chaîne publique

FR 3 aura recours à la publicité pour compenser l'arrivée de la SEPT

« FR 3 bénéficie de 30 millions de francs de recettes supplémentaires pour l'indemniser de la diffusion de la SEPT sur son antenne le samedi. Ce n'est pas généreux, mais c'est juste », dit-on au ministère de la communication où l'on se plaît à détailler le mode d'évaluation du préjudice subi par la chaîne. « Juste » : le mot fait mal à FR 3. *« Nous demandions 89 millions de francs*, rappelle la directrice générale, Mme Dominique Alduy (*le Monde* du 10 février). *Nous en recevons 9. Le reste n'est qu'un jeu d'écriture comptable qui aboutit à piocher dans nos recettes publicitaires pour compenser les pertes de... recettes publicitaires qu'engendrent l'arrivée de la SEPT et la baisse d'audience qui lui est consécutive. »*

Le budget 1990 de FR 3, adopté mercredi 7 mars malgré de fortes réserves et l'opposition des représentants des personnels, prévoit, en effet, l'attribution à la chaîne de 9 millions de francs seulement de redevance supplémentaire, un reliquat de 1989. Les 21 millions restants – selon les calculs de l'entourage de Mme Catherine Tasca, – FR 3 devra les trouver grâce à un accroissement substantiel de ses recettes publicitaires : si tout va bien, 71 millions de francs *devraient venir* s'ajouter aux 455,3 millions initialement prévus (21 millions sont d'ores et déjà budgétés, 50 devraient l'être par le conseil d'administration en mai-juin prochain).

Enfin, le budget 1990 intègre 16 millions de francs supplémentaires de produits financiers et 20 millions de francs issus d'une convention avec le ministère de l'éducation nationale pour le financement de « Continentales », la *nouvelle émission du matin.*

Ainsi remanié, le budget 1990 de FR 3 innove doublement. Dorénavant évalué à 3 451,4 millions de francs, il est très sensiblement supérieur (+ 117 millions de francs) à celui adopté par le Parlement. Il marque surtout l'abandon d'un pan de la réforme Tasca de l'audiovisuel public : faute d'argent, la tutelle renonce à contenir le développement de la publicité sur les chaînes nationales.

P.-A. G.

Difficultés financières au mensuel d'extrême droite « le Choc du mois »

Restructuration pour un sauvetage

« Nos affaires ne sont pas bonnes. Si le chiffre de nos abonnements se maintient (il est même en légère progression), en un an nous avons perdu 10 % de nos lecteurs au numéro. » Tel est le constat dressé par François Brigneau, qui signe l'éditorial du numéro de mars du *Choc du mois*, intitulé « Une situation difficile ». Le chroniqueur de ce mensuel d'extrême droite, dont la pagination est réduite de près de 20 % dans sa dernière livraison, indique que, le 15 février, l'assemblée générale des actionnaires *« a accepté la démission du cogérant Marc Dem* [directeur de la rédaction] *et a donné les pleins pouvoirs à une commission de restructuration composée de trois membres »*. Il s'agit de MM. Bernard Boizeau, directeur de la publication, Gérald Penciolelli et François Brigneau.

Cette commission a pris, selon cet éditorial, trois décisions : *« Suppression des postes de directeur et de directeur politique et des salaires qui y étaient affectés, étant bien entendu que Marc Dem et Jean Bourdier continueront leur collaboration mais ne seront plus rémunérés qu'à la pige ; réduction de la pagination ; nomination d'un coordinateur* [Christian de La Mazière, collaborateur du mensuel] *qui fera la liaison entre la commission et la rédaction. »* M. Brigneau précise que les trois membres *« bénévoles »* de cette commission se sont mis *« au travail pour étudier si le sauvetage est possible et comment »*.

Le numéro de mars consacre sa couverture aux *« vrais réseaux de l'extrême droite en Europe »*, dont les passions essentielles semblent être l'amour pour la croix gammée combinée à une haine tenace des communistes et des juifs. *Le Choc du mois* publie aussi une enquête accusatrice contre M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, ancien député et ancien maire (UDF) du dix-huitième arrondissement de Paris, *sous les titres « Fausses factures »* et « Milices juives ». Enfin, François Brigneau signe une chronique mensuelle intitulée « Lettre ouverte à Marie-France Stirbois sur la justice, les juifs et les francs-maçons ».

Le Revenu français rachète Air et Cosmos

Le groupe du Revenu français, présidé par M. Robert Monteux, vient de racheter la quasi-totalité du capital du groupe Air et Cosmos, chef de file de la presse aéronautique et spatiale en France, pour un montant qui n'a pas été révélé. Fondé il y a vingt-sept ans par MM. Jean-Marie Roche, président, Jacques Morisset, directeur de la rédaction, et Albert Ducrocq, le pionnier du journalisme spatial, Air et Cosmos avait la particularité d'être contrôlé par son personnel. MM. Riche et Morisset détenaient chacun 35 % du capital et le reste des trente salariés 40 %. C'est donc à l'ensemble du personnel du groupe que le président du Revenu français a fait une offre qui lui assure désormais environ 95 % des parts.

L'acquéreur, qui publie déjà le mensuel le *Revenu français* (171 000 exemplaires), *la Lettre recommandée* et des guides financiers et fiscaux, a l'intention de développer Air et Cosmos qui a réalisé 25 millions de francs de chiffre d'affaires en 1989 et dégage régulièrement des bénéfices.

Air et Cosmos publie *Air et Cosmos hebdo*, diffusé à 12 750 exemplaires, son édition mensuelle en anglais *Air and Cosmos* (11 000 exemplaires) ainsi qu'un bimestriel, l'*Aéronautique et l'astronautique* (4 000 exemplaires).

□ **M. Jean-Pierre Farkas est nommé directeur des radios locales de Radio-France.** – Directeur de l'ACP (Agence centrale de presse) jusqu'en janvier dernier, M. Jean-Pierre Farkas vient d'être nommé directeur des radios locales de Radio-France en remplacement de M. Daniel Hamelin qui devient délégué à l'animation. M. Farkas, qui est âgé de cinquante-sept ans, rejoint ainsi une maison qu'il connaît bien pour y avoir été successivement directeur de France-Inter (1981), secrétaire général adjoint à la décentralisation de Radio-France (1982-1984) et enfin directeur de l'information (1984-1986). Quant à M. Hamelin, quarante-huit ans, qui a fait sa carrière dans la radio et fut le fondateur de la station expérimentale Radio Mayenne en 1980, il s'est attaché à développer le réseau des radios locales de Radio-France.

□ **M. Joseph Paleton est nommé directeur de FR 3 Rhône-Alpes-Auvergne.** – Secrétaire général de la direction de l'information de Radio-France et responsable de la rubrique médias sur France-Inter, M. Joseph Paleton est nommé directeur régional de FR 3 Rhône-Alpes-Auvergne par Mme Dominique Alduy, directrice générale de la chaîne.

[Agé de cinquante-cinq ans, Joseph Paleton a commencé sa carrière dans l'audiovisuel public à Alger, où il fut correspondant de la RTF en 1958-1959, avant d'entamer un quasi-tour du monde : Radio-Djibouti en 1960-1961, délégué de l'ORTF en Amérique du Sud puis à la Martinique de 1965 à 1968. Nommé rédacteur en chef adjoint de « 24 heures sur la 2 » en 1970, il devient délégué du directeur général de la région Lorraine-Champagne-Ardennes l'année suivante, puis chef des services politique, économique et social à France-Inter en 1975. En 1981, il est nommé inspecteur général à la présidence de Radio-France et ne retrouve la rédaction de France-Inter qu'en 1985 pour prendre la responsabilité de la rubrique médias et de l'émission quotidienne « Radio-com » dont il était écarté en décembre 1989 par le nouveau directeur de l'information, M. Ivan Levaï.]

□ **La société Anabase Productions (groupe Expand) s'associe avec le hongrois MAFILM.** – Filiale à 50 % du groupe Expand, la société Anabase Productions, dirigée par MM. Philippe Cottereau et Pierre Devert, a signé, jeudi 8 mars, un accord avec la plus importante entreprise cinématographique hongroise, MAFILM (Magyar Filmagyarto Vallalat). Aux termes de cet accord, Anabase Productions et MAFILM créëent deux filiales communes (60 % Anabase, 30 % MAFILM) chargées de produire et de commercialiser les films sur l'ensemble de *l'Europe moins le Royaume-Uni* : MAFILM Europa à Budapest et MAFILM France à Paris.

JUSTICE

Didier Calmels condamné à six ans de réclusion criminelle

Un coup de fusil dans l'album de famille

Au terme de deux heures de délibéré, la cour d'assises de Paris présidée par M. Maurice Colomb a condamné Didier Calmels, l'un des plus gros repreneurs d'entreprises en difficulté, à six ans de réclusion criminelle pour avoir tué sa femme *(le Monde* du 10 mars). L'avocat général avait requis une peine de sept à dix ans et Mᵉ Georges Kiejman plaidé l'acquittement.

A coup sûr, les pleurs de Didier Calmels n'ont pas suffi au jury. Son émotion de *« petit garçon »* sans mouchoir, perdu, désavouant l'homme d'affaires pressé qu'il fut, n'aura pas fait oublier aux jurés ce superbe fusil de chasse italien, à la crosse ouvragée, posé sur une vitrine à quelques mètres d'eux durant la durée du procès. *« Retenez bien ça !* leur avait lancé M. Raymond Galiber d'Auque, l'avocat général. *Il vous a dit : je pense que j'avais oublié que je tenais un fusil... Et il avait oublié qu'il était chargé ».*

Le jury n'a donc pas oublié cette arme à l'heure de son délibéré, écartant du même coup l'acquittement plaidé par Mᵉ Georges Kiejman qui était presque parvenu à faire paraître naturelle la présence de ce double-canon dans le salon de Didier et Dominique Calmels, avenue Henri-Martin. Mais Didier Calmels était par définition le seul à pouvoir affirmer qu'il avait sorti son fusil pour un simulacre de suicide, qu'il s'était laissé entraîner *« dans une spirale »* de tristes défis par Dominique *(« T'es pas capable ! », « T'as l'air d'un imbécile »)* et, finalement, bouleversé par la révélation de son épouse lui indiquant qu'elle avait revu son amant, avait crispé sa main sur une détente trop douce.

Tout au long des deux audiences, aucun élément n'était venu contredire sa version. L'expert en balistique avait au contraire confirmé la dangerosité d'une arme naturellement *« souple »,* la belle-mère de Didier, Mᵐᵉ Geneviève Lecreurer, partie civile, a pu dire à la barre l'amour que sa fille et son gendre s'était porté durant près de vingt ans et son avocat, Mᵉ Roland Poynard, son conseil, avait incité à la clémence en rappelant : *« Nous ne sommes pas là pour accabler mais pour comprendre ».*

La lettre de la Saint-Valentin

Chacun semblait vouloir, par-delà le crime, ne retenir que l'image d'un couple à la réussite vertigineuse, prenant l'avion pour se rendre sur la Côte d'Azur comme d'autres prennent le métro, riche comme les héros de Sulitzer, comblé jusqu'au jour où Dominique se lança dans une aventure qui, au fond, *« n'était pas son genre »* dira sa mère. Et Mᵉ Kiejman et Mme Lecreurer s'accordaient pour demander, ensemble, qu'un père soit rendu à ses quatre jeunes enfants.

Pour l'occasion, Mᵉ Kiejman a frappé fort (trop fort ?) en consultant l'album de famille des Calmels au cours de sa plaidoirie. Le jury at-il été heurté de la lecture publique de la lettre de Pauline, neuf ans, à son père en prison depuis douze mois : *« Mon petit papounet adorée* (sic), *oui, tu as raison, mes notes ne sont pas fameuses mais ça va remonter. Merci mille fois pour ton autocollant* (...) *J'adore tes lettres. Smack. Ta Poupou » ?* A-t-il considéré que vingt ans d'amour – l'avocat fit passer une photographie du couple aux Seychelles, front contre front sur une plage, quelques mois avant le drame – n'expliquait précisément en rien *« la fraction de seconde »* où Calmels fit feu ?

A-t-il fini par comprendre et partager les hésitations de la victime, silhouette fragile et déchirée entre son mari et son amant ? A-t-il, en fin de compte, ressenti comme une manœuvre de diversion la diffusion d'une lettre enregistrée sur cassette remise par Dominique à Didier pour la Saint-Valentin, le 14 février 1989, deux semaines avant le drame, véritable déclaration dans laquelle Dominique scande son amour d'une voix chaude et comme fêlée ?

« La délicatesse n'est pas une vertu judiciaire », avait constaté l'avocat général au cours de son réquisitoire. Mᵉ Kiejman avait approuvé et lui en avait fait grief sans pour autant s'abstenir. Mais c'est, semble-t-il, le lot ordinaire de ces procès où l'on juge des passions amoureuses des hommes et de leurs extrémités criminelles. L'indélicatesse, cette fois, a joué contre l'accusé en finissant par rendre sa victime plus humaine et romantique que lui, pourtant redevenu digne de pitié.

LAURENT GREILSAMER

Le procès du réseau terroriste chiite

Le tribunal correctionnel de Paris condamne Fouad Ali Saleh à vingt ans d'emprisonnement

La 10ᵉ chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par M. Henri Malergue, a condamné, vendredi 9 mars, Fouad Ali Saleh à vingt ans d'emprisonnement pour la constitution d'un réseau terroriste en France en 1985 *(nos dernières éditions du 10 mars).*

Un mois après le procès du réseau terroriste chiite de Fouad Ali Saleh, le tribunal de Paris a rendu son jugement concernant les dix inculpés présents et les huit Libanais jugés par défaut. Dans l'ensemble, les peines correspondent à celles requises par le substitut du procureur de la République, M. Jacques Fourvel, contre des personnes accusées d'avoir constitué un groupe subversif responsable d'une quinzaine d'attentats particulièrement meurtriers à Paris (treize morts, plus de deux cent cinquante blessés) en 1985 et 1986.

Fouad Ali Saleh, tunisien, trente-huit ans, et Habib Haidar, alias « Bassam », en fuite, considéré comme le principal artificier du réseau, ont été condamnés à vingt ans de prison dans la mesure où ils étaient poursuivis pour « association de malfaiteurs » mais aussi pour « importation et détention de stupéfiants ». Mohamed Aïssa, quarante ans, restaurateur tunisien dont l'établissment servait de ralliement à Saleh, et Karima Ferahi, vingt-six ans, la jeune épouse de Saleh, ont été, pour leur part, condamnés à dix ans d'emprisonnement.

Le tribunal a ainsi écarté les explications d'Aïssa, prétendant avoir reçu Saleh par simple amitié dans son établissement, et celles de Karima, dont le mari avait affirmé avec force qu'elle n'était *« au courant de rien »*.

Fehti Bourguiba, vingt-neuf ans, directeur de société tunisien, Alaa Alaeddine, vingt-neuf ans, libanais, et Anwar Jomaa, vingt-six ans, libanais, tous trois poursuivis pour avoir réceptionné ou stocké des explosifs en provenance du Liban pour le compte du Hezbollah, ont été respectivement condamnés à dix ans de prison pour le premier et à huit ans d'emprisonnement pour les autres. La 10ᵉ chambre correctionnelle a, de même, condamné Hassan Aroua, trente-six ans, chauffeur de taxi tunisien, Abddelhamid Badaoui, trente et un an, étudiant en mathématiques marocain, et Omar Agnaou, vingt-six ans, marocain, tous trois également accusés d'avoir stocké ou transporté des explosifs, à cinq ans de prison.

Ces peines, plus légères, s'expliquent en grande partie par le fait que les inculpés ont aidé à l'évolution de l'enquête de police et de l'instruction et qu'ils seront prochainement jugés par la cour d'assises de Paris. Enfin, Mohamed El Moussaoui, un Libanais de vingt-quatre ans, a bénéficié d'une relaxe. L'accusation lui reprochait d'être en contact avec le Hezbollah, le « parti de Dieu » installé au Liban dont Fouad Saleh se réclame.

D'autre part, l'association SOS-Attentats et quelques victimes à titre personnel ont été déboutées pour des raisons juridiques. Ces dernières souhaitaient en effet pouvoir se constituer partie civile. Elles avaient néanmoins pu faire entendre leurs voix, notamment par l'intermédiaire de Mᵉ Jacques Chanson, et pourront se constituer régulièrement, sans problème, lors du procès aux assises.

Les sept prévenus libanais en fuite (auquel il faut ajouter « Bassam », déjà cité) ont été condamnés par défaut à des peines identiques de dix ans de prison. Les mandats d'arrêt lancés contre eux ont été confirmés.

L. G.

L'affaire du vrai-faux passeport d'Yves Chalier

Le parquet demande au magistrat instructeur de se déclarer incompétent sur les responsabilités éventuelles de M. Pasqua

Ancien directeur du cercle de jeux Concorde, M. Edmond Raffali, soixante-sept ans, a été inculpé, vendredi 9 mars, de complicité d'infraction en matière de délivrance de documents administratifs par M. Philippe Jeannin, premier juge d'instruction du tribunal de Paris, chargé du dossier concernant l'affaire dite du vrai-faux passeport remis à Yves Chalier.

M. Raffali qui, avant son inculpation, avait été placé en garde à vue durant quarante-huit heures, aurait été, dans cette affaire, un des intermédiaires ayant servi à l'acheminement des pièces, en particulier des photographies d'identité qui permirent l'établissement du vrai-faux passeport établi, sous le nom d'Yves Navarro, à l'intention d'Yves Chalier et remis, en 1986, à l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci. Yves Chalier, à l'époque, était sous le coup d'un mandat d'arrêt international et avait trouvé refuge au Brésil pour échapper à ses responsabilités dans l'affaire du Carrefour du développement, affaire dans laquelle l'ex-ministre socialiste de la coopération, Christian Nucci, devait se trouver lui-même impliqué.

Ce dossier du Carrefour du développement avait donné, par ricochet, naissance à une « affaire dans l'affaire », celle du vrai-faux passeport. Dans un premier temps, les responsabilités liées à la confection et à la délivrance du passeport Navarro à Yves Chalier n'avaient pu être officiellement établies, la justice ayant, à l'époque, fait droit à la demande de M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, en 1986, de classer ce dossier « secret-défense ». En décembre 1986, un policier de haut rang, le contrôleur général Jacques Delebois proche de M. Pasqua, avait été inculpé, mais, en quelque sorte, protégé par ce secret-défense. En septembre 1989, en réponse à une lettre du juge Philippe Jeannin, l'actuel ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, décidait la levée de ce secret-défense permettant au magistrat instructeur de procéder à l'audition du directeur de la DST, M. Bernard Gérard. Lors de son audition, M. Gérard aurait indiqué au magistrat que l'ordre donné à la DST de fabriquer le vrai-faux passeport l'avait été par M. Charles Pasqua lui-même.

Or il se trouve que le parquet du tribunal de Paris, dans des réquisitions prises en début de semaine, vient de demander au juge Philippe Jeannin de se déclarer incompétent pour instruire des faits qui pourraient être reprochés à M. Charles Pasqua, le parquet considérerait qu'il existe à l'encontre de l'ancien ministre de l'intérieur des présomptions graves de complicité d'infraction aux articles 143 et 154 du code pénal, articles réprimant, en substance, les faux commis dans l'établissement de certains documents administratifs. L'ancien ministre de l'intérieur serait passible, si ces infractions étaient établies, non plus d'une juridiction classique, mais de la Haute Cour de justice.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nᵒ 5214

HORIZONTALEMENT

I. Des femmes qu'on voit souvent sur leurs mules. – II. En les suivant, on est du bon côté. Aura une bonne fin. – III. Coule en Roumanie. Qui peut effrayer les rats. – IV. Apparu. Joint les gestes à la musique. Un solide pilier. – V. Permet d'y voir clair dans les vestibules. Fut chargé de missions. – VI. Mérite un arrêt. Fais des façons. On peut l'attraper à la main. – VII. Capable de faire son trou. Mis en quatre, par exemple. – VIII. En face de Venise. Mettent les voiles. – IX. Divinité. Fit avancer. – X. Qu'on rencontre souvent. Cacher quelque chose. – XI. Près d'une ville. Pour fixer les teintures. Participe. – XII. Il y en avait trois dans une règle. Peut glacer quand elle est chaude. – XIII. Guide. Que l'on a fait passer. Peut marquer le coup. – XIV. Se mouilla. Un oiseau bien étourdi. Champ de manœuvres. XV. Traités comme des pigeons. Bien attachées.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														■	
II							■								
III				■		■		■							
IV			■								■				
V									■				■		■
VI					■						■				
VII										■					
VIII							■		■						
IX		■	■			■		■							■
X								■							
XI		■		■				■					■		
XII							■							■	
XIII					■							■			
XIV				■						■					
XV	■							■							

VERTICALEMENT

1. Des gens qui doivent savoir donner des ordres. – 2. Ne doivent pas être oubliées par ceux qui font la bombe. Un impair pour celui qui veut faire ses preuves. – 3. Qui n'a pas bavé. Etait souvent dans les nuages. Pour celui qui est malade et dans le besoin. – 4. Pronom. A une bonne tête. Dans les règles. – 5. Un bon plan en cas de catastrophe. Utile pour un accouplement. Qui a donc circulé. – 6. Façons d'agir. Les deux manches. Chargée comme une saucisse. – 7. Ne fit donc pas l'original. Cassé par celui qui ne trouve personne. Endroit où l'on peut saigner. – 8. Terme musical. Peut accompagner une grue. Elément d'un cercle. – 9. Manifestation canine. Lie. En Belgique, peut être assimilée à une crotte. – 10. Sont très envahissantes. Bien marqués. – 11. Qu'il conviendrait d'étreindre. Un homme dont le rôle n'est pas de laver. – 12. Peut être provoqué par le goulot. Agrément étranger. – 13. Possessif. Le vieux de la vieille. Se dorent au soleil. – 14. Qui se font bien voir. Est parfois sous le bonnet. – 15. De certaine, on peut dire que c'est une vraie professionnelle. Endroit où l'on voit le jour. Qui devront donc changer de train.

Solution du problème nᵒ 5213

Horizontalement

I. Cerveau. II. Amours. Dé. – III. Rosée. Ain. – IV. Dus. Savon. – V. Ives. Lori. – VI. Oô. Lei. – VII. Livre. Nom. – VIII. Orée. Sera. – IX. Nèpe. In. – X. Ubu. Elie. – XI. Essoufflé.

Verticalement

1. Cardiologue. – 2. Emouvoir. Bs. – 3. Rossa. Vénus. – 4. Vue. Rée. – 5. Eres. Le. Peu. – 6. As. Ale. Self. – 7. Avoine. If. – 8. Dior. Oriel. – 9. Tennisman.

GUY BROUTY

Les trafiquants de stupéfiants devant les juges lyonnais

Les clients « parisiens » de la filière Carrel

Avant le réquisitoire et les plaidoiries, qui devraient occuper une semaine, la cinquième audience du procès des trafiquants de stupéfiants devant le tribunal de Lyon a été essentiellement consacrée, vendredi 9 mars, à l'audition des *« consommateurs parisiens ».* Un raccourci pour qualifier une dizaine de clients fidèles, et parfois célèbres, de la filière « Carrel » *(le Monde* des 7, 8 et 10 mars).

LYON

de notre bureau régional

« Je tiens à préciser qu'on m'a suivi car ça me gène que ces personnes puissent penser que j'ai donné leurs noms aux policiers. » Délicat, Jacky Bozzi, que ses clients appelaient simplement *« M. Louis »*, a ainsi voulu rappeler qu'il assurait un service après-vente d'une totale discrétion. Une sorte de contrat de confiance, écorné par les policiers qui observèrent, des jours durant, son porte-à-porte routinier dans les beaux quartiers de la capitale.

Ces filatures n'étaient, en fait, destinées qu'à confirmer de lourdes présomptions. Ainsi, dès leurs premières écoutes téléphoniques, les enquêteurs avaient-ils pu identifier le fameux débit saccadé de Françoise Sagan qui, en outre, avait eu la légèreté de faire un chèque pour régler une livraison plus copieuse, en prévision d'un séjour aux Antilles. « Excusée » par un certificat médical, la romancière ne put de vive voix confirmer ses aveux au magistrat instructeur – l'achat hebdomadaire de 2,5 grammes d'héroïne et d'autant de cocaïne – et le président ne fut pas le seul à le regretter.

Le journaliste-écrivain Philippe Cardinal, retenu au Yémen, et Maurice Najman, journaliste et ancien directeur de la campagne de Pierre Juquin, étaient également absents. En revanche, Laura Travelli-Picasso, introuvable à l'ouverture du procès, fit une rentrée inattendue. Pour dire peu de choses : qu'elle avait été présentée à « M. Louis » par Maurice Najman, qu'elle achetait régulièrement des doses d'un demi ou d'un gramme de poudre, qu'elle avait cessé de se droguer et était suivie par un médecin.

La « mauvaise habitude »

Les dépositions des autres représentants du milieu des arts ou du spectacle parisien – un peu vite assimilés à une « jet-set » – furent aussi peu sensationnelles : la confession d'une *« mauvaise habitude »*, assortie ou non de la promesse *« de ne plus recommencer »*.

Jean-François Chassaing, professeur d'histoire du droit, « initié » par ses étudiants, indiqua qu'il trouvait, dans de micro-doses, le moyen de chasser ses angoisses. Michel Géraud, fils du propriétaire d'un grand hôtel proche de l'Etoile, expliqua qu'il avait *« sniffé »* sa part d'héritage, avant de faire une cure chez le professeur Olivenstein. Le journaliste Gérard Lumbroso raconta qu'il consommait pour surmonter des crises existentielles. Même type de démarche pour François Debré, responsable d'un magazine sur Antenne 2, rappelant ses « couvertures » du Biafra, du Vietnam, du Cambodge, pour évoquer pudiquement des *« remises en cause personnelles et professionnelles »*. Enfin, Harry Jancovici, directeur littéraire, assuma sa *« différence »* en soulignant comment, à défaut de savoir résister aux pressions de ses amis, il commençait par leur offrir une *« ligne »* et finissait par leur indiquer celle du téléphone des sous-traitants de Lucien Carrel.

Celui-ci ayant cru bon de faire une sortie grinçante sur *« ces soixante-huitards qui n'ont pas attendu après (lui) pour prendre leur pied à l'héroïne »*, un cri de femme fusa de la salle : *« Vous c'est le pognon que vous preniez, salaud ! »* Le seul éclat d'une audience au goût amer.

ROBERT BELLERET

L'informatisation de données sensibles destinées aux tribunaux

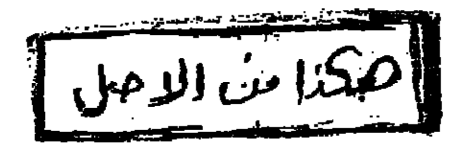
M. Pierre Arpaillange favorable à une nouvelle rédaction du décret du 4 février

Après avoir été reçu le jeudi 8 mars au ministère de la justice, le président de SOS-Racisme, M. Harlem Désir, a annoncé que M. Pierre Arpaillange était *« favorable à une nouvelle rédaction du décret »* publié au *Journal officiel* du 4 février autorisant les tribunaux à rentrer en ordinateur et à et conserver en mémoire les données sensibles qu'ils auraient à connaître. Selon M. Désir, *« cette nouvelle rédaction précisera de façon plus explicite les conditions restrictives dans lesquelles ces données pourront être mentionnées lorsqu'elles sont directement liées à l'instruction de l'affaire et fournies par les personnes concernées, ainsi que l'effacement de ces informations dès l'affaire terminée et les recours épuisés ».*

Le tollé suscité par la publication au *Journal officiel* de ce décret concernant les tribunaux judiciaires et administratifs, puis au *Journal officiel* du 1ᵉʳ mars de ceux réglementant les fichiers des renseignements généraux, avait conduit le premier ministre *(le Monde* daté 4-5 mars) à retirer précipitamment ces derniers décrets concernant, eux, les fichiers de police. On pouvait penser que cela aurait suffi à calmer les inquiétudes des syndicats et des associations antiracistes. Mais le MRAP qui avait formé un recours contre le décret du 4 février au Conseil d'Etat continuait à demander qu'on revienne sur ce texte touchant à la justice. Après avoir reçu une délégation de ce mouvement, M. Arpaillange a finalement annoncé au président de SOS-Racisme qu'il souhaitait une nouvelle rédaction du texte qu'il avait signé un mois plus tôt. Les termes du décret autorisant le stockage et le traitement de données sensibles *(« origine raciale ou opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou les appartenances syndicales des parties au litige »)* lui étant apparus maladroits, le garde des sceaux, avec l'accord de Matignon, a donc considéré qu'il fallait le modifier.

Le principe de l'informatisation des juridictions et la nécessité d'un cadre légal pour l'entourer ne seraient pas en cause : au ministère de la justice on ne veut apparemment pas toucher au fond du décret mais à sa forme que certains avaient jugée choquante.

Ag. L.



SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Après l'accord avec un syndicat

Le gouvernement donne son feu vert à la convention médicale

Le gouvernement *« ne refusera pas d'agréer un accord auquel sont parvenus les partenaires conventionnels »*, a déclaré, vendredi 9 mars, M. Claude Evin, ministre de la solidarité, après la signature d'une nouvelle convention médicale entre les trois Caisses nationales d'assurance maladie (salariés, non-salariés, agriculteurs) et la seule Fédération des médecins de France.

Le ministre a précisé, dans un entretien à l'Agence France-Presse, qu'une seconde revalorisation de cinq francs, après celle accordée *« immédiatement »*, est prévue pour le 1er mars 1991. M. Evin a également décidé de confier à M. Philippe Lazar, directeur général de l'Inserm, *« une mission d'étude sur les problèmes qui se posent ou vont se poser au système de santé au cours des quinze prochaines années »*...

Principal syndicat de médecins, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) manifestera, dimanche, et se prononcera définitivement, le 18 mars, sur cet accord que le syndicat MG-France (généralistes) qualifie de *« convention du passé avec des hommes du passé »*. Au sein du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie, seules la CGT, la FEN et la Mutualité française ont voté contre le nouveau texte.

Les internes et les chefs de clinique cessent la grève

Les internes et les chefs de clinique, qui faisaient la grève des soins depuis deux mois, ont décidé d'arrêter leur mouvement, vendredi 9 mars, quelques heures avant la signature de la nouvelle convention médicale. Cette dernière, adoptée par les trois caisses de la Sécurité sociale et la Fédération des médecins de France, entérine le blocage du secteur II à honoraires libres, mesure contre laquelle les jeunes médecins, depuis le début de l'année, avaient organisé cinq manifestations à Paris et lancé à deux reprises un mot d'ordre de grève des urgences. Précisant qu'ils *« ne s'estiment pas satisfaits de la convention »*, les jeunes médecins annoncent qu'ils vont s'organiser *« afin de pouvoir être une force de proposition et surtout d'orientation dans les tous prochains mois »*.

« La majeure partie des internes et des chefs de clinique va se trouver exclus de l'accès à un secteur du système conventionnel sans contrepartie, le secteur 1 n'étant pas revalorisé de façon significative », affirmaient les internes et les chefs de clinique, vendredi 9 mars, dans un communiqué. Le texte de la nouvelle convention, en effet, prévoit – entre autres – de geler le secteur à honoraires libres pendant une période de deux ans, permettant seulement à un millier de nouveaux médecins par an d'y entrer. Les internes, moins titrés que les chefs de clinique et les assistants d'hôpitaux, ne pourront donc plus y accéder.

DÉFENSE

Des essais de catapultage du Rafale aux Etats-Unis

Le prototype O1 de l'avion de combat Rafale-M, conçu par le groupe Dassault et destiné à l'aéronautique navale, doit faire ses essais de catapultage au sol, aux Etats-Unis à la mi-1992.

Pour des raisons financières, en effet, la France n'a pas jugé utile de construire, pour ses propres besoins, des moyens d'essais au sol pour le catapultage d'un avion voué à être embarqué ensuite sur ses porte-avions. En revanche, les essais simulant un appontage (c'est-à-dire un atterrissage sur le pont d'envol d'un porte-avions) peuvent être réalisés sur une base de l'aéronautique navale, en France, comme celle de Hyères (Var) où des brins d'arrêt sont tendus sur une piste, à même le sol.

Les essais de catapultage, qui supposent des catapultes à vapeur montées sur le sol, et les essais de freinage, qui requièrent d'autres installations, auront lieu, pour le Rafale M-O1, sur la base américaine de Tucson, dans le sud de l'Arizona.

Déjà, dans le passé, les essais de catapultage au sol de l'Etendard, conçu par Dassault, pour les porte-avions *Foch* et *Clemenceau*, avaient eu lieu sur une base en Grande-Bretagne.

□ **Reprise des relations navales franco-soviétiques.** – Le croiseur lance-missiles *Colbert* et la frégate *lance-missiles Duquesne*, qui appartiennent à l'escadre de la Méditerranée, feront une escale officielle à Sébastopol du 20 au 26 mai prochain. La dernière visite de bateaux de guerre français dans un port soviétique remonte à 1979. Depuis, les relations navales entre les deux marines avaient été interrompues, la France entendant protester contre l'action de l'armée soviétique en Afghanistan. En 1989, les chefs d'état-major des deux armées ont signé un protocole d'échanges militaires à divers niveaux.

SPORTS

ESCRIME : Masters d'épée

Jean-Michel Henry l'équipier devenu maître

Le Français Jean-Michel Henry a remporté le Masters d'épée en battant, en finale, le Soviétique Vitaly Agueev par 2 manches à 0, vendredi 9 mars, à Nîmes. Il est le premier Français vainqueur de cette épreuve créée en 1986 et rassemblant les huit meilleurs épéistes du monde.

NIMES

correspondance

Des titres, Jean-Michel Henry en avait déjà remporté. Et des plus glorieux : champion du monde en 1982, vice-champion olympique en 1984 et même champion olympique en 1988, mais à chaque fois dans le cadre de l'épreuve par équipes. Et à cotoyer ainsi des escrimeurs de l'envergure de Philippe Boisse, champion olympique, et Philippe Riboud, champion du monde, il passait quelque peu inaperçu. Le succès remporté vendredi à Nîmes dans le Masters d'épée y changera peut-être enfin quelque chose.

Le Masters, selon la formule adoptée par le tennis, est réservé aux huit premiers du classement final de la Coupe du monde, auquel est rajouté éventuellement le champion du monde en titre, s'il n'est pas automatiquement qualifié de par sa position en Coupe du monde. La Fédération internationale d'escrime avait commencé par créer un Masters de sabre, dans le but d'ajouter une épreuve de prestige au calendrier international. Aujourd'hui, chaque arme (sabre, épée, fleuret et fleuret féminin) est dotée de son Masters. La formule par élimination directe est spectaculaire et rapide, ce qui n'est pas toujours le cas des tournois d'escrime. Huit assauts, en tout et pour tout, suffisent à déterminer le nom du vainqueur.

Pour décrocher le chèque de 100000 F décerné à ce dernier, Jean-Michel Henry a dû battre, coup sur coup, le champion du monde en titre, Manuel Pereira ; le champion olympique 1988, l'Allemand de l'Ouest Arnd Schmitt ; et enfin le Soviétique Vitaly Agueev.

Cadre commercial chez Coca-Cola, Jean-Michel Henry, qui fut vice-champion du monde juniors en 1982, peut, à vingt-six ans, aborder les prochaines échéances avec une confiance renouvelée. Le voici candidat possible à un podium individuel aux championnats du monde, qui auront lieu à Lyon dans quatre mois. Mais il y sera en concurrence avec ses compatriotes Eric Srecki, vainqueur de la dernière Coupe du monde, Olivier Lenglet, leader de la Coupe du monde en cours, et toujours Philippe Riboud, qui mettra sans doute là un terme à sa carrière.

G. V.-K.

PATINAGE ARTISTIQUE : championnats du monde

L'argent des Duchesnay

Les Français Isabelle et Paul Duchesnay n'ont pas réussi à détrôner le couple soviétique Marina Klimova – Sergueï Ponomarenko qui ont conservé vendredi 9 mars à Halifax le titre de champions du monde de danse conquis l'an passé à Paris.

Toutefois, en se classant deuxièmes – c'est la première médaille d'argent de la France dans une compétition mondiale de patinage artistique depuis Patrick Perra à Lyon en 1971, – le frère et la soeur d'origine canadienne ont eu l'immense satisfaction de battre les patineurs de Moscou dans l'épreuve de danse libre : ils ont obtenu cinq notes parfaites (6,0) sur neuf pour la valeur artistique de leur programme.

Avec une chorégraphie de l'ancien champion olympique britannique Christopher Dean, ils ont dansé au son d'une flûte de Pan sur le thème musical du film *Missing* (*Dolencia*, du groupe Incarnation), une évocation de la lutte des peuples opprimés d'Amérique latine. Vêtus d'une robe rouge en lambeaux pour Isabelle et d'une chemise rayée déchirée à une manche pour Paul, ils ont interprété leur programme avec une puissance émotionnelle qui avait déjà subjugué le public lors de leurs précédentes prestations (les percussions africaines pour *Mamgo*, aux Jeux olympiques 1988 et le tango argentin le *Rêve d'Eléonore*, aux championnats du monde 1989) et qui, pour la première fois, a touché la majorité des juges.

Est-ce la fin de la controverse qui a entouré les Duchesnay depuis le début de leur carrière, en 1982 au Canada, patrie de leur père, et qui leur a fait choisir en 1986 la France, pays de leur mère, bien que leur entraîneur, Martin Skotnicky, soit d'origine tchécoslovaque et que leur lieu de résidence, Obersdorf, soit en RFA ? Pour Klimova et Ponomarenko, qui ont patiné après avoir attendu pendant plus de cinq minutes la fin de l'ovation faite aux Français par le public canadien, la tâche était difficile bien que l'essentiel, le titre, ait été acquis lors de la danse imposée et de la composition originale : leur pot-pourri sur la musique de *My fair Lady* a été techniquement parfait mais d'un classicisme dépourvu de la passion imprégnant la prestation des Français.

Huitièmes aux Jeux olympiques de 1988, troisièmes aux championnats du monde de 1989, les Duchesnay, qui sont agés de vingt-six ans pour Isabelle et de vingt-huit ans pour Paul, sont devenus avec cette médaille d'argent les favoris de l'épreuve olympique d'Albertville en 1990.

A.G.

ÉQUITATION : Jumping de Paris

Flambeau C, la retraite à dix-neuf ans

Le Jumping international de Paris, qui a débuté jeudi 8 mars, s'achèvera dimanche 11 par le Grand Prix comptant pour la Coupe du monde de saut d'obstacles et par la cérémonie des adieux de Flambeau C, l'un des plus célèbres chevaux de saut de la dernière décennie.

Dimanche 11 mars au matin, le pensionnaire du box nº 1 des Haras de Poigny-la-Forêt, près de Rambouillet (Yvelines), sera sur son trente et un. Au moment où s'approchera le van qui, des centaines de fois, l'a emmené vers les plus grands concours internationaux de saut d'obstacles, il s'agitera comme un jeune premier. Flambeau C, qui fut pendant des années le numéro un du saut d'obstacles français, prendra le chemin du Palais omnisports de Paris-Bercy, où seront célébrés ses adieux à la compétition.

Le couple formé par Frédéric Cottier et Flambeau C – le « C » fut ajouté pour le distinguer d'autres chevaux baptisés du même nom, mais qui ne connurent pas par la suite la même réussite – occupa pendant la première partie des années 80 la place qui est aujourd'hui dévolue au champion olympique Pierre Durand et à Jappeloup. Il s'imposa par trois fois dans le Grand Prix de Rome, l'un des concours les plus réputés du monde, et remporta cinq médailles en championnats internationaux ou aux Jeux olympiques : une en individuel (bronze aux championnats d'Europe 1983) et quatre lors d'épreuves par équipes.

En 1982, avec un double sans-faute, Cottier et son alezan permettaient à la France d'enlever le titre mondial par équipes. Six années plus tard, ils étaient encore présents pour participer à la conquête de la médaille de bronze par équipes aux Jeux de Séoul. Mais la longévité de Flambeau C ne se limite pas à cela. Ce sont plus de dix ans passés sous la selle de Frédéric Cottier qui seront célébrés dimanche dans le cadre du Jumping de Paris.

L'an dernier, à dix-huit ans, *Flambeau C terminait encore* quatrième du Grand Prix de Dublin. Il était devenu l'un des chevaux les plus âgés présents sur les concours internationaux, mais ne battra pas le record en la matière : Miss Moët, le cheval du Brésilien Nelson Pessoa, gagnait encore des épreuves à l'âge de vingt et un ans. La question est de savoir si ces chevaux sont usés ou s'ils ont été ménagés de telle sorte qu'ils sont encore aptes à sauter en compétition. Et le certificat vétérinaire établi pour Flambeau C en décembre 1989 conclut que son état de santé est *« excellent »*.

Frédéric Cottier se défend. Depuis plusieurs années, il est accusé de vouloir à tout prix continuer à monter son vieux cheval. Une campagne a en effet été organisée par le mensuel spécialisé *Cheval Magazine*, en vue d'obtenir la mise à la retraite de Flambeau C, jugé fatigué et inapte au service. Après les Jeux de 1988, le magazine a organisé un référendum auprès de ses lecteurs afin de pousser la Fédération française d'équitation, propriétaire de Flambeau C, à mettre celui-ci à la retraite d'office.

« Dans l'esprit des gens, réplique Frédéric Cottier, *un cheval de treize ans est considéré comme usé. Cela peut être vrai si le cheval en question a été lancé prématurément en compétition, ce qui se fait de plus en plus fréquemment. Mais un cheval qui a été ménagé jusqu'à l'âge neuf ans, comme c'est le cas de Flambeau, peut durer beaucoup plus longtemps. Nous n'avons pris aucun risque en lui faisant poursuivre sa carrière : personne, ni la Fédération, ni le vétérinaire fédéral, ni moi-même, n'y aurait eu intérêt dans ce contexte polémique. »*

Usure psychique

Une rumeur selon laquelle Flambeau C aurait subi dans le passé une névrectomie, opération consistant à inciser un nerf pour insensibiliser une zone douloureuse, a également parcouru le milieu équestre. Frédéric Cottier y oppose un démenti. Le cavalier parisien ne veut pas que la décision de retirer Flambeau C des compétitions soit interprétée comme un succès de ses détracteurs.

« Cela devait de toute façon finir par arriver, dit-il. *Mais si j'ai décidé de mettre un terme à la carrière du cheval maintenant, c'est en dehors de toutes les pressions extérieures. Simplement, j'ai constaté que Flambeau ne pouvait plus prétendre à être sélectionné en équipe de France A. Il est indéniable que, à partir de quinze ans environ, la vieillesse se fait sentir, non pas tant sur le plan physique qu'au niveau psychique, où une certaine usure apparait. Sa forme lui permettrait de poursuivre sa carrière sportive quelque temps, mais qu'a-t-il encore à prouver ? »*

Frédéric Cottier et la Fédération française se sont mis en quête d'un lieu où Flambeau C pourrait aller couler des jours heureux, mais point trop paisibles. *« Un cheval est comme un athlète. Quand il cesse la compétition, les dépenses physiques et la vie sociale qui l'entourait lui manquent. Le mettre du jour au lendemain au pré, c'est l'abandonner et risquer de le voir se laisser mourir. »*

Flambeau C ne connaîtra pas cela. Même s'il n'est pas entier et ne peut donc se consacrer à des tâches de reproduction, il sera d'une façon ou d'une autre un retraité actif. Acheté il y a plus de dix ans pour 350 000 francs, il a rapporté plus de 3 millions de francs en concours. Cela vaut bien une jolie pension de retraite.

GILLES VAN KOTE

□ **AUTOMOBILISME : Grand Prix de Phoenix.** – Le pilote français Philippe Alliot qui fait ses début dans l'écurie Ligier-Gitanes a été exclu du Grand Prix de formule 1 de Phoenix, première épreuve du championnat du monde 1990 le 11 mars, à l'issue de la séance d'essais du 9 mars. Victime d'une sortie de route le pilote avait été remis en piste par ses mécaniciens, or la manoeuvre est interdite par le règlement sans l'accord des commissaires.

RELIGIONS

L'absence de l'Eglise catholique est critiquée au rassemblement de Séoul

Les limites de l'œcuménisme

Près de mille personnes, délégués officiels et experts, participent au rassemblement mondial de Séoul (Corée du Sud) consacré à *« la justice, la paix et la sauvegarde de la création »*, à l'initiative du Conseil œcuménique des Eglises. L'absence d'engagement officiel de l'Eglise catholique (*le Monde* du 6 mars), fait l'objet de critiques diverses.

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Il fallait bien le parc olympique et la salle d'haltérophilie des derniers Jeux pour soulever une telle montagne : offrir un front uni des Eglises pour alerter le monde sur les menaces qui pèsent sur lui et provoquent une crise morale sans précédent de l'humanité. A mi-parcours de cette assemblée de Séoul, règne une certaine déception. Si les trois cents sept Eglises membres du Conseil œcuménique, représentant cent vingt pays, ont bien fait le *déplacement*, l'absence de ténors des Eglises orthodoxes et surtout celle de l'Eglise catholique, dont les vingt délégués (sur 550) ont été nommés par le Vatican à titre purement consultatif, suscite des regrets et des critiques.

Les personnalités qui l'an dernier, à l'échelle européenne à Bâle, avaient survolé les débats sur le même thème sont absentes. Annoncé, le métropolite Kyrill de Smolensk, responsable du patriarcat orthodoxe de Moscou pour les questions oecuméniques, n'est pas venu à Séoul, pas plus que les cardinaux Martini, archevêque de Milan, l'une des personnalités catholiques les plus ouvertes au mouvement œcuménique, et Etchegaray, président du Conseil pontifical Justice et Paix. Le Conseil romain de l'unité des chrétiens est discrètement représenté à cet événement, dont l'ensemble des Eglises protestantes et orthodoxes, membres du Conseil œcuménique, avaient voulu faire un « concile » de réconciliation manifestant la volonté commune de toutes les Eglises de défendre partout dans le monde la paix, la justice et la *« sauvegarde de la création »* (défense de l'environnement).

Cette bouderie catholique a été regrettée à haute voix par maints délégués et observateurs du rassemblement de Séoul. Lui-même affronté dans son pays à de délicats rapports avec les protestants (1), le cardinal Kim, archevêque de Séoul, a déclaré à l'assemblée : *« Si seulement toutes nos Eglises étaient unies dans la recherche de la justice et de la paix ! Si seulement si nous mettions autant d'énergie à promouvoir le respect de la nature, que nous en mettons à gérer nos institutions ecclésiastiques ! »*

Semi-échec du point de vue œcuménique, le rassemblement de Séoul marque la relance d'une « dynamique Nord-Sud » que les récents bouleversements en Europe de l'Est risquaient d'éteindre. Les délégués les plus actifs viennent des Eglises aux multiples dénominations (méthodiste, baptiste, presbytérienne, pentecôtiste, épiscopalienne) d'Afrique, d'Amérique latine, du Pacifique, des Caraïbes et bien sûr d'Asie. Ils entendent affirmer leur vitalité par rapport aux Eglises du Nord et surtout leur engagement dans les luttes populaires.

« La libération de Mandela, c'est comme si le Seigneur était revenu parmi nous, mais ce n'est pas encore notre libération, parce que l'apartheid n'est pas aboli », dit ainsi le Révérend Franck Chicane, secrétaire général du Conseil des Eglises d'Afrique du Sud. La question de la dette des pays pauvres est l'une des plus débattues. A certains délégués des pays riches du Nord qui proposent un simple moratoire, des représentants d'Eglises du Sud estiment que *« la seule véritable attitude de solidarité chrétienne serait de demander collectivement l'annulation pure et simple de la dette des pays pauvres »*.

Ce rassemblement ressemble à une longue liturgie. Aux cultes, succèdent des litanies de témoignages où tout à la fois on exalte des « *martyrs* » de la justice (Lumumba, Steve Bicco, Mgr Romero), on lance des propositions utopiques (interdiction de toute exportation d'armes, moratoire d'un an de non-violence), on passe en revue tous les fléaux écologiques, sociaux, sexistes ou racistes de la planète.

Un rôle d'alerte « prophétique »

Dans cette apparente confusion, domine la question de la culpabilité des Eglises. Barbara Harris, première femme évêque de l'Eglise anglicane (épiscopalienne) des Etats-Unis, a enflammé son auditoire sur le thème de la « *complicité* » des chrétiens avec certaines formes d'exploitation capitaliste et la nécessaire « *repentance* » devant précéder, selon elle, toute démarche d'affirmation et d'engagement des Eglises à propos de paix et de justice.

Les événements en Europe de l'Est ont manifestement pris de court les délégués de Séoul. A la différence de la rencontre de Bâle d'il y a un an, les protestants allemands interviennent peu, sauf pour dire que la victoire de la liberté en Europe laisse entière la question du nouveau système de valeurs dans ces pays et qu'à cet égard, face aux risques d'un *« matérialisme déchaîné et effréné »*, les Eglises doivent rester vigilantes et engagées. Entre les systèmes marxiste et capitaliste également rejetés, les participants de l'assemblée de Séoul peinent ainsi à trouver un langage autre que le traditionnel discours tiers-mondiste.

Le document final de ce rassemblement, actuellement en cours de discussion, ne manque pourtant pas d'ambition. Il exprime la nécessité pour toutes les Eglises, non pas de proposer des solutions politiques, mais, face à un monde en pleine crise morale, de définir de nouvelles valeurs de référence et jouer un rôle d'alerte *« prophétique »* selon le principe d'une *« nouvelle alliance »* à conclure entre Dieu et les hommes et entre les hommes eux-mêmes.

HENRI TINCQ

(1) La Corée du Sud compte 6500000 protestants et 2000000 de catholiques sur 40 millions d'habitants.

CHRONOLOGIE

Février 1990 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

ÉTRANGER

1er. – BULGARIE : Le PC, réuni depuis le 30 janvier pour son quatorzième congrès, adopte un *« Manifeste pour un socialisme démocratique »*, qui rompt avec le passé. Le 2, M. Alexander Lilov est élu à l'unanimité à la tête du parti pour remplacer M. Petar Mladenov qui reste chef de l'Etat. Le 8, M. Andreï Loukanov forme le nouveau gouvernement, qui ne comprend que des communistes après le refus de l'opposition de participer à un cabinet d'union nationale. Le 25, une manifestation anticommuniste rassemble plus de cent mille personnes à Sofia (du 31/I au 5/II, 9, 10, 20 et du 25/II au 1er/III).

1er. – RDA-RFA : M. Hans Modrow, premier ministre de la RDA, prenant en compte l'impatience de la population est-allemande, se rallie à l'idée de réunification de l'Allemagne et présente un plan en quatre étapes. Sa proposition de neutralisation militaire du futur Etat est critiquée à Bonn où le chancelier Helmut Kohl propose, le 6, une réalisation rapide de l'union économique et monétaire. Une commission chargée d'élaborer un projet dans ce sens est créée, le 13, lors d'un sommet interallemand, à Bonn, qui n'a aucun autre résultat (du 4 au 17, 21, 22 et 24).

1er. – ROUMANIE : Le Front de salut national accepte de partager le pouvoir avec l'opposition au sein d'un Conseil provisoire d'union nationale (CPUN). M. Ion Iliescu, communiste réformateur qui dirigeait le CFSN depuis le 22 décembre, reste président du CPUN. Mais des manifestations quasi quotidiennes se poursuivent devant l'immeuble du gouvernement, qui est même pris d'assaut et mis à sac le 18 (du 1er au 26 et 28).

4. – COSTA-RICA : M. Rafael Angel Calderon, candidat du Parti de l'unité sociale-chrétienne (centre gauche), remporte l'élection présidentielle. Il succèdera le 8 mai au président Oscar Arias, dont le Parti de libération nationale (social-démocrate) est au pouvoir depuis 1982 (6).

4. – ÉGYPTE : Neuf touristes israéliens sont tués dans l'attaque de leur autocar par deux hommes masqués dans le désert près d'Ismaïlia. Le président Moubarak condamne fermement *« ce crime lâche visant à saboter les efforts de paix au Proche-Orient »* (du 6 au 9).

4. – YOUGOSLAVIE : La Ligue des communistes de Slovénie décide de rompre avec la Ligue fédérale (LCY). Elle prône le renouveau démocratique, ce que fait aussi le PC croate le 11 (6, 14 et 28).

5. – RDA : M. Hans Modrow forme un nouveau gouvernement de *« responsabilité nationale »*, élargi aux partis d'opposition. Le Parti du socialisme démocratique (ex-communiste) n'a plus que seize ministres sur trente-cinq. Tous les partis s'organisent en vue des élections du 18 mars, les sociaux-démocrates, les chrétiens-démocrates et les libéraux recevant le soutien de personnalités ouest-allemandes membres des « partis frères » (6, 7, 14, 21, 22, 25-26 et 27).

7. – URSS : A l'issue de trois jours de débats houleux, le plénum du comité central du PC approuve le projet de programme du parti présenté par M. Gorbatchev dans la perspective du prochain congrès qui est avancé d'octobre à juin. Cette « plate-forme » prévoit de profonds changements dans le système communiste, dont l'abandon du rôle dirigeant du parti et le passage à un *« régime présidentiel démocratique »*. Le Soviet suprême, après avoir refusé, le 14, accepte, le 27, de convoquer pour les 12 et 13 mars une session extraordinaire du Congrès des députés, seul habilité à modifier la Constitution pour entériner ces réformes (du 1er au 14, 16, 17, 24 et 27/II, 1er/III).

7-10. – ÉTATS-UNIS-URSS : La visite à Moscou de M. James Baker, secrétaire d'Etat américain, permet des *« progrès substantiels »* sur tous les dossiers du désarmement. Washington et Moscou prévoient en particulier de détruire *« l'essentiel »* de leurs armes chimiques (du 7 au 13).

9. – HONGRIE-VATICAN : Les relations diplomatiques, rompues en 1945, sont rétablies (du 9 au 12).

9. – IRAN : M. Ali Khamenei, successeur de l'imam Khomeiny, affirme à l'occasion du onzième anniversaire de la révolution islamique que *« la sentence de mort prononcée il y a un an contre Salman Rushdie doit être exécutée »* (6, 11-12, 13 et 20).

9. – NAMIBIE : L'Assemblée constituante approuve une Constitution qui interdit la peine de mort, instaure le multipartisme et garantit les droits fondamentaux du citoyen. Le 16, elle élit, à l'unanimité, M. Sam Nujoma, chef de la SWAPO, pour devenir le premier président namibien, le 21 mars, jour officiel de l'indépendance (11-12 et 17).

10. – RFA-URSS : M. Gorbatchev, recevant à Moscou M. Kohl, lui confirme que l'URSS accepte que les deux Etats allemands décident librement de la forme, du calendrier et des modalités de leur unification. Mais il précise, le 12, dans un message à M. Modrow, que *« le maintien d'une Allemagne unie dans la structure de l'OTAN ne peut être accepté »* (9, du 11 au 22 et 27).

12. – ISRAËL : M. Ariel Sharon annonce devant le comité central du Likoud qu'il démissionne du gouvernement pour protester contre le projet de M. Itzhak Shamir, premier ministre et chef du Likoud, d'organiser des élections dans les territoires occupés (7, 11-12, 14, 15, 20, 22 et 24).

12-14. – URSS : Trois jours d'affrontements, à Douchambé, capitale du Tadjikistan, font vingt-deux morts, selon un bilan officiel. Les émeutiers, des Tadjiks musulmans, s'en prennent aux Arméniens mais aussi aux Russes (du 14 au 20/II et 2/III).

13. – EST-OUEST : Les ministres des affaires étrangères de l'OTAN et du pacte de Varsovie, réunis à Ottawa pour l'ouverture des négociations sur le projet « ciel ouvert » concluent deux accords : l'un fixe un plafond de 195 000 hommes pour les troupes américaines et soviétiques dans la « zone centrale » de l'Europe, les Etats-Unis pouvant conserver un maximum de 30 000 hommes supplémentaires dans le reste de l'Europe. Le second accord prévoit que des discussions sur les problèmes de la réunification de l'Allemagne auront lieu peu après les élections du 18 mars en RDA, entre les quatre puissances garantes du statut de l'Allemagne (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, URSS) et les deux Etats allemands (3, 8 et du 10 au 17/II, 1er/III).

13. – ÉTATS-UNIS : Drexel Burnham Lambert, l'une des principales banques d'affaires new-yorkaises, se met en faillite et cesse, le 15, toute activité en raison de la crise des « junk bonds », ces obligations à haut risque qui ont servi à financer les OPA géantes de ces dernières années (14, 15, 17, 20 et 21).

14. – INDE : Un Airbus A-320 d'Indian Airlines s'écrase après avoir raté son atterrissage à Bangalore. 90 des 146 personnes à bord sont tuées (15, 16, 18-19, 20 et 22).

15. – ARGENTINE-GRANDE-BRETAGNE : Les relations diplomatiques sont rétablies huit ans après la guerre des Malouines (15 et 17).

15. – COLOMBIE : Le président Bush et les présidents de trois pays producteurs de cocaïne (Bolivie, Colombie, Pérou) se réunissent à Carthagène pour jeter les bases d'une coopération contre la drogue (4-5, 15, 16 et 17).

15. – SUÈDE : Le Parlement rejette, par 190 voix contre 143, un sévère programme d'austérité. M. Ingvar Carlsson, chef d'un gouvernement social-démocrate minoritaire depuis 1986, démissionne avant d'être reconduit, le 26, après avoir un peu adouci son plan de redressement (10, 14, 17, 21, 23, 24 et 28/II, 1er/III).

16. – POLOGNE : Les pays créanciers regroupés au sein du Club de Paris acceptent de rééchelonner le paiement de 9,4 des 27 milliards de dollars que la Pologne leur doit, sur une dette totale de 40 milliards (11-12, 15 et 17).

17. – LIBAN : Une trêve précaire intervient dans les combats interchrétiens qui opposent, depuis le 31 janvier, à Beyrouth-Est et dans ses environs, l'armée du général Aoun à la milice des Forces libanaises. Le bilan des victimes s'élève à 764 morts et 2 500 blessés dont près des deux tiers sont des civils (du 1er au 21 et du 24 au 28).

18. – JAPON : Aux élections législatives, le Parti libéral démocrate (conservateur) parvient à conserver la majorité absolue à la Chambre basse, avec 275 (- 25) des 512 sièges, en dépit d'une nette progression du Parti socialiste, qui passe de 85 à 136 sièges. Le 27, M. Toshiki Kaifu, réélu premier ministre, doit se plier aux exigences des chefs de clans du PLD pour former son second gouvernement (4-5, 16, 17, 20, 21 et 28/II, 1er/III).

18. – MONGOLIE : La formation d'un parti d'opposition, autorisée par le pouvoir, marque la fin du monopole du PC (14 et 20).

19. – COTE-D'IVOIRE : Des étudiants commencent à manifester contre les conséquences de la crise économique. Les jours suivants, ils réclament le départ du président Félix Houphouët-Boigny, au pouvoir depuis 1960 (22, 25-26 et 27/II, 1er/III).

19-24. – FRANCE-PAKISTAN ET BANGLADESH : M. Mitterrand est le premier chef d'Etat français à se rendre au Pakistan, du 19 au 21, où il accepte d'autoriser la vente d'une centrale nucléaire, et au Bangladesh, du 22 au 24, où la France participe activement au projet de contrôle des inondations (du 20 au 26).

20. – CEE : Les ministres des affaires étrangères des Douze, réunis à Dublin, apportent leur soutien aux efforts de Bonn pour la réunification de l'Allemagne. Un sommet européen extraordinaire sur ce thème est fixé au 28 avril à Dublin (du 14 au 24 et 28).

21. – POLOGNE-RFA : M. Tadeusz Mazowiecki, premier ministre polonais, demande qu'un traité garantissant l'intangibilité de la frontière germano-polonaise soit conclu entre la Pologne et les deux Allemagnes avant la réunification. Malgré les pressions occidentales, le chancelier Kohl refuse de prendre des engagements sur cette question, affirmant qu'elle relève du Parlement et du gouvernement d'une Allemagne réunifiée (à partir du 15).

22. – ESPACE : La fusée européenne Ariane-4, porteuse de deux satellites de télécommunication japonais, explose juste après son décollage de Kourou (Guyane). L'échec de ce trente-sixième tir d'Ariane survient après dix-sept lancements consécutifs réussis (24, 25-26 et 28/II, 1er et 3/III).

23. – GABON : Le président Omar Bongo promet des réformes politiques alors que le pays est paralysé par des grèves et des manifestations. Le 27, il affirme que les tensions sociales sont dues aux *« contraintes »* imposées par le FMI (24 et 28/II, du 1er au 5/III).

23. – ONU : L'Assemblée générale des Nations unies, réunie en session extraordinaire depuis le 20, approuve un programme mondial d'action contre la drogue (22, 23 et 25-26).

23. – SALVADOR : Mort de José Napoleon Duarte, président de la République de 1984 à 1989 (25-26).

23. – SUISSE : Le tribunal fédéral acquitte Mme Elisabeth Kopp, ancien ministre de la justice et de la police, jugée pour violation du secret de fonctions dans une affaire de blanchiment d'argent de la drogue (du 20 au 23 et 25-26).

24. – ITALIE : Mort de Sandro Pertini, président de la République de 1978 à 1985 (27).

24. – URSS : Lors des premières élections libres depuis la guerre en Lituanie, les indépendantistes remportent dès le premier tour la majorité des sièges du Parlement de la République (9, 11-12, 17, 20, 22, 25-26 et 27/II, 3/III).

25. – NICARAGUA : A l'élection présidentielle, Mme Violeta Chamorro, candidate de l'Union nationale d'opposition (UNO), l'emporte avec 54,7 % des suffrages sur M. Daniel Ortega (40,8 %), dirigeant du Front sandiniste de libération nationale (FSLN) au pouvoir depuis 1979. Le président Bush se réjouit de cette *« nouvelle victoire de la démocratie »*. La plupart des dirigeants sandinistes acceptent cette défaite, qu'ils n'avaient pas prévue, tout en souhaitant défendre les *« conquêtes de la révolution »* : avec 39 députés sur 90, contre 51 remportés par l'UNO, le FSLN peut bloquer toute réforme constitutionnelle (3, 9, 11-12, 20 et à partir du 23).

25. – URSS : Cent mille personnes défilent à Moscou dans le calme pour demander une accélération des réformes. Alors qu'une manifestation similaire, le 4, avait été encouragée par le pouvoir, les autorités avaient, à partir du 20, multiplié les mises en garde contre d'éventuelles provocations (6, 22 et du 24 au 27).

26. – FINANCES MONDIALES : L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo chute de 4,5 %, son plus fort recul depuis le krach d'octobre 1987 : à 33 321, il a perdu près de 15 % en deux mois. En raison des incertitudes économiques, le yen se replie lui aussi, jusqu'à 149 yens pour 1 dollar, le 27. Le mark aussi est en baisse et les marchés boursiers européens sont déprimés, en raison de la flambée des taux d'intérêt à long terme en RFA, en partie due à la perspective de la réunification allemande. A partir du 26, la Bourse de New-York, qui a perdu 7 % en deux mois, remonte, se détachant de celle de Tokyo ; la Bourse de Paris, où la baisse est supérieure à 10 % en deux mois, se redresse avec Wall Street (du 4 au 9, 11-12, 14, 16, 18-19 et du 21 au 28/II, 2, 3 et 4-5/III).

26-27. – TCHÉCOSLOVAQUIE-URSS : Au cours de la première visite officielle à Moscou du président Vaclav Havel, un accord est signé sur le retrait des troupes soviétiques de Tchécoslovaquie avant le 30 juin 1991. Prague obtient aussi que ne soit pas renouvelé le traité bilatéral, à vocation militaire, qui liait traditionnellement l'URSS à chacun des pays du bloc de l'Est (15, 27 et 28/II, 1er/III).

28. – BÉNIN : Le général Mathieu Kérékou accepte la libéralisation du régime marxiste-léniniste qu'il avait instauré en 1972 après un putsch militaire. Le plan de démocratisation a été conçu par une conférence nationale regroupant toute l'opposition : convoquée par le régime sous la pression de la rue, elle s'est réunie à Cotonou du 19 au 28 (21/II, 1er et 2/III).

La libération de M. Nelson Mandela

Le 2, le président sud-africain Frederik De Klerk annonce devant le Parlement la légalisation des mouvements nationalistes noirs, dont le Congrès national africain (ANC), interdit depuis 1960, la libération des prisonniers politiques qui n'ont pas commis de violences, la fin de la censure et la suspension des exécutions capitales. Ces mesures de libéralisation sont favorablement accueillies à l'étranger, à Moscou et en Afrique noire, comme dans les pays occidentaux.

Le 11, M. Nelson Mandela est libéré après vingt-sept ans de captivité. Le chef historique de l'ANC était devenu *« le plus célèbre prisonnier politique du monde »*, et sa libération est saluée avec enthousiasme dans de très nombreux pays. Dès son premier discours, prononcé au Cap, il affirme que l'ANC n'a *« pas d'autre choix que de continuer la lutte armée »*. Mais il exprime aussi son *« espoir de voir s'instaurer rapidement un climat conduisant à une solution négociée »*.

Le 13, parlant devant plus de cent mille personnes au stade de Soweto à Johannesburg, M. Mandela multiplie les appels *« au calme et à la discipline »*. Les jours suivants, devant la presse, il se montre favorable aux *« compromis »*. *« Tout est négociable »*, répète-t-il.

Le 16, le comité exécutif de l'ANC, réuni depuis le 14 à Lusaka (Zambie) en l'absence de M. Mandela, accepte de rencontrer M. De Klerk mais refuse d'envisager des négociations avant la levée complète de l'état d'urgence et la libération de tous les prisonniers d'opinion.

Le 20, alors que la Grande-Bretagne annonce la levée des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, les onze autres membres de la CEE refusent de prendre la même décision, souhaitant d'autres pas vers *« l'élimination complète de l'apartheid »* (du 3 au 24, 27 et 28).

FRANCE

2. – M. Michel Rocard annonce sept nouvelles mesures pour améliorer la sécurité routière, dont le port obligatoire de la ceinture de sécurité aux places arrières des automobiles (4-5 et 10).

3. – Un ouragan provoque la mort de vingt-quatre personnes et de très importants dégâts dans l'Ouest, le Centre et la région parisienne. Jusqu'à la fin du mois, les intempéries se succèdent et plusieurs autres violentes tempêtes frappent le nord et l'ouest de l'Europe, en particulier du 26 février au 1er mars où quatre-vingt-quatre personnes sont tuées, dont dix-neuf en France (6, 7, du 13 au 20 et du 24/II au 3/III).

4. – M. Jacques Chirac, invité de « 7 sur 7 » sur TF 1, se présente comme le garant de l'unité du RPR et propose que l'opposition constitue un *« contre-gouvernement »* (6, 7, 13 et 14).

5. – M. Rocard, interrogé sur Europe 1, se défend de tout *« immobilisme »*, affirmant que les nombreux *« chantiers de réforme »* ouverts répondent à trois critères : *« Modernisation, justice sociale, mais pas de bouleversements »* (7).

7. – Le conseil des ministres approuve des mesures pour accélérer l'expansion de la télévision par câble alors que 2,3 millions de prises ont été installées mais que seuls 250 000 foyers sont abonnés (8 et 9).

7. – Le gouvernement remet en cause le projet d'aménagement du bassin de la Loire sous la pression des écologistes qui s'opposaient à la construction de quatre barrages (8, 9 et 11-12).

7. – Cent trente associations lancent une campagne *« pour le droit de vote aux élections locales de tous les résidents étrangers »* (9, 17 et 22).

9. – L'accord sur la modernisation de la grille unique de la fonction publique est signé par cinq syndicats, mais ni par la CGT, ni par FO. Au moins 40 milliards de francs seront consacrés à cette réforme qui doit s'étaler sur sept ans (du 31/I au 3/II, du 8 au 12, 17 et 21).

9. – M. Rocard décide de geler pour un an les travaux préparatoires au stockage souterrain de déchets nucléaires sur les quatre sites retenus en 1987, après de vives protestations des habitants des régions concernées (du 9 au 12, 21 et 25-26).

11. – Aux assises nationales du RPR, la motion Chirac-Juppé obtient 68,32 % des voix et la motion Pasqua-Séguin, 31,68 %. M. Jacques Chirac, réélu à l'unanimité président du RPR, renomme M. Alain Juppé au poste de secrétaire général. Au sein du bureau politique, élu le 17 par le conseil national, le courant Pasqua-Séguin obtient neuf des trente sièges à pourvoir et celui de MM. Noir et Carignon, quatre (du 2 au 20, 22 et 23/II, 2/III).

11. – Mort du père dominicain Marie-Dominique Chenu, l'un des principaux inspirateurs du concile Vatican-II (13 et 14).

12. – Devant le comité central du PCF, M. Charles Fiterman suggère l'abandon du centralisme démocratique. Les positions de M. Fiterman sont très critiquées par la plupart des membres de la direction du PCF (3, 6, du 9 au 19, 21, 23, 24 et 27).

12. – M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, propose aux autres syndicats réformistes la création d'un *« comité de coordination pour l'action syndicale en Europe »* (13, 18-19 et 21).

14. – Perrier retire de la vente 160 millions de bouteilles d'eau minérale dans le monde, afin de préserver l'image de qualité et de pureté de la marque après la découverte aux Etats-Unis de traces de benzène dans certaines bouteilles (du 13 au 17 et 25-26).

14. – Une grève des soins non urgents est suivie par de nombreux médecins libéraux et hospitaliers alors que le conflit des internes et des chefs de clinique s'essouffle et que les négociations médecins-Sécurité sociale, qui durent depuis dix mois sur la prochaine convention médicale, sont toujours dans l'impasse (à partir du 1er).

15. – M. Lionel Jospin annonce un plan de réorganisation de l'école élémentaire, prévoyant à partir de 1991 deux cycles de trois ans et une plus grande autonomie des maîtres dans la gestion des programmes et des horaires (16 et 20).

15. – Les militants du PS votent jusqu'au 8 mars sur les sept motions déposées avant le congrès de Rennes, du 15 au 18 mars, alors que les contestations sur les mandats de certaines fédérations semblent prendre le pas sur les débats de fond (du 1er au 6, 10, 13, 14 et à partir du 16).

19. – L'Etat cède à Rhône-Poulenc 35 % du capital de Roussel-Uclaf, ouvrant la voie à une coopération industrielle entre le groupe chimique public français et la firme ouest-allemande Hoechst, qui contrôle 54,5 % de Roussel-Uclaf (20 et 21).

20. – M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, met en cause la responsabilité des agriculteurs dans la pollution de l'eau par les nitrates qui s'est accrue après de fortes pluies (du 20 au 24 et 28).

20. – Le MRG et l'Association des démocrates, qui regroupe les centristes qui ont participé à l'« ouverture » de 1988, concluent un accord pour développer ensemble *« la deuxième force de la majorité présidentielle »* (13, 21, 25-26 et 28).

21. – M. Valéry Giscard d'Estaing propose la réunion d'une convention nationale des élus de l'opposition, alors que M. Michel Noir, maire RPR de Lyon, et M. François Léotard, président du Parti républicain, multiplient les contacts dans l'intention de lancer un appel à l'union des formations de l'opposition (3, 16, 17, 20, 22, 23 et 24).

22. – M. Rocard annonce, dans un discours prononcé à la chancellerie, sa volonté de faire de 1991 une année *« prioritaire »* pour la justice (du 23 au 26/II, 4-5/III).

23. – Renault annonce un accord industriel et financier avec le constructeur automobile suédois Volvo. La prise de participation de Volvo dans Renault est de 20 % et celle de Renault dans Volvo de 10 %. L'accord, qui suppose le vote d'une loi modifiant le statut de la Régie, n'est critiqué que par le PCF et la CGT, tandis que le pouvoir et le PS affirment que l'engagement pris par M. Mitterrand lors de la campagne présidentielle de 1988 et ne prévoyant *« ni nationalisation ni privatisation »* n'est pas remis en cause (du 24 au 27/II, 2 et 3/III).

23. – En janvier, le nombre des chômeurs a diminué de 0,5 %, les prix ont augmenté de 0,3 % et le déficit du commerce extérieur a été de 790 millions de francs (25-26 et 28/II, 1er/III).

26. – L'UAP, premier groupe français d'assurances, lance une augmentation de capital de 10,5 milliards de francs, qui fera passer la part détenue par des actionnaires privés à 24,2 %, contre 65,8 % pour l'Etat et 10 % pour la BNP (13, 14, 24 et 25-26).

CULTURE

12. – Une campagne internationale est lancée à Assouan pour réunir les 100 millions de dollars nécessaires à la reconstruction de la Bibliothèque d'Alexandrie, célèbre dans l'Antiquité (6, 10 et 14).

13. – Les présidents Turgut Ozal et François Mitterrand inaugurent au Grand Palais l'exposition « Soliman le Magnifique », consacrée à l'art de l'Empire ottoman à son apogée (14, 15 et 16).

14. – Une exposition au Centre Georges-Pompidou permet de découvrir l'œuvre de Pavel Filonov, l'un des protagonistes de l'avant-garde russe des années 20 (23).

15. – Mort du cinéaste Michel Drach (16 et 17).

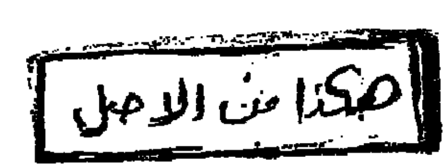
17. – *L'Autre Tartuffe ou la Mère coupable*, de Beaumarchais, est mis en scène par Jean-Pierre Vincent à la Comédie-Française (15 et 25-26).

20. – L'Ours d'or du Festival de Berlin est partagé entre *Music Box*, de Costa-Gavras, et *Alouettes, le fil à la patte*, film de 1974 du Tchèque Jiri Menzel, qui avait été interdit dans son pays (8, 11-12, 13, 17, 18-19, 21, 22 et 28).

20. – Mort de Michael Powell, cinéaste britannique (22).

23. – Le Collège de France accueille, pour sa leçon inaugurale, le professeur allemand Harald Weinrich, linguiste et théoricien de la littérature, qui est le premier titulaire de la nouvelle « chaire européenne » créée en 1989 (23).

23. – Marcel Maréchal met en scène et interprète pour la troisième fois *Cripure*, de Louis Guilloux, avec Tatiana Moukhine, au Théâtre de la Criée à Marseille (22/II et 3/III).



ARCHITECTURE

Projets au garde-à-vous

Les résultats du concours pour la rénovation du Musée Rodin ont été dévoilés avec une absence totale de souci pédagogique

A quoi aura bien pu servir une telle exposition – on n'ose pas dire une présentation – de projets architecturaux ? A faire peur au public, si l'on en juge par les cris effarouchés qu'un livre d'or aux fonctions ambiguës recueille à l'entrée. On y lit une terreur primaire devant une « modernité » jugée sacrilège, comme la statuaire de Rodin en suscita du vivant du sculpteur. On y respire une horreur viscérale du changement, si logique et modeste soit-il, à comparer avec les mouvements d'âme qui entourent le projet de restauration de Saint-Sernin, à Toulouse.

En tout état de cause, cette exposition des projets du concours pour l'aménagement du musée Rodin à Paris n'aura certainement fait avancer ni la compréhension ni la cause de l'architecture. Il ne suffit pas d'aligner benoîtement des panneaux initialement destinés à un jury en principe bien armé de spécialistes, ni même de les accompagner d'un honnête dépliant, pour se sentir quitte de tout effort pédagogique. Le fait de présenter les résultats d'un concours, comme au musée Rodin, n'est pas en soi une bonne action qui annulerait toute dette des pouvoirs publics envers les électeurs, les contribuables et les usagers. Surtout si l'on sait que toutes les fées de l'incompréhension se sont penchées sur le concours, que toutes les querelles de chapelle s'y sont donné rendez-vous, y compris celle, qu'on pensait pourtant démodée, des anciens et des modernes.

Le projet d'Henri Gaudin, logique et même, à notre sens, évident lauréat, au sortir d'un difficile deuxième tour, aurait mérité d'être servi par les vertus maternelles, aimantes de la pédagogie, plutôt que par cet épinglage sec, hermétique, de vieille demoiselle. Mais surtout, la présentation des sept candidats était une merveilleuse occasion de montrer au public la difficulté des interventions sur les sites sensibles. De montrer comment les architectes contemporains tentent de résoudre le problème, qui par le camouflage, qui par la brutalité ; l'un par le mimétisme, l'autre par l'affirmation d'une architecture personnelle, un troisième par une négociation entre deux attitudes.

C'était encore, malgré les défauts parfois trop perceptibles de tel ou tel projet, l'occasion de confronter quelques tempéraments contemporains, et de faire ainsi une sorte d'inventaire des tendances dans ce qu'elles ont de plus contrasté : Henri Gaudin, Jean Nouvel, Yves Lion, Roland Simounet, etc.

C'était enfin – car on peut espérer que les responsables du musée Rodin sont et seront fiers de leur architecte – l'occasion de présenter le travail de Gaudin, travail exigeant et difficile, en dehors des modes. L'occasion et le moment le plus juste : la Ville de Paris – après quelques erreurs dispendieuses comme la rénovation de la piscine des Tourelles ou la catastrophe programmée de la Gaîté-Lyrique – paraît en effet, histoire de persévérer dans l'erreur, hésiter à lui laisser réaliser le nouveau stade Charléty, pour lequel il a conçu l'un des projets les plus originaux et les plus élégants que l'architecture sportive ait produits depuis longtemps. Pour bien marquer la légitimité de sa défiance, elle est d'ailleurs allée demander à deux techniciens de service un « audit » disqualifiant le projet sur des critères qui mériteront à leur tour leur audit lorsque les jeux seront faits pour le stade.

FRÉDÉRIC EDELMANN

▶ **Musée Rodin. Jusqu'au 11 mars.**

EXPOSITIONS

Les Newars orfèvres de l'Asie

Du quatorzième au dix-huitième siècle, les Newars, natifs de la vallée de Katmandou, ont été les Toscans de l'Asie. Comme ceux-ci organisés en principautés minuscules, une ville, un quartier de ville même, et rebelles à tout pouvoir étranger, ils ont inventé et développé une civilisation et des arts parfaitement originaux. Et, comme les Toscans, ils ont influencé leurs voisins plus puissants qu'eux, exportant jusqu'à Pékin l'une de leurs architectures favorites, la pagode.

A Kathmandou, à Patan, à Bhatgaon, ils ont construit des temples et des palais où la profusion décorative s'allie à la simplicité du plan d'ensemble. Hindouisme et bouddhisme ont été pour ces sculpteurs à la dextérité stupéfiante d'immenses réservoirs de sujets et de motifs, illustrés dans la pierre, le bronze et le bois.

L'exposition conçue par François Pannier, en puisant dans quelques collections privées françaises, réussit à suggérer la diversité et l'exubérance de cet art. Si elle ne donne qu'une faible idée de la majesté des ensembles monumentaux sacrés népalais, elle apporte les preuves les plus convaincantes du savoir-faire des bronziers newars, que le goût du détail minutieusement ciselé n'empêchait point de suggérer le mouvement des corps, l'élan et la légèreté. Du treizième siècle – pour la plus ancienne des œuvres présentées – jusqu'à l'époque moderne, ils ont composé un Panthéon (Ganesh, Garuda, Bouddha) à la suprême élégance. Il faut regarder de très près ces pièces, et longuement, car elles obéissent à une symbolique codée où le geste, son ampleur, la coiffure, les objets, tout a un sens déclaré.

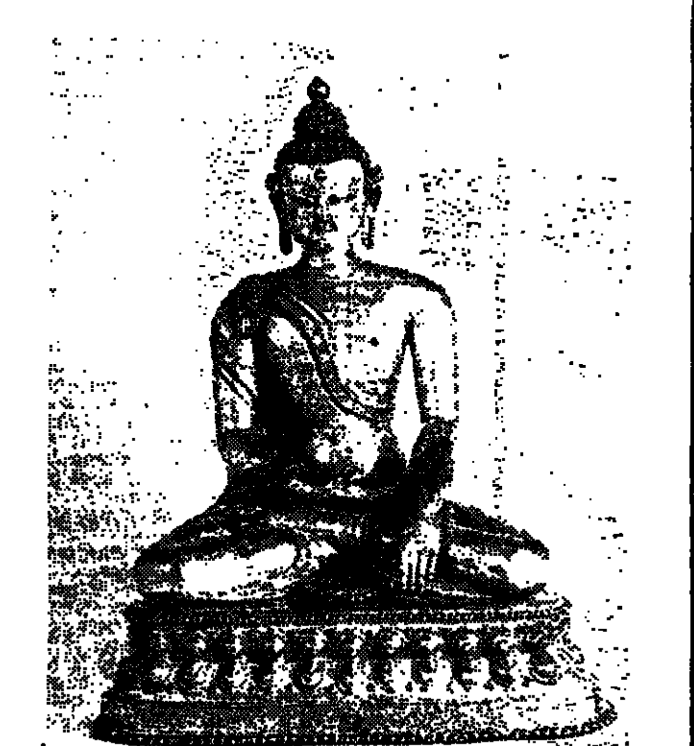
La collection des bronzes forme l'essentiel de l'exposition. Quelques stèles de pierre la complètent, l'une d'elles se singularisant par le modelé de ses anatomies, inscrites dans une ogive en avant d'un fond découpé en forme de lotus. Autre rareté : un ornement de cérémonie constitué de médaillons d'os ciselés de figurines et de plaquettes gravées de têtes de mort, reliés par des résilles de perles également en os.

Sa richesse n'est pas cependant le seul mérite de l'exposition. Elle a été montée afin de réunir les fonds nécessaires à la restauration du temple d'Indresvara, à Panauti, à l'est de Katmandou. Le tremblement de terre du mois d'août 1988, qui a précipité dans la rue, au milieu de la nuit, la population népalaise, a renversé une partie de l'édifice, *l'un des plus anciens du pays* – il fut consacré en 1294 – et l'un de ceux où la sculpture newar atteint sa perfection.

Il faut, afin de consolider la charpente et le toit, au moins un million de francs. Une association a été créée pour défendre cette juste cause. On attend les bienfaiteurs.

Ph. D.

▶ **Studio 6, La Défense 6, jusqu'au 7 avril. L'*Association pour le rayonnement des cultures himalayennes* est domiciliée 53, rue Condorcet, 75009 Paris. Tél. : 42-23-76-43.**



D.R.

Bronze doré du seizième siècle

MUSIQUES

Les ambitions d'Alain Lombard pour Bordeaux

Baroud d'honneur sur fond d'opérette...

BORDEAUX

de notre correspondante

Alain Lombard prendra, le 1er septembre, la direction du Grand Théâtre de Bordeaux avec mission d'en faire un véritable Opéra d'Aquitaine, à l'image par exemple de l'Opéra du Rhin, qu'il pilota autrefois à Strasbourg. Il assurera dans la foulée la direction du Mai musical, le festival printanier bordelais. Le chef double ainsi la mise par rapport à son contrat initial. En 1988, Alain Lombard a pris en effet la tête de l'Orchestre national Bordeaux-Aquitaine. Il succédait à Roberto Benzi, licencié par la ville.

Le Grand Théâtre de Bordeaux était jusqu'alors sous la responsabilité d'un fonctionnaire municipal qui veillait à l'équilibre dans la programmation entre lyrique et opérette. Alain Lombard bouscule cette tradition, en accord avec la municipalité de Jacques Chaban-Delmas.

Alain Lombard héritera aussi d'un grand théâtre remis à neuf. Le bâtiment construit au dix-huitième siècle par l'architecte Victor Louis va bénéficier de juin 1990 à décembre 1991 d'une importante restauration intérieure. En particulier, le dispositif scénique sera entièrement modernisé. Il en coûtera 107 millions de francs hors taxes et une première saison réduite dans le cadre du Palais des sports, qui fait office d'auditorium.

La politique du maestro suscite quelques inquiétudes et mécontentements. Parmi le personnel du Grand Théâtre d'abord. Alain Lombard procède à un « état des lieux » avec audition du corps de ballet fin décembre 1989, et du chœur le 6 mars. Dix des vingt-sept danseurs et danseuses et quatre des trente-sept choristes ont été remerciés. Leur reclassement demeure incertain.

Les partisans de l'opérette ont réuni trois mille signatures pour une pétition. Ils ne se contentent pas des deux « ouvrages de qualité » promis par Alain Lombard (une opérette viennoise et un Offenbach mis en scène par Jérôme Savary). Jacques Chaban-Delmas a dû promettre qu'il y en aurait d'autres, ailleurs. Enfin l'opposition municipale critique le coût de cette politique de prestige, que le PS évalue à 110 millions. *Chiffre que la mairie ne conteste* pas, mais qu'elle attribue à la saison 1992-1993.

GINETTE DE MATHA

Musée Guimet : la conquête de l'espace

Suite de la première page

Après 1918, le musée change de visage. Les japonaiseries de Guimet, dont la qualité est remise en cause, sont reléguées dans les réserves. L'heure est aux grandes missions françaises d'archéologie. Elles explorent l'Afghanistan et les sites du Gandhara, inaugurant une *école de recherche* à laquelle appartient encore l'actuel conservateur en chef du musée : Jean-François Jarrige. Guimet devient un musée d'archéologie où le gréco-romain côtoie le khmer et le chinois. En 1945, nouveau bouleversement, les musées nationaux sont réorganisés. L'archéologie classique prend ses quartiers au Louvre, qui rétrocède à Guimet ce qu'il conservait d'objets asiatiques.

Les années qui suivent ne sont pas les plus fastes. Et les travaux entrepris entre 1965 et 1972 sous le signe du ripolin et du gerflex, améliorèrent peu le bâtiment. Ultime innovation avant la mise en chantier du programme actuel : la grande salle cambodgienne du rez-de-chaussée a été munie au début des années 80 d'un grand luxe de prothèses métalliques. Aujourd'hui l'effort du musée porte sur le réaménagement de l'annexe de l'avenue d'Eylau. Le coût des restaurations dépasse les 10 millions de francs, dont près de 3 millions ont été versés par le Japon, soucieux comme *tous ses voisins asiatiques*, Corée, Thaïlande, Inde, de promouvoir, à Paris sa civilisation et son art. L'hôtel a retrouvé ses volumes et ses décors d'origine, boiseries et trumeaux exemplaires du Louis XVI façon Troisième République.

Toujours plus de place

C'est, pour le Musée Guimet, l'occasion de réhabiliter les collections de son fondateur. Celles-ci ont été soigneusement restaurées au Japon, où l'on s'est aperçu de la qualité et de l'ancienneté de certaines pièces. Quelques-unes que l'on croyait récentes ont été, a-t-on découvert, exécutées au dix-septième et au dix-huitième siècle. D'autres remontent même à l'ère Heian (huitième-neuvième siècle) *et n'ont pas leur équivalent* dans les collections nippones. Parmi ces sculptures, figure un ensemble unique : un mandala – représentation de la cosmogonie bouddhiste – sous la forme d'une véritable architecture de bois peuplée de figures en trois dimensions. Le Japon, qui ne possède plus rien de semblable (les destructions des objets du culte bouddhistes, ont été massives à la fin du siècle dernier), a dû se résoudre à en faire exécuter une copie.

Ce panthéon et l'ensemble de la collection Guimet seront présentés au rez-de-chaussée et au premier étage de l'annexe. Le second sera le domaine de la peinture chinoise, *dont le musée ne possède pas moins* de 600 rouleaux, dont 60 pièces provenant de la chapelle impériale des empereurs Ming. Elles ont été acquises par Paul Pelliot auprès des eunuques de la Cité interdite au début de ce siècle. Par la suite, ce dernier en fit don au musée.

Les donations continuent d'alimenter le musée de la place d'Iéna. On verra bientôt les 101 œuvres d'art népalaises et tibétaines données en décembre 1988 par Lionel Fournier et dont l'arrivée fait de Guimet la première institution occidentale pour l'étude des arts himalayens. Les achats se développent à un rythme soutenu : en trois ans, 800 pièces ont été acquises. *Tout récemment*, deux miniatures indiennes de la période moghol ont été achetées sur le marché londonien, venant ainsi combler un vide du catalogue.

Mais, pour montrer tout cela, il faut de la place, toujours plus de place. On ne sait où loger les 25 000 marionnettes du théâtre d'ombres de la collection Pimpaneau. On ne sait comment montrer l'immense fonds photographique du musée. A la recherche d'espaces supplémentaires, Guimet pourrait lorgner du côté de la Maison des ingénieurs des Ponts et Chaussées, qui jouxte le musée. Il suffirait de percer quelques portes, et le tour serait joué. Un tour que les ingénieurs *ne sont peut-être pas décidés* à accepter.

PHILIPPE DAGEN et EMMANUEL DE ROUX

CHANSON

L'énergie joyeuse de Chedid

A La Cigale, le chanteur change de route et range son image d'introverti

Curieuse aventure que celle de ce fils d'écrivain (sa mère, Andrée Chedid) et de chercheur à l'Institut Pasteur (son père, Louis Chedid), qui commence par faire des études de cinéma, travaille dans le montage, réalise plusieurs courts métrages et rêve des Beatles et des Doors avant d'entrer dans la chanson et d'enregistrer, en 1973, un premier album ironiquement baptisé *Balbutiements*.

Ce pudique plus angoissé que son apparence de nounours pépère ne le laisse croire va se livrer presque discrètement, pendant des années, dans des chansons mi-figue mi-raisin où s'affirme le plaisir des mots et une malice personnelle. Louis Chedid va ainsi réaliser une série d'albums – et aussi, pour vivre, beaucoup de jingles publicitaires – avant de rencontrer un public large avec une chanson *(Ainsi soit-il)*, de faire son premier Olympia et sa première tournée dans l'Hexagone. Dans le métier d'adolescent (celui de chanteur) qu'il a voulu entreprendre et continuer avec obstination, il lui a fallu dépasser la trentaine, c'est-à-dire le moment où, dit-il lui-même, *« ça commence à devenir douteux pour beaucoup »*, pour trouver le succès. Et ce lent qui pendant trois ans parfois peaufine une chanson s'affermit avec le temps, offre des mélodies de plus en plus sophistiquées et un univers de plus en plus large. C'est ainsi qu'il écrit pour des amis et singulièrement pour Alain Souchon avec qui il imagine une demi-douzaine de chansons dont *On avance* et *Banane Song*.

Dans un monde où *« tout s'détraque, tout s'déglingue. (...) Kaputt la flotte et la faune. Gros trous dans la couche d'ozone. Drôle de vent, bizarres courants d'air. Anticyclone, tremblement de terre. Savant Cosinus, professeur Nimbus, va falloir beaucoup d'astuces pour trouver la solution de ce rébus »*, Louis Chedid chante la liberté *« d'aller, de venir, de voyager, de partir (...) de bondir, d'exister »* et égratigne au passage un *« gros blond »* vu *« à la télé faire son ciné tout cravaté, tout oxygéné, à « L'heure de vérité »*. *Anne, ma sœur Anne, God save the swing, Zap* sont autant de chansons à succès qui ont permis à Chedid de développer ses rendez-vous avec un public de plus en plus nombreux puisqu'à La Cigale, où il se produit actuellement, il a fallu prolonger de trois jours le spectacle.

Louis Chedid s'est d'ailleurs entouré à La Cigale des cinq musiciens qui ont participé à l'enregistrement de *Zap*, son dixième et dernier album à ce jour. Et avec un bonheur évident de retrouver la scène (il ne s'était plus produit depuis trois ans), avec spontanéité et une énergie joyeuse, il propose un petit voyage de près de deux heures en compagnie de ses chansons de métissage aux sons veloutés et pleines de swing à la fois. Et qui respirent l'air du temps.

CLAUDE FLÉOUTER

▶ **La Cigale, 20 h 30. CD, album et cassette Phonogram.**

CINÉMA

Haïti, l'exil et la mémoire

Comment vivre avec le souvenir de la torture ? C'est la question posée par « Haitian Corner », de Raoul Peck

A New-York, dans la communauté haïtienne, chacun vit l'exil à sa façon. On s'invente des rêves – le retour au pays ou la réussite américaine – et on parle. On aime parler. Joseph Bossuet, lui, se tait. Il est ici et il est encore là-bas, dans la prison d'Haïti où il est resté sept ans, sous l'œil des macoutes. La torture, plus que la violence physique, c'était le rapport de forces, l'horrible jeu du chat et de la souris – et l'humiliation, la honte, toujours présentes dans sa mémoire, indicibles.

Le jour où Joseph croit reconnaître l'un de ses tortionnaires, le désir de vengeance l'envahit. Au moment d'approcher son ancien bourreau, il est à nouveau saisi de la même terreur incontrôlable qu'à Haïti et il fuit, mais l'obsession de la vengeance est devenue telle qu'il revient vers le macoute.

Mais, dit le réalisateur Raoul Peck *« Joseph s'arrête au moment où il risque de devenir un animal comme l'autre. Il connaît la situation pour l'avoir vécue. Il comprend que s'il tue son bourreau, il perd définitivement le respect de lui-même. Certains Haïtiens m'ont reproché ce choix. C'est une question grave, et actuelle. Quand on veut construire autre chose, à Haïti ou en Roumanie, est-ce qu'on peut commencer en tuant, même les coupables ? »*

Haitian Corner est le premier long métrage tourné par un Haïtien, le premier film entièrement en créole aussi. Raoul Peck n'a eu aucun modèle. L'ont guidé le refus du thriller et la volonté d'éviter l'aspect « folklorique » de la langue créole qu'il a épurée, déthéâtralisée. Le cinéaste a affiné, précisé les dialogues au cours des longues séances de répétition avec les comédiens. En dehors de Patrick Rameau – extraordinaire interprète de Joseph – et de Toto Bissainthe – la mère – tous sont des amateurs, issus des communautés haïtiennes de New-York et de Paris. Ils ont été choisis en fonction de leurs affinités avec les personnages.

Cette vérité de l'interprétation est l'une des forces de ce film réfléchi, maîtrisé, bouleversant, jamais voyeur, qui s'appuie sur des années d'enquête, et de recherche et d'écoute d'anciens prisonniers et de victimes de la torture.

THÉRÈSE-MARIE DEFFONTAINES

▶ ***Haitian Corner* est le 2e film de l'opération « Cinéma des Antipodes » (*le Monde* du 8 mars). Il est projeté à l'UGC-Lyon-Bastille les jours pairs.**

AGENDA

CINÉMA

SAMEDI 10 – DIMANCHE 11 MARS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Les Ecrans de la liberté : Pologne : la Dernière Sonnerie (1989, v.o. s.t.f.), de Magadalena Lazarkiewicz, 15 h ; l'Abécédaire, de Wojciech Wisnieski ; Frissons (1981, v.o. s.t.f.), de Wojciech Marczewski, 17 h ; A côté du chemin (1963, v.o.), de Halina Mikolajska ; Haut les mains (1967-1981, v.o. s.t.f.), de Jerzy Skolimowski, 19 h ; la Nuit longue (1967, v.o.), de Janusz Nasfeter ; les Jeux du dimanche (1983, v.o.), de Robert Glinski, 21 h.

DIMANCHE

Les Ecrans de la liberté : Pologne : Fan (v.o. s.t. anglais), de Maciekewski ; Il était une fois le jazz (1981, v.o. s.t. anglais), de Feliks Falk ; la Mère des rois (1982, v.o. s.t.f.), de Janusz Zaorski, 17 h ; Jour après jour (v.o.), d'Irena Kamienska ; En sursis (1986, v.o. s.t.f.), de Waldemar Krzystek, 19 h 15 ; l'Espoir (v.o.) : la Grande Course (1981, v.o. s.t. anglais), de Domaradzki, 21 h 15.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Cinéma du réel : Ikas el hayat (1989, v.o. vo s.t.f. -en compétition), d'Atteyate al Abnoudy ; Kanaal (1988, v.o. film en compétition), de Peter van den Reek, 14 h 30 ; Jaripo : Y por que todos se van ? (1989, v.o. traduction simultanée en compétition), de José Luis Martinez ; Viva Rio viva -a vida e um cinema (1988, v.o. s.t. anglais, traduct. simultanée -en compétition), de Pierre Hoffmann, 17 h 30 ; Hommage à Joris Ivens : la Pluie (1929), de Joris Ivens ; les Brisants (1929), de Joris Ivens et Mannus Franken ; Nouvelle terre (1934), de Joris Ivens ; A Valparaiso (1962), de Joris Ivens ; Pour le mistral (1965), de Joris Ivens assisté de Jean Michaud, Ariane Litaize, Michelle de Possel, Maurice Friedland, Bjorn Johanssen, 20 h 30 ; Cinéma du réel : Seven Scenes of Plenty (1988, v.o. s.t.f. -en compétition), de Michael Mascha ; Warlord of Kayan (1989, v.o. traduction simultanée -en compétition), de Jeff B. Harmon, 14 h ; Kafi's story (1989, v.o. s.t. anglais, traduc. simultanée -en compétition), d'Arthur Howes et Amy Hardie ; Chapare (1989, v.o. s.t.f. -en compétition), de Daniele Incalcaterra, 17 h ; Adeus Rodelas (1989, v.o. traduction simultanée -en compétition), d'Agnaldo Antonio Azevedo ; Uma avenida chamada Brasil (1989, v.o. s.t. anglais, traduc. simultanée -en compétition), d'Octavio Bezerra, 20 h ; Cinéma du réel : l'Arrière-Pays (1989), de Guy Olivier ; la Lucarne (1989), de Thierry Augé, 15 h ; Une caste criminelle (1989), de Yolande Zauberman, 18 h ; Variétés (1935), de Nicolas Farkas, 20 h ; Cinéma du réel : Si je t'oublie Istanbul (1989), de Nora Seni ; les Derniers (1989), de Philippe Lubliner, 14 h ; Delet (1989), de Denis Attal, 16 h ; la Fumigation de Boyangi (1989), d'alain Epelboin et François Gaulier ; les Patients (1989), de Claire Simon, 19 h.

DIMANCHE

Cinéma du réel : Det bedste sted or oppe i masten (1989, v.o. s.t.f. -en compétition), de Claus Jacobsen ; Stralande Tider (1989, v.o. traduction simultanée -en compétition), de Torgny Schunnesson, 14 h 30 ; Siddheshwari (1989, v.o. s.t.f. -séance d'ouverture), de Mani Kaul, 17 h 30 ; Roger and Me (1988, v.o. s.t.f. –avant-première), de Michael Moore, 20 h 30 ; Cinéma du réel : Tu jest moj dom (1989, v.o. traduction simultanée -en compétition), de Krystian Przysiecki ; Med doden inde pa livet (1989, v.o. s.t. anglais, traduc. simultanée -en compétition), de Dola Bonfils, 14 h ; Gogito ergo sum (1989, v.o. s.t. anglais -en compétition), de Linn Tropp ; Home on the range (1989, v.o. traduction simultanée -en compétition), d'Adam Jones Horowitz, 17 h ; Dzien za dniem (1988, v.o. s.t.f. -en compétition), de Krzysztof Pakulski ; Märkische Ziegel (1989, v.o. traduction simultanée -en compétition), de Volker Koepp ; Wer fürchtet sich vorm schwarzen Mann ? (1989, v.o. traduction simultanée -en compétition), d'Helke Misselwitz, 20 h ; Cinéma du réel : Yiri kan (1989), d'Issiaka Konaté ; la Ville-Louvre (1990), de Nicolas Philibert, 15 h ; le Documentariste ou le Roman d'enfance (1989), de Dominique Dubosc ; le Fruit de vos entrailles (1898), de Camille de Casabianca et Patrick Blossier, 18 h ; Ils (1989), de Pauline de Grunne ; Site 2 (1989), de Rithy Panh, 21 h ; Cinéma du réel : Dupont... Banlieue... France (1989), d'Eric Pittard ; Un torero l'hiver (1989), de Jean-Pierre Vedel, 14 h ; la Fumigation de Boyangi (1989), d'alain Epelboin et François Gaulier ; les Patients (1989), de Claire Simon, 16 h ; les Derniers (1989), de Philippe Lubliner, 18 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

SAMEDI

La Parisienne : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Parisiennes en herbe : le Dialogue des étudiants (1970) de Jean Douchet, la Femme de l'aviateur (1980) d'Eric Rohmer, 14 h 30 ; Maîtresses Femmes : Deux femmes de bien (1973) de Paul-Louis Martin, Au Bonheur des dames (1943) d'André Cayatte, 16 h 30 ; Femmes du monde : Eclair journal, Bande annonce : Edouard et Caroline (1950) de Jacques Becker, Rue de l'Estrapade (1953) de Jacques Becker, 18 h 30 ; Femmes du monde : Publicité RFP, Eve et les Magasins (1965) de Maurice Delbez, Edouard et Caroline (1950) de Jacques Becker, 20 h 30.

DIMANCHE

La Parisienne : Parisiennes en herbe : les Veuves de quinze ans (1966) de Jean Rouch, Diabolo menthe (1977) de Diane Kurys, 14 h 30 ; Femmes du monde : les Parisiennes chantent Il fait trop beau (1965) de Dady Davis-Boyer, Une Parisienne (1957) de Michel Boisrond, 16 h 30 ; Rêve de femmes : les Demoiselles de Monceau (1986) d'Eric Bitoun, les Demoiselles de Monceau (1986) d'Eric Bitoun, Céline et Julie vont en bateau (1974) de Jacques Rivette, 18 h 30 ; Rêve de femmes : Montmartre nocturne (1954) de J.-C. Bernard, les Blue Bell Girls à l'entraînement (1965) de Jean-Pierre Marchand, Femmes de Paris (1953) de Jean Boyer, 20 h 30 : Femmes du peuple : Actualités Gaumont, 14 h 30 ; Rêve de femmes : la Vie de Bohème (1942) de Marcel L'Herbier, 14 h 30 ; Femmes pierres (1980) d'Alain Nahum, la Nuit fantastique (1941) de Marcel L'Herbier, 16 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

ADIEU AU FAUX PARADIS. Film allemand de Tevfik Basar, v.o. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES. Film français de Jean-Claude Biette : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE DÉCALOGUE 1. UN SEUL DIEU TU ADORERAS. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 2. TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE FANTOME DE L'OPÉRA. (°) Film américain de Dwight H. Little, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA GUERRE DES ROSE. Film américain de Vito, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

HAITIAN CORNER. Film haïtien de Raoul Peck, v.o. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

MON PÈRE. Film américain de Gary David Goldberg, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

MORTU NEGA. Film bissauguinéen de Flora Gomes, v.o. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

POTINS DE FEMMES. Film américain d'Herbert Ross, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LES SABOTS A BASCULE. Film français de René Duranton : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

STAN THE FLASHER. Film français de Serge Gainsbourg : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

SUSIE ET LES BAKER BOYS. Film américain de Steve Kloves, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES FESTIVALS

HOMMAGE A AVA GARDNER (v.o.). Action Christine, 6e (43-29-11-30). La Comtesse aux pieds nus, mer., ven., dim., mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30, film 20 mn après ; Pandora, jeu., sam., lun., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30, film 20 mn après.

WOODY ALLEN (v.o.). Action Christine, 6e (43-29-11-30). Woody et les Robots, mer. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20, film 10 mn après ; Broadway Danny Rose, jeu. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20, film 10 mn après ; Comédie érotique d'une nuit d'été, ven. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20, film 10 mn après ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir, sam. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20, film 10 mn après ; Tombe les filles et tais-toi, dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20, film 10 mn après ; Annie Hall, lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20, film 10 mn après ; Guerre et Amour, mar. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20, film 10 mn après.

PARIS EN VISITES

LUNDI 12 MARS

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 10 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Troubadours et trouvères », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Les salons de l'Hôtel-de-Ville » (vérifier le matin au 45-74-13-31 que la visite a bien lieu), 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (E. Romann).

« La cathédrale russe. Histoire de la religion orthodoxe et des mille ans du christianisme en Russie », 14 h 30, 12, rue Daru (P.-Y. Jaslet).

« Les appartements d'Anne d'Autriche au Louvre », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« La reine Marie-Antoinette à la Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

« L'Arche de la Défense, l'esplanade et le CNIT réaménagé », 14 h 30, RER La Défense, sortie L (Tourisme culturel).

« L'hôtel de Lauzun, histoire de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les arts de la Chine dans les collections du Musée Guimet », 15 heures, hall d'entrée du Musée, 6, place d'Iéna.

« Le Palais de justice, du palais Saint-Louis à l'institution de l'organisation judiciaire », 15 heures, devant les grilles, boulevard du Palais (Monuments historiques).

« La Pyramide du Louvre, 15 heures, statue de Louis XIV sur le parvis de la Pyramide (M. Hager).

« Exposition : le paysage en Europe, au pavillon de Flore », 15 heures, sortie métro Tuileries (Paris et son histoire).

« Passages insolites dans le quartier de la Cour des miracles », 15 heures, métro Sentier (Approche de l'art).

« La Mésopotamie », 19 h 30 ; « Les échanges entre l'Orient et l'Egypte dans l'Antiquité », 20 heures ; « Le retable du Parlement de Paris », 20 h 15, Musée du Louvre, espace « accueil des groupes ».

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : « L'URSS de la fin du siècle : un avenir imprévisible », par H. Carrère d'Encausse (Académie des sciences morales et politiques).

Collège de France, place Marcelin-Berthelot, 18 heures : « L'homme devant lui-même », par A. Langaney (Fondation pour la science).

THÉATRES

AFAG-THÉATRE (THÉATRE A DOMICILE) (39-78-05-17). Corps à cœur : 20 h 30.

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Les Dactylos : 20 h 30.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). La Mouette : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Adélaïde 90 : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). L'Aménagement : 20 h 30, dim. 17 h.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). La Fille de Raimbaud : 16 h et 20 h 30, dim. 16 h.

ATELIER (46-06-49-24). Popkins : 17 h et 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Français encore un effort si vous voulez être républicains : 20 h 30.

BATEAU-THÉATRE PÉNICHE DOCTEUR PARADIS (42-08-68-89). Show-Bus : 14 h 30, dim. 14 h 30. Cinémassacre : 19 h. Charli Encor : 21 h, dim. 18 h.

BERRY (43-57-51-55). Voyage au bout de la nuit : 18 h, dim. 18 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Quelque part dans cette vie : 20 h 45, dim. 15 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Un caprice : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). Papageno ou la Flûte enchantée : 20 h, dim. 17 h.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Marc Jolivet est au Café de la Gare : 20 h 30. L'Héroïque Semaine de Camille Bourreau : 22 h.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Fen : 20 h 30, dim. (dernière) 15 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Le Clavecin oculaire : 21 h, dim. 16 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h, dim. 15 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Les Justes : 20 h 30, dim. 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grande salle. Monsieur Badin : 20 h 30, mar. 14 h 30. La Galerie. Le Distrait : 20 h 30, mar. 14 h 30. La Resserre. La Passion : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). C'est dingue : 19 h 30. Quinte flush : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h et 21 h, dim. 15 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). L'Autre Tartuffe ou la Mère coupable : 20 h 30. ▷ Dim. Lorenzaccio : 14 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). La Bible : une histoire nécessaire à l'homme : 14 h, 17 h et 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Diamant rose : 21 h, dim. 15 h 30.

DÉJAZET-T.L.P. (42-85-30-31). Spectacle Font et Val : Bientôt l'Europe : 20 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Les Tonton's farceurs : 21 h, dim. 15 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Spoutnick love : 20 h 30, dim. 16 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Les Maxibules : 20 h 45, dim. 15 h.

ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Nonna : 20 h 30, dim. 14 h 30. Putinkon : 22 h, dim. 16 h 30.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Jeu de l'amour et du hasard : 19 h 30, dim. 17 h. La Mouette : 21 h 30, dim. 19 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). La Dérision d'un jeu : 15 h. Salle I. Le Caillou blanc : 20 h 30, dim. 16 h. ▷ Dim. Nouvelles de Francis Bebey : 16 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Un Suédois ou rien : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Un œil plus bleu que l'autre : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Who killed Agatha Christie ? : 20 h 30. ▷ Dim. Dracula : 17 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Histoire d'en rire : 20 h 15. Apostrophons-nous : 22 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Venise rue de Grenelle : 19 h. Divague à l'âme : 20 h 30. Le Carcan : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Madeleine Proust en forme : 20 h 30, dim. 15 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Diablogues de sourds : 21 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Moi, Feuerbach : 21 h, dim. 15 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Encore un p'tit vers : 20 h 30, dim. 16 h 30.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Les Noces de l'été : 20 h 30, dim. 16 h.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Mais ne te promène donc pas toute nue : 22 h 15, dim. 15 h.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Mona chérie : 21 h, dim. 15 h et 18 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. La Chorale : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Etranger : 20 h. Huis clos : 21 h 45. Théâtre rouge. Performances : 20 h. La Terre est une pizza : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Comme tu me veux : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.

MARIE STUART (45-08-17-80). Smooch-Music : 20 h. Avec Cocteau : 22 h 15.

MARIGNY (42-56-04-41). Cyrano de Bergerac : 20 h 15, dim. 15 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). De Sacha à Guitry : 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 17 h et 20 h 30, dim. 15 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Les choses auraient pu mal tourner : 15 h et 18 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). Vite une femme ! : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MONCEAU (43-44-93-30). Y aura-t-il une année sans été : 20 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Les hommes naissent tous égo : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). La Maison de Bernarda Alba : 20 h 30, dim. 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Oui patron ! : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Le Gardien : 20 h 45, dim. 15 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Un amour de théâtre : 20 h 30 et 22 h.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-85-30-31). Et pendant ce temps les Japonais travaillent : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Un fil à la patte : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Entrevue au parloir : 21 h, dim. 16 h 30.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20). Lettres de la religieuse portugaise : 20 h 30, dim. 17 h. Musique légère sur terrain lourd : 21 h. dim. 17 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 18 h et 21 h, dim. 15 h. Salle II. Visite d'un père à son fils : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). La Peste : 20 h 30, dim. 15 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Le Misanthrope : 20 h 45, dim. 16 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). La Timbale : 15 h 45. Céline ou l'Extraordinaire Epopée de Ferdinand Bardamu : 18 h 30. Une étoile dans l'oeil de mon frère : 20 h 30, dim. 16 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Et moi... et moi ! : 18 h et 20 h 45, dim. 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Vounet Super Star : 19 h 30. Les Stagiaires : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Bonne Pioche : 21 h.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Le Banc : 17 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h.

T.L.D. (LES DÉCHARGEURS) (42-36-00-02). David Mathel : 21 h, dim. 17 h.

TAC STUDIO (43-73-74-47). La Nuit verticale : 20 h 30, dim. (dernière) 17 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Le Voyage : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Un fils de notre temps : 20 h 45, dim. 17 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Turcaret : 20 h 30.

THÉATRE DE L'UNION (42-26-59-08). Un ciel sans horizon : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). Arène. Congo-Océan : 20 h 30, dim. 15 h. Belle de Mai. La Famille : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (45-77-96-41). Dom Juan : 15 h 30. Play it again Sam : 20 h 30. Le Concile d'amour : 20 h 30. ▷ Dim. Le Bestiaire, suivi de Casanova : 15 h 30.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). La Danse de mort : 20 h 45, dim. 17 h.

THÉATRE DES DEUX PORTES (43-61-24-51). L'Hiver : chapitre 1 : 20 h 30, dim. 15 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Un cœur simple ou l'Intime Ingénue de Félicité : 18 h 45.

THÉATRE HÉBERTOT (43-87-23-23). L'Idée fixe : 21 h, dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE MODERNE (48-95-09-00). Bouliniquement Monty Python : 17 h et 21 h.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). Une demande en mariage : 20 h 30. La Petite Phèdre : 21 h 45.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Le Malade imaginaire : 20 h 30, dim. 15 h. Salle Jean Vilar. Macbeth : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Bing-Imagination morte imaginez : 20 h 30, dim. 15 h. Grande salle. Le Chemin solitaire : 15 h 30 et 20 h 30, dim. (dernière) 15 h 30. M.L.T.. Mémoires et Journaux intimes : 18 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). A demain, Modigliani : 19 h. François Silvant et ses Dames : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). La Drague : 19 h et 21 h.

UTOPIA-NOCTAMBULES (43-26-84-65). Le Dimanche et la Vie : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

RÉGION PARISIENNE

ANTONY (THÉATRE FIRMIN GÉMIER) (46-66-02-74). Regain : 21 h, dim. 15 h.

AUBERVILLIERS (THÉATRE D'AUBERVILLIERS GROUPE TSE) (48-34-67-67). Loretta Strong : 20 h 30, dim. 16 h 30.

AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (48-78-75-00). Zingaro : 20 h 30.

BAGNOLET (THÉATRE DES MALASSIS) (43-63-51-71). Grand-père Schlomo : 20 h 30, dim. (dernière) 16 h.

BEZONS (C.A.C. PAUL ELUARD) (39-82-20-88). Visions du monde : 21 h.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Grande salle. La Nature des choses : 20 h 30, dim. 15 h 30.

BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE DE BOULOGNE) (46-03-60-44). Le Bourgeois gentilhomme : 20 h 30, dim. 15 h 30.

CERGY-PONTOISE (THÉATRE DES ARTS) (30-30-33-33). Palais brûlés : 21 h, dim. 16 h.

CHATENAY-MALABRY (THÉATRE DU CAMPAGNOL) (46-61-33-33). 1, place Garibladi : 20 h 30, dim. 16 h.

CHATILLON (THÉATRE DE CHATILLON GRANDE SALLE) (46-57-22-11). Promenade au bout du bois : 21 h.

CHOISY-LE-ROI (CENTRE CULTUREL JEAN ARP) (46-45-11-87). Le Funambule : 20 h 30.

COMBS-LA-VILLE (LA COUPOLE) (64-88-69-11). Légitime Démence : 20 h 45.

CORBEIL-ESSONNES (CENTRE PABLO NERUDA) (60-89-00-72). Mer d'adieux, d'après une saison en enfer : 20 h 45.

ERMONT (THÉATRE PIERRE FRESNAY) (34-15-09-48). ▷ Dim. Le Clan des veuves : 16 h.

FONTENAY-AUX-ROSES (THÉATRE DES SOURCES) (46-61-30-03). Une femme sans histoire : 20 h 30.

LE PLESSIS-ROBINSON (AMPHITHÉATRE PABLO-PICASSO) (46-30-45-29). Bras de frères : 20 h 30. La Critique de l'Ecole des femmes, l'Impromptu de Versailles : 21 h, dim. 17 h.

MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). Emergenza (Sortie de secours) : 20 h 30, dim. 18 h.

MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES (CENTRE PABLO-PICASSO) (39-78-44-01). Bal-trap : 21 h.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Comment gagner un maximum en travaillant le minimu : 20 h 45.

ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET) (48-92-33-66). Rémonkeno : 21 h, dim. 15 h.

RUEIL-MALMAISON (THÉATRE ANDRÉ MALRAUX) (47-32-24-42). La Ritournelle : 20 h 45.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (ROND-POINT LIBERTÉ) (48-89-99-10). Mélite : 21 h. ▷ Dim. La Place royale : 15 h.

VANVES (THÉATRE LE VANVES) (46-45-46-47). Monsieur de Pourceaugnac : 20 h 30, dim. 15 h.

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

CINÉMASSACRE. Bateau-Théâtre péniche « Docteur Paradis » (42-08-68-89). Dim., lun. à 19 h (7).

EMERGENZA (SORTIE DE SECOURS). Malakoff. Théâtre 71 (46-55-43-45). (dim. soir, lun., mar.), 20 h 30 ; dim. à 18 h. (7).

LORETTA STRONG. Aubervilliers. (Théâtre d'Aubervilliers. Groupe TSE). (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h 30 (7).

PAPAGENO OU LA FLUTE ENCHANTÉE. Café de la Danse (48-05-57-22). (Dim. soir) 20 h ; dim. 17 h (7).

PROMENADE AU BOUT DU BOIS. Châtillon. Théâtre de Châtillon. Grande salle (46-57-22-11). (Dim., lun.), 21 h (7).

Y AURA-T-IL UNE ANNÉE SANS ÉTÉ. Monceau (43-44-93-30). (Dim., lun.) 20 h. (7).

UN CIEL SANS HORIZON. Théâtre de l'Union (42-26-59-08). (Jeu. vend, sam.) 20 h 30. (8).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC. Vanves. Théâtre Le Vanves (46-45-46-47). (Dim. soir, lun., mar., merc.) 20 h 30 ; dim. 15 h (8).

POUH ! Movie's (42-74-14-22). Jeu., vendredi, samedi à 19 heures (8).

POPKINS. Atelier (46-06-49-24) (dim.) 21 h ; sam. à 17 h. (9).

FRANÇAIS ENCORE UN EFFORT SI VOUS VOULEZ ÊTRE. Athénée-Louis-Jouvet (47-42-67-27). Salle C. Bérard (dim., lun.) 20 h 30 (8).

DEAF-PA. WHAT ? TYPIQUEMENT SOURD, QUOI ? Vincennes (International visual théâtre). (43-65-63-63) (dim., lun.) 21 h ; sam. à 16 h. (8).

PLACE GARIBALDI. Châtenay-Malabry (Théâtre du Campagnol) (46-61-33-33) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. à 16 h. (9).

REMONKENO. Orly (salle Aragon-Triolet) (48-92-33-66) (dim. soir, lun.) 21 h ; dim. 15 h. (10).

L'AMIE DE LEURS FEMMES. Athénée-Louis-Jouvet (47-42-67-27) (dim., lun.) 20 h 30 ; mar. à 19 h. (13).

L'ANTIPHON. Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32) (dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. à 15 h 30. (13).

CONTES ÉROTIQUES ARABES DU XIVe SIÈCLE. Saint-Maur-des-Fossés (rond-point de la Liberté) (48-89-99-10) (dim. soir, lun., mar.) 21 h ; dim. à 15 h. (13).

PHÈDRE. Saint-Denis. Théâtre Gérard-Philipe. (42-43-17-17) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. à 17 h. (13).

RUY BLAS. Théâtre de l'Est parisien (43-64-80-80) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; jeu. 19 h ; dim. 15 h. (13).

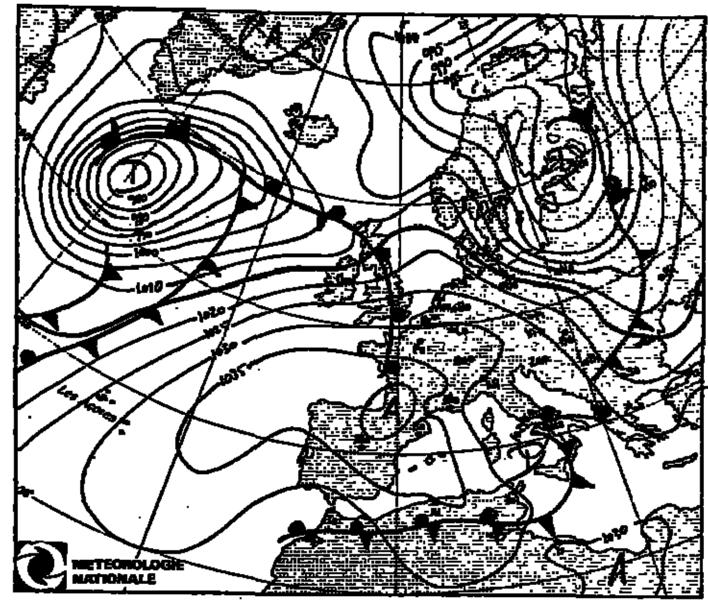
UNE PETITE DOULEUR. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim., lun.) 22 h 15 (13).

هكذا من الأصل

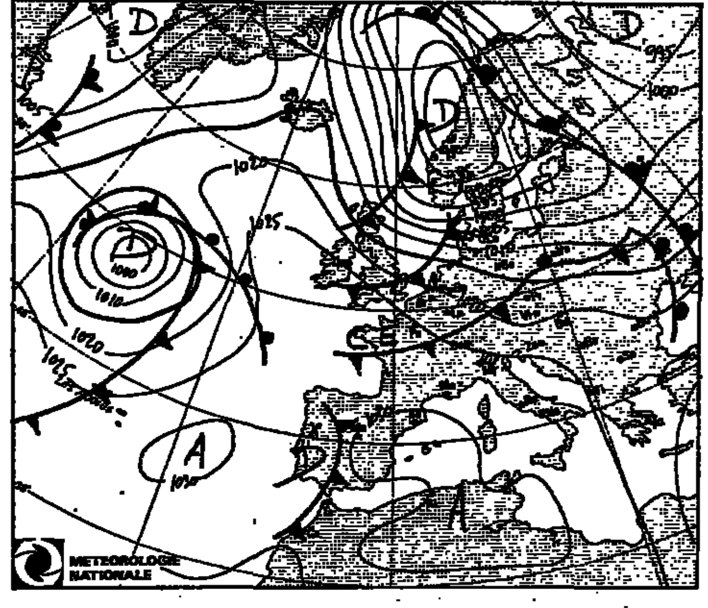
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10 MARS A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 12 MARS A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 10 mars à 0 heure et le dimanche 11 mars à 24 heures.

Un anticyclone de 1 040 HPA centré sur les Baléares protège la France des perturbations atlantiques. Cependant, dimanche soir, une petite baisse de ces pressions va permettre à une perturbation de rentrer sur le pays lundi.

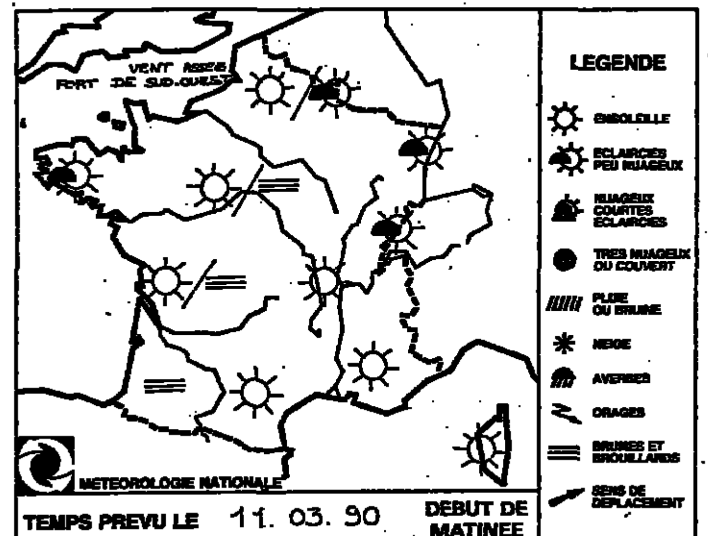
Dimanche : belle journée bien agréable.

Le matin, un vent de mer apporte des nuages sur les côtes de Bretagne, de la Manche et de la mer du Nord. Des Ardennes à la Lorraine, à l'Alsace jusqu'au nord des Alpes, les nuages seront aussi au rendez-vous. Sur les autres régions, le ciel sera peu nuageux, avec brumes et brouillards locaux.

Au cours de la journée, les nuages et les bancs de brouillard s'estomperont et le beau temps s'installera partout.

Sur les côtes de la Manche, le vent de sud-ouest soufflera modérément, 40 à 50 kilomètres/heure en moyenne.

Au réveil, les températures seront encore douces, de 5 à 10 degrés, mais, localement, on peut avoir de 1 à 4 degrés. Dans l'après-midi, il fera de 15 à 20 degrés au Nord, de 17 à 23 degrés au Sud.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 9-3-1990 à 6 heures TU et le 10-3-1990 à 6 heures TU — le 10-3-1990

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	15	6	D
BIARRITZ	15	5	D
BORDEAUX	16	4	B
BOURGES	15	5	B
BREST	14	10	P
CAEN	13	8	P
CHERBOURG	11	8	P
CLERMONT-FER	14	-1	D
DIJON	14	6	C
GRENOBLE St-M-H	11	2	D
LILLE	11	7	P
LIMOGES	12	6	C
LYON	12	1	D
MARSEILLE-MAR	17	11	N
NANCY	13	5	C
NANTES	15	9	P
NICE	15	8	N
PARIS-MONTS	14	9	C
PAU	13	3	B
PERPIGNAN	17	12	D
RENNES	16	11	P
ST-ETIENNE	11	-1	B
STRASBOURG	14	8	C
TOURS	15	8	C
TOULOUSE	13	3	B
POINTE-A-PITRE	30	19	A

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	17	13	C
AMSTERDAM	9	6	P
ATHÈNES	–	–	–
BANGKOK	34	24	N
BARCELONE	17	10	D
BELGRADE	21	7	C
BERLIN	12	3	N
BRUXELLES	11	7	P
LE CAIRE	21	10	D
COPENHAGUE	8	-1	D
DAKAR	23	19	D
DELHI	30	16	D
DJERBA	22	13	C
GENÈVE	15	1	N
HONGKONG	19	17	C
ISTANBUL	–	–	–
JÉRUSALEM	18	10	D
LISBONNE	20	13	N
LONDRES	12	7	P
LOS ANGELES	17	12	N
LUXEMBOURG	10	4	P
MADRID	18	6	D
MARRAKECH	16	12	C
MEXICO	23	10	B
MILAN	13	4	D
MONTRÉAL	5	-8	D
MOSCOU	6	4	C
NAIROBI	26	16	C
NEW-YORK	9	1	A
OSLO	4	-3	C
PALMA-DE-MAJ.	18	8	B
PÉKIN	15	4	P
RIO-DE-JANEIRO	28	24	D
ROME	14	4	N
SINGAPOUR	31	21	C
STOCKHOLM	7	-3	D
SYDNEY	29	18	D
TOKYO	15	7	D
TUNIS	20	14	N
VARSOVIE	15	8	O
VENISE	13	10	B
VIENNE	17	6	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = TU temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 10 mars

TF 1

20.45 Variétés : Surprise surprise.
22.20 Magazine : Ushuaïa.
23.20 Magazine : Formule sport.
0.25 Journal.
0.45 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
1.40 Série : Intrigues.

A 2

20.40 Variétés : Champs-Elysées.
22.40 Série : Les brigades du Tigre.
23.35 Journal.
23.55 Magazine : Cinéma, cinémas.

FR 3

20.50 Feuilleton : Les Bertini.
22.20 Journal.
22.40 Documentaire : La Pologne comme jamais vue à l'Ouest.
23.35 Documentaire : Le Globe.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : La volonté des cartes.
22.15 Sport : Boxe.
23.20 Cinéma : Critters. ■

LA 5

20.40 Téléfilm : Enfer dans la ville.
22.20 Téléfilm : Le frisson du mois.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Itinéraire d'un voyou.
22.10 Téléfilm : La mort à retardement.
23.40 Magazine : Culture pub.
0.10 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.50 Feuilleton : Les Bertini (1). D'Egon Monk.
22.20 Soir 3.
22.40 Documentaire : La Pologne comme jamais vue à l'Ouest (1). De Marcel Lozinski.
23.35 Documentaire : Le Globe. De Luc Riolon.

Dimanche 11 mars

TF 1

14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
15.40 Feuilleton : Côte Ouest.
16.35 Tiercé à Auteuil.
16.40 Dessins animés : Disney parade.
18.00 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invitée : Michèle Barzach.
20.00 Journal.
20.40 Cinéma : Un chien dans un jeu de quilles. ■
22.15 Sport : Automobile.
0.10 Journal.

A 2

14.55 Série : Mac Gyver.
15.50 L'école des fans.
16.35 Série : Rallye.
17.35 Documentaire : L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde.
18.20 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal.
20.40 Cinéma : La balance. ■.
22.25 Sport : Patinage artistique.
23.30 Journal et Météo.
23.50 Eurochallenge 90.
23.55 L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde (rediff.).

FR 3

17.30 Magazine : Montagne.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Variétés : Chapiteau 3.
22.10 Journal.
22.35 Magazine : Le divan. Invitée : Danièle Thompson.
23.00 Cinéma : La tête d'un homme. ■ ■ ■
0.30 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

13.05 ▶ Magazine : Mon Zénith à moi.
14.00 Magazine : Dontact.
14.05 Sport : Volley-ball.
16.35 Documentaire : Terre fragile.
17.05 Magazine : 24 heures.
18.00 Cinéma : DARYL. □

— *En clair jusqu'à 20.30* —

19.40 Dessins animés : Ça cartoon.
20.30 Cinéma : La petite voleuse. ■ ■
22.20 Cinéma : Casque d'or. ■ ■ ■
23.55 Magazine : Mon Zénith à moi.

LA 5

15.15 Téléfilm : Escale à Tahiti.
17.00 Magazine : Télé-matchs dimanche.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Tout le monde il est gentil.
19.40 Dessin animé : Manu.
19.45 Journal.
20.30 Dessin animé : Manu.
20.40 Cinéma : Jeremiah Johnson. ■ ■
22.30 Magazine : Ciné Cinq.
22.40 Cinéma : L'amant de la jeune Lady Chatterley. □
0.00 Journal de minuit

M 6

14.20 Série : Laramie.
15.10 Série : Les envahisseurs.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Devlin connection.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Murphy Brown.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : La malédiction du pharaon.
21.25 Magazine : Sport 6.
22.20 Capital.
22.25 Téléfilm : Terreur sur la plage.
23.25 Murphy Brown (rediff.).
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

15.00 Téléfilm : Bouvard et Pécuchet (1re partie).
16.20 Film d'animation : Les escargots. De René Laloux.
16.30 Magazine : Dynamo.
17.00 Documentaire : Le vieil homme, le désert et la météorite. De Karel Prokop.
18.05 *Téléfilm : Bouvard et* Pécuchet (2e partie).
19.35 Film d'animation : Les prisonniers de la dame à la licorne. De Pierre Trividic.
20.05 Concert : Messe glagolithique. De Janacek, par l'Orchestre philharmonique et le Chœur de Tchécoslovaquie.
21.00 Cinéma : Mister Boo fait de la télévision. Film chinois (Hongkong) de *Michaël Hui (1978).*
22.35 Court métrage : Chicago digest. De Paul Paviot.
23.10 Documentaire : De Pékin à Shanghaï, à la recherche du Qi.

CARNET DU Monde

Naissances

– Carole et Jean-Daniel LARGE ont la joie d'annoncer la naissance de

Fanny,

le 22 février 1990.

10, rue Alexandre-Dumas,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– Annie SLAMA et Jacques MÉTAIS, ont la joie de faire part de l'arrivée de

Samuel,

dans ce monde sans pitié, le 4 mars 1990.

126, rue Sadi-Carnot,
93170 Bagnolet.
4, rue de la Bastille,
75004 Paris.

– Anne GUINAUDEAU, Vincent BACHELOT, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Talissa,

le 28 février 1990, à Garches.

Décès

– Sarcelles. Paris. Boston.

Mme Liliane Boccara, née Brakha, son épouse,
Bruno, Marco, Olivier et Brigitte, ses enfants,
Les familles Wechler et Hayat,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Albert BOCCARA,
rédacteur en chef
de la *Revue générale des chemins de fer*,
ancien chef des informations générales de l'Agence centrale de presse,
président de l'Association des journalistes de la presse ferroviaire,
président d'honneur de l'Association des journalistes de la presse aéronautique.

Les obsèques seront célébrées au cimetière de Sarcelles (95), place du souvenir, le lundi 12 mars, à 15 h 30.

La levée du corps aura lieu à l'hôpital Saint-Antoine (11e), à 14 h 15.

[Né le 13 juillet 1929 à Tunis, Albert Boccara a été, en 1955, le correspondant de l'ACP en Tunisie, d'où il est expulsé en 1958 pour une série de dépêches qui déplurent au gouvernement de *M. Habib Bourguiba. Rentré à Paris, il deviendra à* l'ACP chef des informations générales et spécialiste des questions aéronautiques jusqu'en 1987. Il préside alors l'Association des journalistes professionnels de l'aéronautique et de l'espace (AJPAE). Depuis 1987, il était chroniqueur à la revue *Aviation Magazine*. Président de l'Association des journalistes de la presse ferroviaire, Albert Boccara était rédacteur en chef de la *Revue générale des chemins de fer*. Il laisse à ses confrères le souvenir d'un professionnel reconnu pour sa compétence, qui portait sur les choses de la vie un humour de bon aloi et corrosif.]

– Mme Claude Bonnisseau, ses enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude BONNISSEAU,

survenu le 9 mars 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 13 mars à 10 h 30, en l'église Saint-Michel de Porchefontaine, à Versailles.

– Mme Jacques Guyard, son épouse,
Noël, Catherine et Hélène, ses enfants,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Jacques GUYARD,

survenu le 8 mars 1990, à Paris, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques seront célébrées en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e, le mardi 13 mars 1990, à 8 h 30, où l'on se réunira.

7, rue Huysmans,
75006 Paris.

– Nous apprenons le décès, survenu le mardi 6 mars 1990, du

général Marc MARTIN-SIEGFRIED,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques seront célébrées le lundi 12 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris.

[Né le 21 juin 1911 à Saint-Raphaël (Var) et ancien saint-cyrien, Marc Martin-Siegfried rejoint, en mai 1941, le 1er régiment de marche de spahis marocains avec lequel, au sein de la 2e division blindée, il participera à tous les combats de la France libre jusqu'à la campagne d'Alsace où, en *novembre 1944, il est blessé dans les* Vosges comme capitaine à la tête de son escadron de chars d'infanterie. Il est fait compagnon de la Libération le 24 mars 1945. Le général Martin-Siegfried était médaillé de la Résistance, titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et commandeur de la Légion d'honneur.]

– Mme Françoise Martinelli,
M. et Mme Robert Villeneuve, née Martinelli,
M. et Mme Orso Martinelli et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

général Jean MARTINELLI,
ancien des Forces françaises libres,
Légion étrangère,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre TOE,
croix de la Valeur militaire,

survenu le 7 mars, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Le service religieux sera célébré le lundi 12 mars, à 14 heures, en la chapelle du Val-de-Grâce. L'inhumation aura lieu à Crozon (Nord-Finistère), le mardi 13 mars.

– M. et Mme Pierre Defours, ses enfants,
Jean-Michel Defours,
Françoise Defours, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel MOUSSET,
ancien contrôleur de la Banque de l'Algérie,

survenu le 23 février 1990.

L'inhumation a eu lieu à Saint-Raphaël, le 26 février.

– Mme Jean-Pierre Solal, son épouse,
Les docteurs Jean-François et Michelle Solal,
Mlle Elisabeth Solal, ses enfants,
David et Maïa Solal ses petits-enfants,
Mme veuve Edouard Solal, sa mère,
Me Josette Solal, sa sœur,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre SOLAL,
conseiller du 16e arrondissement de Paris,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu subitement le 9 mars 1990 en son domicile, 39, avenue Georges-Mandel, 75016 Paris.

Les obsèques auront lieu le lundi 12 mars. Réunion à 10 heures à la porte principale du cimetière du Montparnasse.

– Denis et Marie-José Varloot,
Anne Chatelain-Varloot, ses enfants,
François et Laurence, Etienne, Marie, Julie, ses petits-enfants,
René et Suzette Bornot,
Paul et Yvonne Boutron, ses frères et sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Madeleine VARLOOT,
née Boutron,
ancien professeur agrégé de lettres au lycée Victor-Hugo,

survenu le 5 mars 1990, dans sa quatre-vingtième année.

La levée du corps aura lieu le mardi 13 mars, à 8 heures, à l'Institut médico-légal, 2, place Mazas, Paris-2e (Quai de la Rapée).

La cérémonie religieuse sera célébrée à 14 heures en l'église de Lucenay-le-Duc (Côte-d'Or).

14, rue Campagne-Première,
75014 Paris.
La Cornette-Saumane,
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue.

Anniversaires

– Il y a six ans, le dimanche 11 mars 1984,

Valérie CHAMAILLARD

était emportée par une maladie cruelle. Elle avait vingt et un ans.

Ceux qui l'ont aimée n'oublient pas.

Laon, le 11 mars 1990.

– Remiremont (Vosges). Entre-Deux-Eaux.

Une pensée est demandée à leurs amis pour les troisième et cinquième anniversaires des décès de

Mme René CHARLES

et de son fils

Pierre-Jean CHARLES,
ingénieur agronome INA Paris.

– Il y a neuf ans, le 12 mars 1981,

Albert SAINT MAXEN,

nous quittait.

Une pensée (une prière) est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

– L'Association franco-roumaine Sainte-Vénéri organise un deuxième convoi en mai. Elle reçoit pour sa vente de bienfaisance : brocante, livres et objets neufs.

Dépôt : 40 avenue de La Bourdonnais, Paris-7e. Tél. : 45-51-44-66.

CARNET DU MONDE

Renseignements : 42-47-95-03
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 87 F
Abonnés et actionnaires . 77 F
Communicat. diverses . 90 F

RÉGIONS

La bataille des tracés pour le TGV Méditerranée

En Provence, tout le monde l'espère... à condition qu'il passe chez le voisin

Le projet de TGV Méditerranée met depuis des semaines la Provence en effervescence. La bataille des tracés fait rage, opposant notamment SNCF et viticulteurs.

MARSEILLE

de notre correspondant

Pas un jour ne se passe sans qu'une association de défense des intérêts d'exploitants agricoles ou de particuliers, dont les biens sont concernés par l'un ou l'autre des tracés envisagés, voie le jour. Le 21 janvier, quelque trois mille exploitants agricoles, accompagnés par les maires de trente communes des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, ont manifesté dans les rues de Marseille. José de Demandolx, président de la chambre d'agriculture, affirme que le tracé de référence de la SNCF « *constitue un véritable massacre* ». Les rumeurs les plus folles assurent que 80 % du vignoble aixois sera détruit. Les défenseurs de l'environnement décrivent l'apocalypse en rappelant que le TGV « *dévore* », quoi qu'on fasse, sept hectares de terres au kilomètre. Et on recense, à l'avance, les propriétés, les bastides, les commanderies, les sites qui vont être irrémédiablement défigurés.

Mais, par ailleurs, tout le monde s'accorde à dire que le TGV Méditerranée est indispensable à l'économie régionale. L'Union des maires des Bouches-du-Rhône, présidée par Christian de Barbarin, s'est prononcée à l'unanimité pour la desserte du sud de la France par ce train qui mettra Paris à 3 h 30 de Marseille. Une association baptisée « Pour le TGV sud-est Méditerranée », présidée par un conseiller régional, Jean-Pierre Berberian, fait remarquer qu'un pareil équipement peut devenir le vecteur d'un développement interrégional entre l'Italie du Nord, la Provence, le Languedoc-Roussillon et la Catalogne. L'association « Convergence 13 », groupant les chefs d'entreprise des principales zones industrielles du département, alors que les viticulteurs étaient dans la rue, tenait une conférence de presse pour détailler les enjeux économiques du projet. Une étude révèle que 90 % d'entre eux estiment que l'arrivée du TGV favoriserait l'implantation d'activités nouvelles.

« *Avant de polémiquer sur tel ou tel trajet*, assure Jean-Loup Lamy, président de l'Union patronale de Marseille, *utilisons nos forces pour obtenir la réalisation du projet.* » Tout le monde s'accorde, en fin de compte, pour estimer qu'il est vital pour l'avenir de la région qu'il y ait bientôt un « contrepoids » au trafic Allemagne-Italie, grâce à l'axe à grande vitesse Strasbourg-Lyon-Méditerranée. En fin de compte, il n'y aurait plus aucun problème, aucune objection, on formerait des vœux même pour que le gouvernement choisisse en priorité le TGV Méditerranée plutôt que le TGV de l'Est, lorsqu'en juin il faudra trancher, si le futur tracé passait... chez le voisin !

L'heure est à la négociation

Il est vrai qu'on a eu l'impression, ici, d'être une fois encore traités comme quantité négligeable par les responsables nationaux arrivés en terrain conquis. La SNCF a dévoilé brusquement un projet qui n'avait alors pas fait l'objet d'une concertation avec les intéressés. Favorisant du même coup les réactions démagogiques de quelques élus locaux, soucieux d'échéances électorales plus que d'intérêt collectif, et flattant leurs électeurs en colère dans le sens du poil. On a pu entendre notamment des phrases définitives énoncées à haute voix du haut des tribunes, s'écriant : « *Non au TGV quel que soit son tracé !* »

L'heure est à la négociation. Si l'on admet théoriquement que l'intérêt de la SNCF soit de souhaiter un tracé le plus court et le moins onéreux possible, on entend faire entendre la voix du bon sens, qui ménagerait les finances de l'Etat et les intérêts des riverains.

Dans le Vaucluse, la SNCF a accepté de mettre à l'étude trois tracés, dont celui préconisé par le conseil général (dit « des berges du Rhône) », qui a l'avantage de respecter intégralement le vignoble des Côtes-du-Rhône, pour lequel Jean Garcin, président du conseil général de Vaucluse, se déclare prêt à céder à la SNCF le contrat signé en mai 1988 avec la Compagnie nationale du Rhône prévoyant la création d'une autoroute sur berge de 42 km.

Dans les Bouches-du-Rhône, la branche Marseille, à hauteur de Saint-Cannat, ne pose pas de problème insurmontable avec un peu de concertation, puisqu'elle ne touche pas de zone agricole vitale en passant par Vernègues, Coudoux et le plateau de l'Arbois. Il n'en va pas de même pour la branche vers Nice, où le projet initial de la SNCF ravageait, il est vrai, le vignoble des coteaux d'Aix-en-Provence, mais où la variante nord, par les rives de la Durance, soulève encore des oppositions farouches.

« *Nôtre rôle*, affirme Christian de Barbarin au nom de l'Union des maires, *est d'apporter à la SNCF des considérations indispensables sur l'environnement, la culture, l'économie, le « poids humain » d'une région de vieille civilisation et l'amener à consentir des investissements supplémentaires pour la respecter. Mais avant ou après Strasbourg, le TGV Méditerranée se fera.* »

Et il faudra bien qu'il passe quelque part.

JEAN CONTRUCCI

Côtes-d'Armor : un département nouvelle vague

En plein bicentenaire des départements, c'est presque de la provocation : reniant le nom de ses parrains de la Constituante, le département des Côtes-du-Nord arbore depuis le 8 mars 1990 le nouveau patronyme de Côtes-d'Armor (*le Monde* du 9 mars). Point de révolution là-dessous. Simplement l'émergence d'un nouveau concept départemental soulevé par la lame de fond des lois de décentralisation.

Il aura fallu trente ans pour que la démarche, lancée pour raisons de promotion touristique, aboutisse. N'étant ni bas, ni inférieur, le département n'avait pu embarquer entre 1950 et 1969 dans le train des nouvelles appellations de la Charente ou de la Seine-Maritime ou des Pyrénées-Atlantiques. Dernier changement en date : les Basses-Alpes promues Alpes-de-Haute-Provence en 1970.

Campagne de communication

Côtes-du-Nord, c'est froid, arguaient alors les syndicats d'initiative locaux. Les députés, qui partagèrent en 1790 la France en quatre-vingt-trois départements n'y avaient pourtant pas vu malice : les Côtes-du-Nord étaient celles de Bretagne et si la Côte-du-Midi n'a pas vu le jour, c'est qu'il y avait deux préférences, le superbe nom de « *Mor-Bihan* » (en breton, la petite mer que constitue le golfe du Morbihan). Finistère s'est imposé de lui-même, l'Ille-et-Vilaine avait deux grandes rivières au moins.

Il n'est resté que ce vilain canard des Côtes-du-Nord (à l'époque, la Bretagne se voulait aussi ensoleillée que la Côte d'Azur). Ses responsables touristiques, depuis, sont devenus plus réalistes. En 1964, la commission nationale de révision du nom des communes (et des départements) balaie la demande de changement de nom des Côtes-du-Nord en Côtes-d'Armor, la raison du tourisme n'était pas suffisante. Qui plus est, l'appellation proposée ressemblait fort à un pléonasme (*armor*, en breton, est le bord de la mer, la côte), cela ne faisait pas sérieux. Deux décennies sont passées, la décentralisation est venue. L'ère de la communication est devenue air du temps : comment défendre l'image d'un département qu'on situe de Dunkerque à La Rochelle ?

La nouvelle demande de changement de nom, officialisée par le conseil général le 22 janvier 1988, traduisait une réelle crise d'identité de ce département. Deux cents ans plus tôt, la Constituante avait voulu effacer l'empreinte des anciens évêchés en brouillant les frontières naturelles, Côtes-du-Nord et Ille-et-Vilaine se partageant ainsi rives droite et gauche de la Rance. La ligne de partage du pays bretonnant passe par le milieu du département et, pour couronner le tout, ce dernier est depuis 1976 un bastion de la gauche dans une Bretagne où la minorité actuelle est toujours majoritaire, où les grandes métropoles de Rennes et Nantes sont marginalisées en centres excentrés.

Rien n'y faisait. Engagé dans le tour de France à la voile, le bateau des Côtes-du-Nord caracole en tête en 1985. Lors d'une nouvelle victoire en Atlantique, des journalistes s'étonnent, interrogent la capitainerie du port : « *C'est les Nordiques qui ont gagné !* » Agaçant, pour les Bretons.

La saine émulation des collectivités locales et le mirage de la communication ont fait le reste. Depuis deux ans, le tourisme breton nouvelle vague s'affiche dans tout le pays et à l'étranger. Les autres départements bretons, par solidarité régionale, n'ont pas revendiqué leur part de l'Armor que voulaient s'octroyer les Côtes-du-Nord. Une campagne de communication a été préparée pour saluer le baptême. Coût annoncé : plus de 2 millions de francs. A elle seule, l'administration de la poste chiffre à 1,2 million de francs le coût des transformations de cachets, de machines à affranchir existant dans le département.

En janvier, le Conseil d'Etat a dit oui, le ministre de l'intérieur et le premier ministre ont suivi, non sans hésitation. Pas à cause du Bicentenaire, mais il reste encore en France un Bas-Rhin et de nombreuses envies rentrées d'appellations plus communicantes.

Les habitants des Côtes-du-Nord, quant à eux, n'ont plus qu'à montrer qu'il n'y a pas que le nom de leur département à avoir changé.

JEAN VIDEAU

▶ **Deux éditions du *Télégramme de Brest et de l'Ouest* (quotidien dont le siège est à Morlaix, Finistère) changent d'appellation pour devenir *le Télégramme des Côtes d'Armor* et *le Télégramme du Morbihan*.**

CORRESPONDANCE

« Ardèche claire »

Mme Monique Coulet, chercheur en hydrobiologie et présidente de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA), réagit à notre article sur l'opération « Ardèche claire » publié dans le Monde *daté 25-26 février.*

« Le déroulement de l'opération Ardèche claire n'a pas été un modèle du genre comme le laisse croire cet article. Tout d'abord, en ce qui concerne la « concertation écologique », pendant longtemps, chaque fois qu'il y a eu amorce ou semblant de dialogue, c'est parce que la FRAPNA a forcé la porte. Si un certain nombre de mesures ont été prises pour améliorer efficacement la qualité de l'eau, il reste encore beaucoup à faire, avant de pavoiser (...)

En 1988, il n'existait aucune étude sur les richesses naturelles de la rivière et de sa vallée, aucun inventaire des sites sensibles pour la faune et la flore. Les associations (dont la FRAPNA Ardèche), scandalisées, mais profondément attachées à la protection de la rivière, ont même fourni *gratuitement* au Syndicat intercommunal une étude sur les richesses naturelles du secteur situé entre Aubenas et Ruoms. Cette étude révélait l'existence de sites considérés comme écologiquement sensibles.

Sur l'un des sites (cirque de Chauzon), un immense toboggan a été installé en toute illégalité. Il n'est toujours pas démonté, malgré les injonctions du préfet. La FRAPNA a dû déposer une plainte. Un deuxième site sensible (Saint-Etienne-de-Fontbellon) a été victime d'une élimination de la forêt riveraine, la rivière a été enrochée sur les deux rives, alors que la protection du secteur avait reçu un avis favorable de la commission préfectorale des sites. La revégétalisation promise pour corriger les erreurs se fait toujours attendre (...). A Lanas, une extraction de granulats installée en toute illégalité a entraîné une déstabilisation du lit qu'il faut maintenant corriger à grands frais. Un camping illégal au Pont-de-Labeaume en zone inondable, extractions de gravier illégales à Ruoms, et en aval d'Aubenas, etc.

Il n'existe en fait aucune « *gestion coordonnée de la rivière* ». Le ministère de l'environnement, lui-même confronté à une telle série d'agressions du milieu naturel et d'illégalités notoires, a jugé nécessaire d'organiser une mission d'expertise dont on attend le rapport. Même si depuis quelques mois la situation s'améliore quelque peu, il ne s'agit pas, et de loin, d'une « *opération exemplaire pour la France verte* ».

Cette page a été réalisée avec nos correspondants : Etienne Banzet, Guy Levifve et Jacques Monin. Coordination : Yves Agnès.

HAUTE-NORMANDIE

Des industriels contestent eux aussi le tracé de l'autoroute

Pavé dans la mare de la future A 29 le Havre-Amiens. Alors que des associations de défense critiquent son tracé en Seine-Maritime à travers le pays de Caux agricole et la zone industrielle du Havre, deux importantes entreprises pétrochimiques viennent d'apporter de l'eau à leur moulin. Dans des lettres remises au commissaire enquêteur, les directions de la raffinerie Total-CRD et de Lubrizol, sociétés riveraines de la future autoroute dans sa liaison avec le pont de Normandie en construction, relèvent « *des inexactitudes et des insuffisances dans le dossier d'enquête* » avec « *le risque de générer dans le futur des contraintes allant à l'encontre du développement d'établissements industriels* ». Ils préconisent donc, comme le demandent les associations de défense, le contournement de la zone industrielle du Havre. Les conclusions de la commission d'enquête publique devraient être connues à la mi-mars.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les ambitions du CORUM

Un mois après sa prise de fonctions à la tête du CORUM, le nouveau palais des congrès de Montpellier, Jean Ravel, l'ancien directeur du palais des congrès de la porte Maillot à Paris, a présenté ses objectifs pour les trois ans à venir. Il espère un taux de remplissage de 70 %, avec des recettes de 50 millions de francs annuels, afin d'équilibrer les coûts d'exploitation. Soixante-dix journées par an seront réservées à des manifestations locales. L'ouverture de la salle Berlioz, un opéra de deux mille places, va permettre d'accroître les possibilités d'accueil dès le mois d'avril prochain.

Pour mettre en place une politique offensive de démarchage des congressistes, Jean Ravel compte installer une antenne du CORUM dans la capitale, où la plupart des grandes firmes visées ont un siège. La prospection sera accrue à l'étranger et particulièrement en Grande-Bretagne. Un problème cependant : la capacité d'hébergement de la ville de Montpellier demeure insuffisante compte tenu de ces ambitions. Pour résorber le déficit, évalué à mille chambres d'hôtel, la construction de nouveaux établissements sera accélérée. Ainsi, l'hôtel programmé à côté du CORUM sera porté à quatre cents lits au lieu de deux cents initialement prévu.

NORD - PAS-DE-CALAIS

L'énergie du vent

L'aménagement d'un parc d'éoliennes à Dunkerque ne tient désormais plus de la fiction. L'Espace éolien régional, association lilloise, a repris ce projet vieux de plusieurs années et déposé une demande de subventions auprès de la Commission des Communautés européennes. Cette dernière a retenu deux dossiers pour la France : Perpignan et Dunkerque, à qui elle a octroyé une somme de 140 000 écus (environ 1 million de francs).

En matière d'énergie éolienne, la France se trouve à la traîne par rapport à d'autres pays européens, tel que le Danemark, en position de leader devant les Pays-Bas. La ville de Dunkerque, maître d'œuvre, cherche des partenaires pour financer le projet, estimé à 2 400 000 F. Si celui-ci aboutit, la région, déjà dotée de la plus grosse centrale nucléaire d'Europe, d'un réseau de chaleur, disposera d'un schéma original en matière de diversification de l'énergie.

Le type d'éolienne retenu fonctionne à Zeebruge, en Belgique, depuis trois ans. Il s'agit d'une hélice à trois pales, connectée à un système d'ordinateur intégré, placé au sommet d'un pylône de vingt-deux mètres de haut. Située en bordure de plage, cette éolienne pourrait produire l'énergie électrique nécessaire à quatre-vingt-dix foyers. Le courant serait revendu à EDF au prix de 27 centimes le kilowatt. Le coût de revient est estimé à 50 centimes et c'est à ce niveau qu'intervient le financement de la Commission des Communautés européennes, en raison de l'absence de nuisances de cette forme de production d'énergie.

Dans un premier temps, les responsables du projet envisagent d'installer une seule éolienne. A terme, le parc devrait en comprendre dix au total.

هكذا من الأصل

INDUSTRIE

Rumeurs autour du groupe papetier français repris par M. François Pinault en 1987

La Chapelle-d'Arblay pourrait à nouveau changer de propriétaire

M. François Pinault va t-il vendre la Chapelle-d'Arblay ? Depuis février dernier – date à laquelle il a repris pour 300 millions de francs la participation de 25 % que détenait encore l'Etat – son groupe contrôle à 100 % la société papetière. Aujourd'hui, l'une des banques d'affaires qui le conseillent confirme des rumeurs qui vont bon train. L'industriel porte aux propositions de rachat émanant des géants papetiers scandinaves ou nord -américains la plus extrême des attentions.

Curieux retournement de situation. En 1984, la Chapelle-d'Arblay, exsangue, en dépot de bilan ne valait que par les concours publics qui accompagnaient sa reprise. Seules les conditions très avantageuses octroyées par l'Etat avaient décidé le Canadien M. John Kila à moderniser à coups de serpe cette société papetière vétuste, aux effectifs pléthoriques, située dans la circonscription électorale du ministre de l'industrie de l'époque, M. Laurent Fabius. Cinq ans plus tard, la Chapelle-d'Arblay – prospère – est l'objet de toutes les attentions.

Le débarquement de M. Kila par M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, en 1987, son remplacement par le tandem Pinault-Cascades, les dissensions entre les deux partenaires, la prise de pouvoir par M. François Pinault en juin 1988, sont à ranger au magasin des accessoires. La Chapelle-d' Arblay a perdu son odeur de soufre. Mieux, elle séduit. Il est vrai que le site de papier journal de Grand-Couronne (300 000 tonnes produites par an, soit 50 % de la consommation nationale) et ses machines à papier flambant neuves ont de quoi alimenter les convoitises... Au moment précis où le marché français de papier de presse s'apprête à vivre de grands bouleversements. Deux nouveaux acteurs et non des moindres s'apprêtent en effet à rentrer en lice.

Au début de 1991, le finlandais United Paper Mills commencera à produire du papier journal dans la région de Strasbourg. L'investissement en cours de réalisation aura une capacité annuelle de 240 000 tonnes. Une dizaine de mois plus tard, le norvégien NSI devrait lui emboîter le pas, produisant dans son usine de Golbey une quantité équivalente. Cet investissement – annoncé il y a un an – sera confirmé dans les jours à venir, son financement étant désormais bouclé.

Ces deux nouveaux venus ne représentent pas un danger immédiat pour la Chapelle-d'Arblay. Complètement modernisée grâce aux subsides de l'Etat (les pouvoirs publics y ont versé 2 milliards de francs entre 1984 et 1987), l'entreprise de Haute-Normandie ne peut, à elle seule, satisfaire le marché national. Le second producteur hexagonal, les Papeteries Matussière et Forest, de taille réduite n'apporte qu'un complément marginal : environ 60 000 tonnes par an. Les importations couvrent donc à l'heure actuelle près de 50 % des besoins nationaux en papier de presse. Les productions d'UPM et de NSI, devraient d'ici à 1993, se substituer à ces courants d'échange. A la grande joie du ministère de l'industrie comme de celui des Finances, mais au grand dam des Suédois, des Canadiens et des finlandais, exportateurs traditionnels.

les candidats ne font pas défaut

Des géants papetiers comme Modo pour la Suède, Kymmene pour la Finlande, Donoghue pour le Canada, s'intéressent donc tout naturellement à la Chapelle-d'Arblay. Le groupe allemand Haindl – repreneur potentiel en 1987 à qui les pouvoirs publics avaient préféré le Canadien M. Kila – ne serait pas mécontent de contrer en Haute-Normandie NSI et UPM venus le chatouiller sur les bords du Rhin.

Les candidats à la reprise ne font donc pas défaut. Jusqu'à présent, le groupe Pinault s'est refusé à commenter les intentions de cession qui lui sont de plus en plus ouvertement prêtées. Il ne cherche pas de repreneur, explique-t-il. Et pour cause : offres et propositions viennent d'elles-mêmes. La banque Rothschild et Compagnie, qui agit comme conseiller technique auprès du groupe Pinault, étudie avec bienveillance les dossiers. Au sein de l'établissement financier, on parle de la Chapelle d'Arblay comme d'une affaire « *chaude* ».

D'ailleurs, les récentes décisions stratégiques prises par le leader français de la filière bois indiquent bel et bien que le papier ne figure pas parmi ses priorités. En transformant, il y a quelques semaines, les options qu'il détenait sur des actions de la CFAO, le groupe Pinault est devenu actionnaire de référence de l'ancienne compagnie coloniale spécialisée dans le commerce des denrées alimentaires et des biens industriels avec 21 % du capital.

Le développement du négoce semble peu compatible avec la présence du groupe dans le papier, secteur aux investissements énormes (une machine coûte au bas mot un milliard et demi de francs). En outre, les perspectives du papier couché – utilisé pour les magazines et l'affichage publicitaire et produit dans l'usine Chapelle-d'Arblay de Saint-Etienne-du-Rouvray – ne sont plus aussi brillantes. La demande – longtemps très soutenue – commence à s'essoufler. D'énormes capacités sont en cours de réalisation. L'industriel breton dispose encore de temps... mais pas trop s'il veut céder au prix fort. Prévoyants, les pouvoirs publics ont, en vendant leur participation, obtenu de ce dernier qu'il leur rétrocède une part de la plus-value réalisée par son groupe. En cas de cession..

CAROLINE MONNOT

Le britannique Reckitt and Colman acquiert Woolite, Jex, O'Cedar

Le groupe britannique Reckitt and Colman (alimentation, produits pharmaceutiques et d'entretien) va reprendre aux Etats-Unis pour 762 millions de livres (7,3 milliards de francs) la division de produits d'entretien Boyle-Midway du groupe American Home Products (AHP).

Cet achat, pour lequel un accord de principe a été signé, devrait permettre à Reckitt and Colman d'acquérir un certain nombre de marques connues de produits d'entretien, comme Woolite (lessive pour lainages), Easy-Off et Jex (nettoyage de fours), Wizard (déodorant) et O'Cedar (cire), dominantes sur le marché américain, et de renforcer la position internationale du groupe britannique dans ce secteur d'activité. Reckitt avait déjà racheté aux Etats-Unis Airwick en 1985.

Considérant que la sidérurgie européenne est sortie de la crise

La Commission de Bruxelles n'entend plus intervenir dans le secteur de l'acier

BRUXELLES

(Communautés européennes) de notre correspondant

La sidérurgie des Douze est sortie de la crise et son avenir, à l'horizon 1995, est des meilleurs. Tel est le diagnostic de la Commission européenne sur les perspectives du marché communautaire de l'acier.

Pour les cinq prochaines années, l'exécutif de la CEE prévoit une production stable, voire en légère hausse, aux alentours de 140 millions de tonnes annuelles. En outre, Bruxelles table sur des excédents commerciaux variant entre 8,7 et 13,3 millions de tonnes par an.

Pour la commission, les résultats escomptés sont dus aux effets du plan de restructuration lancé au début des années 80 qui a permis de réduire de 30 millions de tonnes les capacités de production (160 millions de tonnes actuelles). La réduction et la modernisation des installations ont tout de même coûté aux budgets nationaux 40 milliards d'écus (un écu = 7 francs). Socialement, la facture a été également très lourde : les effectifs sont passés de 670 000 personnes en 1980 à 410 000 aujourd'hui.

« *A présent*, estime la Commission, *l'acier a repris sa place dans l'économie européenne et il appartiendra aux seules entreprises – et non plus aux pouvoirs publics, de déterminer les stratégies industrielles nécessaires.* » Autrement dit, Bruxelles considère que sa tâche est terminée, du moins à cet égard. C'est sans doute pour cette raison que la commission se refuse à quantifier les excédents de capacités pouvant encore exister. Pour elle, les installations actuelles sont nettement plus productives que dans le passé. Ainsi, l'exécutif des Douze considère que la rentabilité d'une entreprise peut désormais être assurée avec un taux d'utilisation des capacités de 70 % contre 80 % il y a quelques années.

La Commission indique toutefois qu'elle sera attentive aux destinées des investissements. L'introduction de nouvelles technologies performantes, l'impact sur l'environnement et les mesures sociales d'accompagnement seront des critères déterminants lorsqu'elle sera amenée à formuler un avis.

MARCEL SCOTTO

ÉTRANGER

Après le rachat de Harrods

La banque des frères Fayed sur la sellette

Conséquence de la publication de l'enquête menée par le ministère britannique du commerce et de l'industrie sur le rachat par les frères Al-Fayed de Harrods, la Banque d'Angleterre s'apprête à conduire une enquête sur la Harrods Bank, petit établissement privé situé au sous-sol du célèbre grand magasin de luxe londonien.

LONDRES

correspondance

Dans la City, on ne joue pas avec la moralité financière. Même si la première place financière européenne a jeté au rancart ses vieilles dentelles à l'occasion du « Big Bang », la déréglementation d'octobre 1987, pas question de tirer un trait sur la devise séculaire : « *Ma parole vous sert de garantie* » *(My word is my bond)*. Pour l'avoir oublié, les frères Fayed risquent demain de perdre un des fleurons de leur groupe, la Harrods Bank.

« Capable et honnête »

Le rapport officiel, publié le 7 mars, sur l'acquisition par les frères égyptiens Fayed du groupe de distribution House of Fraser, accuse en effet les propriétaires d'Harrods d'avoir menti sur leur origine, leur fortune, leurs relations d'affaires. Selon ce document, MM. Mohammed, Ali et Salah Fayed ont trompé tout le monde, du ministère à leur banquier-conseil, Kleinwort-Benson, en passant par le conseil d'administration de la maison de Fraser. Si le gouvernement refuse de poursuivre les intéressés, faute de preuves suffisantes, la Banque d'Angleterre, elle, ne l'entend pas de cette oreille. Aux yeux de la vénérable « *vieille dame de Threadneeedle Street* », à la mémoire impitoyable, il y va en effet de la réputation même de la City. Résultat : la Harrods Bank, l'établissement bancaire du grand magasin de Knightsbridge, se retrouve dans son collimateur.

Pour mener son enquête, le département « supervision bancaire » de l'institut d'émission va s'appuyer sur la section 3 de l'Acte bancaire (Banking Act), qui proclame que seuls les établissements financiers, dont les propriétaires sont « *capables et honnêtes* » *(fit and proper)* peuvent recevoir les dépôts du public. Les limiers de la Bank s'intéresseront particulièrement au rôle exact joué par les trois frères dans la gestion de cette banque privée, apprenait-on vendredi de source autorisée. Ainsi, le rapport du ministère du commerce et de l'industrie accuse notamment les hommes d'affaires égyptiens d'avoir utilisé « *les facilités bancaires d'Harrods* » lors de l'acquisition, en 1987, de 10 % des parts de la chaîne de magasins Sears (qui comprend notamment Selfridges d'Oxford Street, une autre institution de la Vieille Angleterre) au préalable le conseil d'administration de House of Fraser. Une disqualification éventuelle des Fayed entraînerait la fermeture immédiate de leur banque. Murs couverts de marbre, toiles de maîtres, fauteuils de cuir profonds, guichets décorés de cuivre forgé, employées BCBG coiffées net, chics jusqu'au bout des ongles : les bruits de cette investigation semblent bien éloignés du sous-sol du magasin où est niché la Harrods Bank, un établissement réservé aux *happy fews*, en l'occurrence quelque cinq mille clients triés sur le volet parmi les cent cinquante mille détenteurs de cartes de crédit du magasin. « *Il n'y a jamais de queue. Où ailleurs pouvez-vous rencontrer votre directeur de banque un samedi après-midi après avoir fait votre shopping ?* », se borne à nous dire son directeur, Alex Whishart.

Les conditions d'admission draconiennes imposées par les Fayed sont copiées, dit-on, sur celles de la très mondaine Coutts, la banque de la famille royale d'Angleterre. Parmi les petits privilèges qui entretiennent tant la vanité de la clientèle : des chèques à l'effigie du célèbre immeuble, un carnet pur cuir vert avec en lettres d'or la devise de Harrods : « *Omnia, omnibus, ubique* » (Tous, tout, partout). Disposant d'un capital de 16,5 millions de livres, l'établissement a enregistré un bénéfice de 950 000 livres l'an dernier.

MARC ROZEN

Le taux de chômage se maintient à 5,3 %

Nombreuses créations d'emplois aux Etats-Unis en février

Le taux de chômage s'est maintenu à 5,3 % de la population active en février aux Etats-Unis, pour le troisième mois consécutif. L'économie américaine, en phase de ralentissement, n'en a pas moins créé 370 000 emplois le mois dernier, selon les chiffres publiés vendredi 9 mars par le ministère du travail.

Le taux de chômage annoncé pour février est conforme aux prévisions des experts. En revanche, le nombre des créations d'emplois est largement supérieur aux 220 000 nouveaux emplois prévus.

La surprise vient notamment du secteur industriel, qui perdait régulièrement des emplois depuis le printemps dernier et qui, cette fois a été créateur net de 90 000 postes. Le ministère du travail attribue cette pointe au retour au travail des salariés de l'automobile mis en chômage technique les mois précédents.

Toutefois, l'embellie n'est pas générale, si l'on en juge par les perspectives d'une industrie naguère florissante, celle de l'informatique. Ces derniers mois, les dix grands du secteur ont annoncé à eux seuls près de 35 000 supressions de postes. Dans le domaine des services, le solde des emplois est resté très largement positif en février, avec 145 000 emplois créés.

Comment expliquer que l'économie américaine reste aussi créatrice d'emplois (trois millions de nouveaux postes en 1989) alors que la plupart des indicateurs de conjoncture signalent un ralentissement ? Il y a sans doute eu un « effet rebond » après les incidents qui ont marqué le dernier trimestre de 1989 (mauvais temps, tremblement de terre en Californie, et... grève chez Boeing). En outre, la consommation reste assez vive (+ 0,6 % en janvier), alimentée par les hausses de revenu des ménages.

Le risque, lorsque la production stagne tandis que les emplois continuent d'augmenter – ce qui semble être le cas actuellement aux Etats-Unis, – c'est une chute de la productivité qui se répercute sur les coûts des entreprises, avec deux conséquences : une poussée des prix et une moindre compétitivité internationale. Une telle tendance, s'ajoutant au redressement actuel du dollar, n'est pas de bon augure pour le déficit commercial américain.

S. Gh.

ENERGIE

Après la publication du « rapport Rouvillois »

La CFDT fait sa rentrée sur le nucléaire

Afin de « *rompre le cycle du silence* », la CFDT a largement diffusé, vendredi 9 mars, le rapport sur la filière électronucléaire rédigé en mai 1989 par MM. Rouvillois, Guillaume et Pellat (*le Monde* du 9 mars) . « *Nous n'acceptons pas que le nucléaire, qui représente des enjeux considérables, soit entouré de tant de secret* », a déclaré M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, lors d'une conférence de presse. Selon lui, « *la non-diffusion de ce rapport n'est pas digne d'une société démocratique et montre un mépris de notre population. Il est pour le moins choquant que les parlementaires n'aient pas eu ce rapport* » lors du débat de l'automne dernier sur la politique énergétique française.

En choisissant de divulguer ce rapport, soigneusement gardé secret depuis neuf mois par le gouvernement, la CFDT fait une rentrée remarquée sur le dossier nucléaire. Le moment est propice : le trou financier d'EDF, le suréquipement – enfin avoué – dans le nucléaire, la multiplication des incidents dans les centrales crédibilisent des thèses que la CFDT avait défendues dans le passé et incitent les pouvoirs publics à s'interroger.

La CFDT le reconnaît implicitement lorsqu'elle estime, par la voix de M. Jean-François Troglic, secrétaire national, que l'on est « *à un tournant* » sur la question du suréquipement, qui de « *conjoncturel* » pourrait devenir « *structurel* ». La critique du syndicat sur le rapport de MM. Rouvillois, Pellat et Guillaume porte, entre autres, sur ce point : « *Il prend pour argent comptant l'évaluation d'EDF de la surcapacité et de la consommation d'électricité à l'horizon 2000. Il oublie de stigmatiser la prise en compte de 50 térawattheures d'exportation d'électricité à cette échéance dans la programmation des investissements de production (...) Or cela représente la production de près de sept tranches nucléaires de 1 300 mégawatts ! Ainsi, il faut être clair : Civaux sera commandé... pour en exporter l'électricité, et c'était déjà le cas de Chooz.* »

Autre critique quant au rapport : les solutions préconisées pour l'enfouissement des déchets à vie longue : « *Le rapport préconise d'accélérer le processus.* » Or « *cette recommandation est proprement irresponsable, tant sur le plan de la sûreté que sur celui de la démocratie* », s'insurge la CFDT. Une CFDT qui entend bien être partie prenante dans l'élaboration du « plan vert » en cours d'élaboration.

F. V.

EN BREF

□ **Cinq nouveaux parrains pour la Banque de l'Est.** – Cinq nouveaux pays vont participer à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) : Israël, le Maroc, l'Egypte, la Corée du Sud et le Liechtenstein. Ils se sont joints aux 34 pays et aux deux institutions (la Communauté européenne et la Banque européenne d'investissement) qui vont mettre au point, samedi 10 et dimanche 11 mars, à Paris, les statuts de cette banque internationale destinée à aider les pays de l'Est.

□ **L'URSS demande le statut d'observateur au GATT.** – L'Union soviétique a officiellement souhaité obtenir le statut d'observateur au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), a annoncé cette organisation, le vendredi 9 mars. La demande sera soumise au prochain conseil de l'organisation, le 3 avril.

□ **M. Fauroux estime que l'alliance Daimler-Mitsubishi donne « le bon exemple ».** – Les entreprises françaises doivent coopérer avec les Japonais dans les domaines où elles sont aussi fortes ou plus fortes qu'eux, à l'instar de l'allemand Daimler-Benz qui envisage de conclure une alliance avec Mitsubishi, estime le ministre français de l'industrie, M. Roger Fauroux, dans une interview publiée vendredi 9 mars dans le quotidien *la Croix*. M. Fauroux qualifie de « *bon exemple* » les négociations engagées par le groupe allemand.

□ **La G7 rachète la CFIT.** – Le groupe G7, qui appartient à M. André Rousselet, président de Canal Plus, vient de prendre le contrôle de la Compagnie française d'investissements et de transport (CFIT), en achetant les participations d'Elysée Investissements (60 % de CFIT) et de la Financière et industrielle gaz et eaux (20 %), indique un communiqué du groupe. G7 réalise un chiffre d'affaires de 400 millions de francs dans le taxi parisien et dans le stockage-distribution. Le chiffre d'affaires de la CFIT atteint 1,5 milliard de francs, réalisé dans le remorquage portuaire (Progemar), l'entreposage (Magasins généraux de France) et le transport (Sanara, Jura Transports, Someport Walon, Seegmuller, Emeraude Lines).

□ **LVMH : jugement le 26 avril.** – Le tribunal de commerce de Paris a mis le vendredi 9 mars en délibéré au 26 avril le jugement de l'affaire des contrats en Asie du Sud-Est de Louis Vuitton, qui oppose cette société à LVMH (*le Monde* du 10 mars).

□ **Quadruplement des pertes de Pan Am.** – Pan Am Corp., holding coiffant la compagnie aérienne Pan American World Airways, a annoncé vendredi 9 mars un quadruplement de ses pertes nettes en 1989 : elles ont atteint 336,6 millions de dollars (1,9 milliard de francs environ), contre 72,7 millions (un peu plus de 400 millions de francs) en 1988. Le chiffre d'affaires a légèrement fléchi, à 3,56 milliards de dollars, contre 3,57 en 1988. Pan Am a subi, en 1989, un « *recul sévère de ses performances financières* », mais les résultats du trafic ces derniers mois (+ 23 % en janvier et + 26 % en février) sont « *très encourageants* », a souligné le président de la société, M. Thomas Plaskett

Télécommunications

Alcatel crée une société mixte en RDA

Pour participer à la modernisation du téléphone en RDA, Alcatel, la filiale spécialisée dans les télécommunications de la Compagnie générale d'électricité, a signé, vendredi 9 mars, un protocole en vue de la création d'une société mixte à 50/50 avec la société est-allemande VEB Kombinat Nachrichtenelektronik de Berlin-Est. Le contrat a été conclu avec SEL, la branche ouest-allemande d'Alcatel.

La société mixte construira une nouvelle usine à Arnstadt en utilisant la technologie de SEL pour la fabrication de centraux téléphoniques électroniques System 12 avec une capacité qui pourra aller jusqu'à neuf cent mille lignes par an. La production devrait démarrer l'an prochain, et un premier contrat a été conclu pour la fourniture de 1,5 million de lignes à la poste est-allemande.

Alcatel établira également une collaboration dans les domaines de la commutation, des transmissions des liaisons radio et des lignes spéciales avec la RDA. Le groupe français est le premier industriel occidental à entrer sur le marché téléphonique est-allemand. La RDA ne compte aujourd'hui qu'un million d'abonnés.

REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 5 au 9 mars

Poursuite de l'embellie

L'embellie esquissée à la fin du mois de février s'est poursuivie pour la deuxième semaine consécutive avec comme précédemment quatre séances de hausse sur cinq. L'indice CAC 40, en s'inscrivant, le 9 mars, à 1921,11 points, a progressé de 3,2 % d'un vendredi sur l'autre, réalisant un score analogue au précédent. En quinze jours, la place parisienne a ainsi effacé une grande partie des pertes enregistrées depuis le début de l'année. L'indice CAC 40 n'est plus qu'à 4 % en dessous de son niveau des premiers jours de janvier, après une chute de près de 10 % voici à peine trois semaines.

Cette période a confirmé l'apparente déconnection de la place française des autres centres financiers internationaux, et principalement de Tokyo. Jusqu'alors, les investisseurs suivaient avec inquiétude le moindre souffle du Kabuto cho, sachant que la Bourse nippone est l'une des responsables du marasme général. Son effondrement ne semble, pour l'instant, plus trop inquiéter et le recul de l'indice Nikkéi, enregistré lors des trois premières séances, a laissé de marbre nombre de gestionnaires.

Lundi, poursuivant sur la lancée initiée à la veille du week end (+ 1,57 %), l'indice CAC 40 s'appréciait de 0,75 % dans un marché calme. L'heure était à la pause le lendemain (– 0,11 %). Un léger mieux apparaissait dès mercredi (+ 0,44 %), mais sans conviction. Changement total de ton, jeudi : l'indice CAC 40 s'envolait rapidement, franchissant avant la fin de la matinée la barre des 1 % et frôlant les 2 % (1,99 %) à la clôture. Les intervenants réagissaient favorablement aux discussions préliminaires des experts du G7 (Groupe des sept pays les plus industrialisés) réunis à Tokyo.

Cette rencontre est le prélude à une réunion des ministres des finances de ces pays prévue le 7 avril prochain à Paris, pour débattre, notamment, des parités monétaires. Mais déjà, dans cette perspective, les rumeurs de baisse des taux aux Etats-Unis revenaient avec force. Rue Vivienne, la detente observée sur le loyer de l'argent, descendu un instant sous le niveau des 10 %, remettait du baume au coeur des gestionnaires réconfortés en même temps par les prévisions favorables de l'INSEE.

L'Institut national de la statistique et des études économiques vient de dresser un tableau particulièrement encourageant de l'économie française, affirmant qu'elle connaît, au cours de ce premier semestre, une croissance soutenue et « vertueuse », tirée par l'investissement industriel et les exportations (*le Monde* du 9 mars). Cette progression annuelle de l'activité de 3 % devrait entraîner une baisse du taux de chômage, qui pourrait alors redescendre à moins de 9 % de la population active dès l'été prochain. De plus, cette croissance n'est pas génératrice d'inflation et la hausse des prix pour les six premiers mois devrait être de 1,7 %.

Vendredi, la journée débutait sous de bons auspices, l'indice CAC 40 s'appréciant de 0,98 % dès l'ouverture. Toutefois, au fil des heures , la prudence revenait avant la publication en début d'après-midi des données sur l'emploi en février aux Etats-Unis. Si les investisseurs n'ont pas tenu compte du taux de chômage américain inchangé (+ 5,3 %), ils ont été freinés dans leurs ardeurs par la hausse importante des créations d'emplois dans ce pays. La journée s'est alors achevée rue Vivienne sur un gain modeste de 0,16 % .

Durant toute la semaine, les gestionnaires sont restés prudents devant cette reprise en raison de la fragilité de l'environnement international. Si des études recommandent de s'intéresser de nouveau aux valeurs les plus dépréciées depuis le début de l'année, ce n'est pas pour autant qu'elles cèdent à l'optimisme. Dans sa revue de conjoncture mensuelle *Perspectives*, publiée le 6 mars, la banque Indosuez qualifie de technique le mouvement de ces derniers temps. *« Une reprise marquée des marchés financiers ne se dessine que pour le second semestre... Le redressement du marché obligataire pourrait permettre une hausse du marché boursier, qui ne paraît pas cher si l'on en juge par un P/E (rapport du cours sur le bénéfice par action) voisin de 13. »*

La suppression de l'impôt de Bourse à nouveau évoquée

Dans ce contexte, même si le volume des transactions s'est à nouveau progressivement étoffé, peu d'événements marquants auront rythmé la semaine. Les séances auront à nouveau apporté leur lot d'augmentations de capital et de résultats financiers. Comme prévu, Michelin a porté de 750 millions à 1 milliard de dollars son emprunt à quinze ans sur le marché international. Plus modestement, l'Alsacienne de supermarchés va augmenter son capital de 200 millions de francs par l'émission d'actions à bons de souscription. Les actions sont proposées au prix de 2 100 francs et deux bons donnent le droit de souscrire à un titre au prix de 2 250 francs. Les Docks de France ont présenté en début de semaine les modalités de l'emprunt, 764,2 millions de francs représentées par des obligations de 4 800 francs, convertibles en actions à raison de une pour une. Vendredi, ce groupe de distribution annonçait une hausse de 31,2 % de son bénéfice en 1989 à 246,7 millions de francs (soit 211 francs par titre) sans pour autant enregistrer de réaction significative.

Il en fut de même auparavant pour l'action Carrefour, malgré une progression de 29,6 % de son résultat, qui a atteint 1,18 milliard de francs. Les actionnaires devraient recevoir un dividende de 60 francs par action assorti d'un avoir fiscal de 30 francs.

Au chapitre des restructurations, plusieurs nouvelles se sont succédé. La société suisse Selecta a annoncé son intention de lancer une OPA sur la SAFAA, une entreprise fabricant des distributeurs automatiques. La proposition à 540 francs l'unité ayant été acceptée par les autorités boursières, les cotations de la firme devaient reprendre le 9 mars. Après la prise de contrôle de Leroy-Somer à plus de 98 % par le groupe américain Emerson, les titres du fabricant français de petits moteurs électriques seront radiés du marché à règlement mensuel et transférés dès le 23 mars sur le comptant.

Deux offres publiques de retrait ont, par ailleurs, été déposées par Bolloré sur la SEPA et Mattéi Automobiles. Enfin, dans le cadre de la RES (reprise de l'entreprise par ses salariés) lancée sur Fougerolle, un maintien de cours a été décidé pour une durée de quinze jours. Du 12 au 30 mars, le cours des actions (jouissance 1er janvier 1989) sera maintenu à 885 francs et celui des titres portant jouissance au 1er janvier 1990 à 875 francs.

L'effervescence observée sur Peugeot la semaine précédente s'est dissipée, le titre clôturant à un niveau analogue à celui du 2 mars. La remise en circulation des petites bouteilles vertes de Perrier après leur retrait brutal, suite à la découverte aux Etats-Unis d'infimes traces de benzène, a été saluée mercredi par une progression des cours de 3 %. Les actionnaires de BSN et de la Générale des eaux, eux non plus, ne sont pas restés indifférents à l'annonce d'un renforcement des positions dans les pays de l'Est et en Asie pour le géant de l'agro-alimentaire et dans les cliniques privées en Grande-Bretagne la Générale des eaux. Enfin, mercredi, lors de son point de presse mensuel, M. Régis Rousselle, président de la Société des Bourses françaises (SBF), a une nouvelle fois plaidé pour la suppression de l'impôt de Bourse indiquant que *« des discussions sont en cours avec le ministère des finances »*. Cette taxe, qui frappe les ordres d'achat ou de vente d'actions et rapporte à l'Etat environ 3 milliards de francs, est condamnée à disparaître dans le cadre de l'harmonisation européenne de 1993. Reste donc à fixer la date de la levée d'une mesure qui pourrait, en rendant Paris compétitif avec Londres, où se négocient des actions françaises, redynamiser la place française. Le moment n'est-il pas propice ?

DOMINIQUE GALLOIS

Bâtiment, travaux publics

	9-3-90	Diff.
Auxil. d'entr.	1 056	+ 50
Bouygues	573	+ 34
Ciments français	1 477	+ 107
Dumez	901	+ 72
GTM	1 300	+ 78
Immob. Phénix	80	+ 4
J. Lefebvre	1 080	+ 95
Lafarge	360	+ 31,90
Poliet et Chausson	533	+ 38,20
SCREG	1 100	inch.
SGE-SB	240	+ 11

Produits chimiques

	9-3-90	Diff.
Inst. Mérieux	5 580	+ 250
Labo. Bell	2 442	+ 22
Roussel-Uclaf	1 902	– 63
BASF	1 039	+ 6
Bayer	1 046	– 7
Hoechst	1 046	– 14
Imp. Chemic.	102,50	– 0,50
Norsk Hydro	185,40	+ 11,40

Pétroles

	9-3-90	Diff.
BP-France	178	+ 5
Elf-Aquitaine	617	+ 31
Esso	702	+ 49
Exxon	271	– 1
Petrofina	1 859	+ 139
Primagaz	820	+ 9
Raffinage (Fr.de)	212	+ 10,10
Royal Dutch	438	+ 5,80
Sogerap	535	+ 44,90
Total	609	+ 68

Filatures, textiles

	9-3-90	Diff.
Agache (Fin.)	1 530	+ 10
BHV	720	+ 16
CFAO	613	– 32
Damart	3 550	– 10
DMC	581	+ 6
Galeries Lafayette	1 740	+ 55
La Redoute	3 070	+ 20
Nouvelles Galeries	700	+ 5
Printemps	608	+ 39
SCOA	40,30	– 0,10

Matériel électrique

	9-3-90	Diff.
CGE	570	+ 26
CSEE (ex-Signaux)	337	+ 11
Générale des eaux	2 261	+ 111
IBM	622	+ 16
Intertechnique	1 602	+ 12
ITT	320	– 2,10
Legrand	3 410	+ 60
Leroy-Somer	2 100	– 1
Lyonnaise des eaux	593	+ 41
Matra	360	+ 14
Merlin-Gerin	4 710	– 60
Moulinex	126,50	+ 4,10
PM Labinal	1 112	+ 22
Radiotechnique	651	+ 20
Schlumberger	288	+ 4,50
SEB	1 165	+ 65
Sextant-Avionique	552	+ 24
Siemens	2 585	+ 85
Thomson-CSF	139,20	+ 4,20

Mines,

	9-3-90	Diff.
Géophysique	1 170	+ 40
Imétal	309	+ 33
Michelin	141,30	+ 5
Métaleurop	216,50	+ 30,50
RTZ	49,30	+ 0,10
ZCI	2,55	– 0,03

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	9-3-90	Diff.
PME 10.6 % 1976	99,32	+ 0,12
8.80 % 1977	117,60	inch.
10 % 1978	98,50	inch.
9.80 % 1978	98,20	+ 0,05
9 % 1979	95,96	– 0,29
10.80 % 1979	99,72	– 0,04
16 % 1982	101,23	– 0,08
CNE 3 %	3858	inch.
CNE bq. 5 000 F	99,45	+ 0,05
CNB Paribas 5 000 F	100,35	+ 0,10
CNB Suez 5 000 F	100,40	+ 0,05
CNI 5 000 F	99,45	+ 0,05

Valeurs diverses

	9-3-90	Diff.
Accor	871	+ 17
Air liquide	644	+ 17
Arjomari	2 557	+ 83
Bic	631	– 9
Bis	562	+ 41
CGIP	1 289	+ 69
Club Méditerranée	679	+ 3
Essilor	2 619	+ 88
Euro-Disney	97,70	– 0,70
Europe 1	1 275	+ 10
Eurotunnel	55,85	– 0,30
Groupe Cité	800	+ 76
Hachette	356,10	+ 10,10
Havas	1 437	+ 21
L'Oréal	4 720	+ 300
Navigation mixte	1 915	– 20
Nord-Est	187,60	+ 13,50
Saint-Gobain	589	+ 43
Sanofi	1 027	+ 26
Saulnes Chatillon	326	+ 10
Skis Rossignol	1 058	+ 53

Banques, assurances sociétés d'investissement

	2-3-90	Diff.
Bail Équipement	322	+ 3
Bancaire (Cie)	557	+ 33
Cetelem	530	Inch.
CCF	236,50	+ 21
CFF	1 335	+ 95
CFI	512	+ 2
CPR	481	+ 1,50
Chargeurs SA	1 109	– 4
Eurafrance	2 390	+ 26
Hénin (La)	565	+ 22
Locafrance	516	+ 1
Locindus	865	+ 21
Midi	1 260	+ 60
Midland Bank	175	+ 5
OFP	1 683	+ 62
Paribas	626	+ 10
Prétabail	1 136	– 24
Schneider	906	+ 31
Société générale	580	+ 5
Suez (Cie fin.)	448,60	+ 18,60
UCB	245,10	+ 2,10

Métallurgie construction mécanique

	9-3-90	Diff.
Alspi	599	+ 23
Avions Dassault-B	521	– 24
De Dietrich	1 725	– 10
Facom	1 728	+ 82
Fives-Lille	430	+ 40
Marine Wendel	410	+ 26
Penhoët	556	+ 16
Peugeot SA	826	Inch.
Sagem	1 404	+ 16
Strafor	1 216	+ 1
Valeo	715	+ 15
Vallourec	430	+ 45,80

MARCHE LIBRE DE L'OR

	Cours 2-3-90	Cours 9-3-90
Or fin (kilo en barre)	75 900	74 000
– (kilo en lingot)	75 950	74 100
Pièce française (20 fr.)	438	434
• Pièce française (10 fr.)	409	399
Pièce suisse (20 fr.)	489	458
Pièce latine (20 fr.)	438	431
• Pièce tunisienne (20 fr.)	431	429
Souverain	553	545
• Souverain Elisabeth II	550	550
• Demi-souverain	413	413
Pièce de 20 dollars	2 585	2 575
– 10 dollars	1 390	1 380
• – 5 dollars	915	915
– 50 pesos	2 870	2 805
• – 20 marks	560	550
– 10 florins	457	446
• – 5 roubles	302	302

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Métaleurop	– 16,1	CICA	– 6,3
Vallourec	+ 12,6	CFAO	– 6,3
Imétal	+ 11,9	UIS	– 4,5
Nordon et Cie	+ 11,9	Codetel	– 4,4
Legris Industries	+ 11,5	Salomon SA	– 4,2
Metrologie Inter	+ 11,2	R.-Uclaf ORD	– 3,2
Total (Fse Pét.)	+ 10,1	Pechelbronn	– 2,9
Gr. de la Cité	+ 9,8	De Dietrich Cie	– 2,8
Fives Lille	+ 9,3	El. S. Dassault	– 2,8
CCF	+ 9,1	Gaz et Eaux	– 2,8
Dumez	+ 8,6	D. de France	– 2,6
Hutchinson	+ 8,6	Aussedat-Rey	– 2,4
Oréal (L')	+ 8,4	Olipar	– 2,3
Poliet	+ 8,2	Penhoet	– 2,3

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Peugeot SA	1 402 832	1 158 916 030
Suez Financière	1 193 022	507 008 122
Elf Aquitaine	707 794	412 162 099
B.S.N.	419 633	295 653 854
Peugeot-SA	1 402 832	1 158 916 030
Elf-Aquitaine	941 393	583 021 796
Suez Financière	992 247	437 011 047
C.G.E.	5 669 236	374 387 789
LVMH	71 390	333 516 305
Total (Fse des Pétroles)	544 749	316 214 857
Eaux (Générale des)	140 283	302 864 562
Midi (Cie du)	236 424	289 095 471
Sté Générale « A »	490 593	282 354 171
Saint-Gobain	464 943	260 414 567
B.S.N.	340 540	246 195 449
Lafarge Coppée	588 771	203 340 926
Navig. Mixte	95 504	181 050 405

(*) Du vendredi 2 mars 1990 au jeudi 8 mars 1990 inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 mars 1990

Nombre de contrats : 76 100.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	Juin 90	Sept. 90	Déc. 90
Premier	–	–	–	–
+ haut	99,20	99,34	99,36	–
+ bas	98,70	98,78	99,26	–
Dernier	98,70	98,80	98,90	–
Compensation	98,70	98,80	98,90	99,14

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	5 mars	6 mars	7 mars	8 mars	9 mars
RM	1 878 462	1 785 881	2 110 648	3 081 901	–
Comptant R. et obl.	6 601 419	6 589 447	7 538 098	5 125 753	–
Actions	233 549	244 590	290 085	1 243 672	–
Total	8 713 430	8 619 918	9 938 831	9 451 326	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Française	91,7	91,5	91,9	93,7	–
Etrangères	94,5	94,5	95,3	95,8	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	504,8	504,4	505,6	509,5	520,7
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 874,43	1 872,30	1 880,57	1 917,99	1 921,11

En reprenant le britannique Gartmore

Indosuez double sa taille dans la gestion de fonds

Trois mois après l'échec de sa tentative d'acquisition de la banque d'affaires britannique Morgan Grenfell, Indosuez vient de se renforcer en Grande-Bretagne en achetant Gartmore Investment Management, l'un des quinze premiers gestionnaires londoniens de fonds de retraite (pension funds) et de placements collectifs (unit trusts). La banque française paiera au total 154,8 millions de livres (1,48 milliard de francs) et doublera ainsi sa taille dans la gestion de fonds dépassant les 140 milliards de francs.

En novembre dernier, le groupe British and Commonwealth (B and C) annonçait son intention de céder sa filiale financière Gartmore en la mettant aux enchères. Indosuez faisait alors acte de candidature *« pour voir »* sans avoir au départ de véritables convictions. Elle rejoignait alors dans cette adjudication des Japonais, des Allemands mais aussi un autre établissement français. Au fil des rencontres, l'intérêt de part et d'autre ira croissant.

Finalement, au début du mois (*le Monde* du 7 mars), la filiale de Suez était retenue comme acquéreur possible, tout comme deux établissements dont les noms n'ont pas été révélés. *« Nous avons payé aussi cher que les autres, mais l'équipe de la banque a été préférée à celle des deux concurrents. C'est ce qui a fait la différence »*, explique M. Bernard Simon-Barboux, directeur général adjoint d'Indosuez. L'accord a donc été signé en fin de semaine et reste soumis à l'approbation des autorités bancaires britanniques. Il devrait être finalisé d'ici deux mois. Il prévoit l'acquisition intégrale de la firme de gestion de fortune, mais aussi de 29,9 % d'une de ses filiales, la société d'investissement London and Strathclyde.

Cette participation sera cédée par l'établissement français *« à des mains amies »* au cours des prochains mois, Indosuez se centrant sur la gestion. Gartmore, dans ce domaine, gère 6,7 milliards de livres (65 milliards de francs) dont en particulier 4,4 milliards au travers de fonds de pension où il se classe au onzième rang britannique et 900 millions de livres au travers de 28 OPCVM (organismes de placements collectifs de valeurs mobilières tels les SICAV et les fonds communs).

Ce groupe, qui emploie 500 personnes et a dégagé l'an dernier 6,2 millions de livres (60 millions de francs) de résultat avant impôt, sera intégré avec les autres activités de gestion de fonds de la banque Indosuez dans une nouvelle entité. Appelée Gartmore Indosuez Asset Management, ce holding gérera un montant total de capitaux supérieur à 15 milliards de livres (140 milliards de francs) et entrera dans le palmarès des douze premiers gestionnaires européens. L'objectif pourrait être dans les prochains mois de se renforcer aux Etats-Unis.

D. G.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

En dents de scie

Wall Street a évolué irrégulièrement au cours de la semaine écoulée, perdant et gagnant tour à tour du terrain dans le sillage des taux d'intérêt obligataires aux Etats-Unis dont les fluctuations désordonnées accentuent l'incertitude quant à l'évolution de l'économie américaine. Le Dow Jones a terminé en hausse de 22,97 points, par rapport à la clôture de vendredi dernier. La publication, mardi, des commandes industrielles pour janvier, en baisse de 5,4 % comme prévu, a eu peu d'influence sur le marché. Les chiffres du chômage, très attendus, ont pesé vendredi sur le marché car les créations d'emplois ont été supérieures aux prévisions. Cet indicateur pour février a reçu un accueil mitigé à Wall Street, qui spécule sur un maintien de la politique restrictive de la Réserve fédérale, face à la bonne tenue relative de l'économie. Le Dow Jones a terminé la séance de vendredi en baisse de 12,84 points.

Indice Dow Jones du 9 mars : 2 683,33 (contre 2 660,36).

	Cours 2 mars	Cours 9 mars
Alcoa	66 5/8	65 5/8
ATT	40 3/8	41
Boeing	64 7/8	67 7/8
Chase Man. Bank	30 3/8	29 1/2
Du Pont de Nemours (*)	39 1/4	39
Eastman Kodak	38 1/2	39 7/8
Exxon	46 3/4	46 3/8
Ford	47 1/8	47 3/8
General Electric	62 3/8	62 5/8
General Motors	46 1/8	46 1/4
Goodyear	34	35 3/8
IBM	104 7/8	106 1/2
ITT	54 1/2	54 5/8
Mobil Oil	61 7/8	61 1/2
Pfizer	61 3/4	60 1/4
Schlumberger	48 1/2	49 1/8
Texaco	59	59 7/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	134	134
Union Carbide	22 3/8	22 1/8
USX	37	36 3/8
Westinghouse	73 5/8	73 3/4
Xerox Corp	53 1/8	54 7/8

(*) Divisé par trois.

LONDRES

En baisse

Le Stock Exchange a vécu une semaine inconfortable, la confiance des investisseurs, aussi bien britanniques qu'étrangers, ayant été éprouvée par des facteurs politiques.

L'indice Footsie a terminé la semaine en baisse de 20,5 points. Les facteurs politiques, avec l'opposition des contribuables à l'introduction d'un nouvel impôt local (« poll tax ») en avril prochain et les spéculations sur la contestation de la direction de Mme Margaret Thatcher au sein de son propre parti, ont eu un effet nettement baissier sur la livre et les fonds d'Etat.

Indices FT du 9 mars : 100 valeurs 2 234,3 (contre 2 254,8) ; 30 valeurs 1 763,8 (contre 1 774,2) ; mines d'or 275,8 (contre 283,5) ; fonds d'Etat 76,9 (contre 78,6).

	Cours 2 mars	Cours 9 mars
Bowater	436	440
BP	339	337
Charter	435	432
Courtaulds	360	366
De Beers (*)	18,87	22,50
Glaxo	13,50	13,50
GUS	14,13	14
ICI	10,75	11,19
Reuters	10,52	10,38
Shell	458	467
Unilever	625	652
Vickers	203	219

(*) En dollars.

FRANCFORT

Optimisme

L'optimisme a pris le pas cette semaine sur les craintes suscitées par les conditions de la future union monétaire entre les deux Allemagnes, qui avait dominé la tendance à la Bourse de Francfort.

Indices du 9 mars : Commerzbank, 2 269 (contre 2 208,2) ; DAX, 1 858,74 (contre 1 818,23).

	Cours 2 mars	Cours 9 mars
AEG	312	317,50
BASF	309	309
Bayer	313,70	311,70
Commerzbank	295,50	294,50
Deutschebank	761,50	766,50
Hoechst	318,50	312
Karstadt	632	635
Mannesman	346	363,50
Siemens	746,70	764,50
Volkswagen	545	562

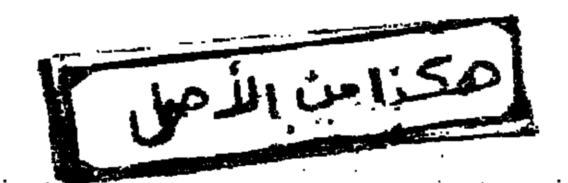
TOKYO

Poursuite du recul

Malgré un redressement significatif vendredi, le mouvement d'érosion du marché japonais s'est poursuivi mais de manière atténuée. L'indice Nikkei a perdu 0,18 % au terme de ces cinq séances contre 2,4 % la semaine précédente.

Indices du 9 mars : Nikkei, 33 993,12 (contre 34 057) ; Topix, 2 539,89 (contre 2 541,97).

	Cours 2 mars	Cours 9 mars
Akai	1 190	1 190
Bridgestone	1 540	1 530
Canon	1 630	1 610
Fuji Bank	3 200	3 180
Honda Motors	1 660	1 650
Matsushita Electric	2 130	2 110
Mitsubishi Heavy	1 000	993
Sony Corp.	8 350	8 030
Toyota Motors	2 320	2 330



CREDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Une référence bien relative

Dans le débat qui, depuis des mois, agite l'euromarché tout entier sur la façon de fixer les conditions des grandes émissions, la dernière opération en écus de la Banque européenne d'investissement a mis en lumière tous les aspects de la question. Cette transaction a d'autant plus retenu l'attention qu'elle a été fort bien accueillie de la part des investisseurs.

Il s'agit d'une tranche de 300 millions d'écus destinée à se greffer sur les 500 millions de l'emprunt 10 % lancé en février dernier pour le même débiteur et qui viendra à échéance dans sept ans. Les obligations étant parfaitement assimilables, le tout constituera à partir du mois prochain la plus grande transaction euro-obligataire du compartiment de l'écu. le rendement d'une opération aussi importante par sa taille et la qualité du débiteur ne pouvait se mesurer qu'à un seul autre emprunt, celui du Trésor français en écus de même durée. La première tranche avait vu le jour de façon à procurer aux investisseurs quelque 0,15 % de plus que les fonds d'Etat français. La seconde devait être lancée à un niveau offrant une marge de même ampleur, entre 0,14 % et 0,16 %. C'est ce qu'indiquait mercredi matin le secrétaire de l'opération, l'eurobanque londonienne de l'Union de banques suisses. Le montage devait se faire selon la méthode américaine, qui implique que les banques chargées du placement ne se défassent d'aucun titre en deçà d'un prix minimum, durant une brève période initiale de lancement. Pour que le système joue, il faut que les participants s'accordent sur un prix qui leur garantisse une juste rémunération.

Normalement, l'accord se fait sur un prix qui se situe à l'intérieur de la fourchette indiquée au départ. Dans le cas de la Banque européenne d'investissement, pour tenir compte des réalités d'un marché de plus en plus difficile, on a fini par s'entendre sur un prix nettement plus élevé, de deux points de base supérieur au haut de la fourchette, si bien que les obligations devaient rapporter 0,18 % de plus que les fonds d'Etat français.

Il est très rare qu'un débiteur de tout premier plan accepte de convenir d'une rémunération nettement plus élevée que celle qui était envisagée initialement. Il faut qu'il soit convaincu de l'attitude des investisseurs. C'est là que d'un point de vue technique la transaction est intéressante. Elle fait pleinement valoir le rôle que peut être amené à remplir un chef de file et ses responsabilités. L'évolution ultérieure ayant confirmé la justesse du prix retenu, l'emprunteur et les banques n'ont eu qu'à se féliciter d'avoir augmenté le rendement proposé.

Par ailleurs, cette grande émission a ceci d'exemplaire qu'elle montre combien est relative la notion de référence sur le marché euro-obligataire. On a peut-être trop tendance à appliquer aux autres compartiments la pratique en usage sur les marchés des titres en dollars où tout se jauge par rapport aux obligations du gouvernement américain. A trop comparer tous les nouveaux euro-emprunts aux fonds d'Etat correspondants, on risque de n'en pas apprécier assez la valeur intrinsèque. Dans l'absolu, il serait difficile d'admettre qu'un débiteur supranational aussi prestigieux que la Banque européenne d'investissement doive proposer un rendement qui dépasse de beaucoup celui qu'offre le Trésor français sur le marché secondaire.

Gigantesque opération italienne

Il reste que, sur le marché de l'eurodollar, les primes que les nouveaux débiteurs ont à payer par rapport aux obligations du Trésor américain ont fortement augmenté depuis deux semaines. Cette évolution reflète le peu d'empressement des investisseurs, qui ne voient, dans les circonstances présentes, guère de raisons de gonfler leur portefeuille de titres en dollars. Des incertitudes allemandes à celles qui concernent immédiatement la tenue de la devise américaine et les interventions des banques centrales, les facteurs sont nombreux qui incitent à la réserve. En outre, le marché se ressent d'une certaine saturation, due à une accumulation récente d'énormes transactions. Depuis qu'à la mi-février la Banque mondiale a lancé son second emprunt « planétaire », les débiteurs souverains se succèdent à un rythme soutenu.

Après l'Irlande, la Turquie et le Danemark, c'est au tour de l'Italie de chercher à lever des fonds en dollars. Sa dernière émission est gigantesque. Elle porte sur 1,5 milliard. Les conditions auxquelles elle a été offerte étaient trop exiguës pour entraîner l'assentiment de tous les grands investisseurs institutionnels auxquels elle s'adresse. La marge proposée à son lancement était de 57,5 points de base. La réalité du marché aurait exigé davantage ce qu'ont montré les cours auxquels se sont effectués les premiers échanges l'ont montré.

Ni l'opération en écu de la Banque européenne d'investissement, ni celle en dollars de l'Italie ne sont « swapées ». Les débiteurs conservent le produit de leurs emprunts tels qu'ils sont apparus. Le marché offrait pourtant la semaine passée d'intéressantes possibilités d'arbitrage dont plusieurs émetteurs français de tout premier plan ont bénéficié, mais c'était dans d'autres compartiments : celui du yen que le Crédit national a sollicité pour déboucher en dollars à taux variable à quelque 20 points de base de moins que le Libor ; celui du franc luxembourgeois où le Crédit foncier s'est également assuré des dollars à taux variables à des conditions très avantageuses ; celui du franc suisse par l'intermédiaire duquel le Crédit local a fini par se procurer des fonds à taux variables en francs français. La Caisse nationale des autoroutes n'a en revanche pas cherché à swaper son emprunt de 125 millions de francs suisses qui, offert en souscription publique sur la base d'un taux d'intérêt facial de 7,50 % pour une durée de six ans, a bénéficié d'un fort bon accueil.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Pas de répit pour les banques centrales

Banque du Japon et Bundesbank en avant, les banques centrales des principaux pays industrialisés n'ont pas manqué de se faire remarquer sur les marchés des changes au cours des derniers jours, vendant des dollars contre mark et yen afin de contenir la poussée de la devise américaine. Ou plutôt, de freiner la chute du yen. Car celle-ci, malgré les milliards de dollars vendus par l'institut d'émission nippon, et le renchérissement de déclarations alarmistes des dirigeants de l'archipel, ne parvient pas pour l'instant à être enrayée.

Il faut dire qu'entre l'absence de décision sur l'augmentation des taux d'intérêt japonais et les désaccords affichés au sujet de l'inflation par les représentants du ministère des finances et de la banque centrale, le yen trouve pour l'instant peu d'éléments de soutien. Il est donc à peine surprenant de constater que sa glissade s'est accélérée en fin de semaine ; on retrouvait ainsi le dollar à 151,40 yens le 9 mars, son plus haut niveau depuis août 1987, à l'exception d'une petite pointe en juin dernier. A Paris, 100 yens ne valaient plus vendredi que 3,8025 francs contre 3,87 francs une semaine auparavant.

Jeudi, on apprenait par la voix du secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady, qu'une réunion du groupe des Sept devrait se tenir à Paris à l'occasion de la réunion constitutive de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est, les 6 et 7 avril prochains. Sans nul doute, la dépréciation du yen figurera en bonne place dans les discussions. Car depuis que le 23 septembre dernier, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept déclaraient que *« toute hausse du dollar au-dessus de ses niveaux actuels »* serait inappropriée, la devise américaine a effectivement cédé du terrain face aux principales devises, sauf celle du Japon : le dollar s'échangeait à l'époque à 1,95 marks et 6,60 francs, contre 1,7016 DM et 5,7545 francs vendredi 9 mars. Il ne cotait, en revanche, que 145 yens en septembre. Cette dévaluation de la monnaie japonaise n'est guère appréciée des autorités américaines, au moment où celles-ci mènent d'importantes négociations avec le Japon afin de convaincre celui-ci d'abaisser ses barrières commerciales.

Décalage d'opinion.

Les Allemands font, comme les Japonais, remarquer qu'ils n'apprécieraient pas de voir leur monnaie céder du terrain face au dollar. Pourtant, il semblerait que la parité actuelle du mark ne pose pour l'instant de problème majeur ni aux Etats-Unis, ni aux principaux partenaires économiques de l'Allemagne fédérale. Ce décalage d'opinion est à l'origine des déclarations contradictoires tenues cette semaine au Japon par le vice-président de la Réserve fédérale, M. Manuel Johnson, et par M. Hans Tietmayer, membre du conseil central de la Bundesbank. Alors que le premier déclarait jeudi lors d'une réunion tenue à Nagoya que *« nous avons tous besoin d'une stabilité des taux de changes autour des niveaux actuels »*, le second affirmait que les responsables allemands étaient fermement opposés à une baisse supplémentaire du mark.

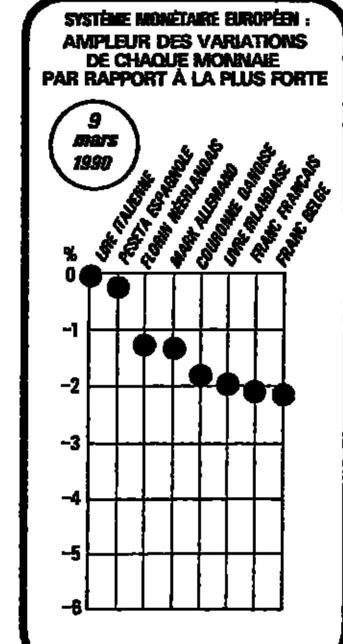
Ces déclarations n'ont cependant pas provoqué de remous sur les marchés des changes, où les opérateurs sont devenus plus timides en fin de semaine, en raison des menaces d'intervention des banques centrales. Ils n'ont d'ailleurs que peu réagi à l'annonce, vendredi, d'une forte hausse des créations d'emplois aux Etats-Unis en février .

En outre, le cours du mark évolue actuellement de manière erratique, faute d'information nouvelle sur l'union monétaire interallemande et dans l'attente du résultat des élections du 18 mars en RDA. Ainsi, le cours du mark à Paris est demeuré relativement stable tout au long de la semaine, la devise allemande côtant 3,3808 francs vendredi, contre 3,3783 francs une semaine auparavant. De quoi réjouir les autorités monétaires françaises, d'autant plus que les opérateurs, plus nombreux qu'il y a quelques mois, commencent à penser qu'un potentiel de baisse des taux – ou pour le moins de hausse plus limitée qu'en Allemagne – existe en France.

Le yen n'est cependant pas la seule devise à avoir cédé du terrain au cours des derniers jours. A Londres, une série de mauvaises nouvelles pour le parti conservateur, dont une vague de manifestations d'opposition à l'instauration d'une nouvelle taxe locale basée sur le revenu, et même des rumeurs de démission du premier ministre Margaret Thatcher, ont provoqué une glissade de la livre. On retrouvait celle-ci à Paris le 9 mars à son plus bas niveau depuis début janvier, s'échangeant à 9,3465 francs contre 9,6485 francs une semaine plus tôt.

La fermeté du dollar est en tous cas peu propice à celle des cours de l'or. L'once de métal fin clôturait vendredi à 399,30 dollars, contre 405,05 dollars une semaine plus tôt.

F. L.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 5 MARS AU 9 MARS 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6225	–	17,4034	66,3570	58,8235	2,8289	52,2466	0,0797
	1,6580	–	17,3160	66,6888	58,5178	2,8169	51,9481	0,0793
Paris	9,3229	5,7460	–	381,29	338,00	16,2546	300,21	4,5785
	9,5750	5,7750	–	385,13	337,91	16,2676	300,00	4,5833
Zurich	2,4451	1,5070	26,2269	–	88,6470	4,2631	78,7356	1,2007
	2,4861	1,4995	25,9653	–	87,7414	4,2239	77,8961	1,1901
Francfort	2,7583	1,7000	29,5858	112,81	–	4,8091	88,8192	1,3546
	2,8335	1,7090	29,5937	113,97	–	4,8140	88,7792	1,3563
Bruxelles	57,3554	35,35	6,1521	23,4572	20,7941	–	18,4692	2,8167
	58,8590	35,50	6,1471	23,6746	20,7724	–	18,4416	2,8175
Amsterdam	3,1055	1,9140	333,10	127,01	112,59	5,4144	–	1,5251
	3,1916	1,9250	333,33	128,37	112,64	5,4225	–	1,5277
Milan	2036,24	1255	218,41	832,79	738,24	35,5021	655,55	–
	2089,08	1260	218,18	840,28	737,27	35,4930	654,69	–
Tokyo	245,24	151,15	26,3053	100,30	88,9118	4,2758	78,9707	0,1204
	248,30	149,70	25,9221	99,8333	87,5951	4,2169	77,7662	0,1188

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 9 mars, 3,8015 F contre 3,8577 F le vendredi 2 mars.

MATIÈRES PREMIÈRES

Léger regain pour les denrées tropicales

Les cours du cacao et du café se sont quelque peu repris la semaine passée. Après être tombés en février, pour chacune de ces denrées, à leur plus bas niveau de ces quatorze dernières années, ils ont retrouvé une certaine fermeté pour des raisons sans doute conjoncturelles et indépendantes des conditions de l'offre et de la demande. S'agissant du cacao, dont les prix à Londres s'établissaient à 708 livres par tonne le 9 mars, ce sont les troubles en Côte-d'Ivoire, premier producteur mondial, qui ont redonné un peu de dynamisme au marché.

Le président ivoirien Houphouët-Boigny, toujours prompt à dénoncer la spéculation internationale et l'action néfaste des multinationales a dû être marri de constater que son impopularité était davantage susceptible de faire remonter les cours du cacao que sa stratégie commerciale passée. On se souvient qu'en 1989 le chef de l'Etat ivoirien avait décidé de ne plus vendre de cacao avec l'espoir de provoquer un redressement des prix. L'expérience se révéla malheureuse puisque les prix diminuèrent de moitié malgré le bras de fer engagé par la Côte-d'Ivoire.

Les manifestations récentes d'étudiants et de fonctionnaires à Abidjan ont favorisé en quelques jours une hausse des prix de 15 %. Dans le même temps, le chef du service achat de café et de cacao de Nestlé France, M. Bruno d'Arfeuille, déclarait que son groupe n'était pas hostile à un relèvement des cours. *« Une hausse de 200 à 300 livres sterling par tonne n'aurait pas une très grande incidence sur les prix payés par le consommateur »*, déclarait ce dirigeant de la firme suisse, le cacao ne comptant que pour 10% du prix des produits chocolatés de Nestlé.

Le président ivoirien, qui venait d'accuser, sans les nommer, *« des intérêts commerciaux occidentaux »* de faire baisser les cours des denrées tropicales, est resté interloqué par ces propos. *« Nous souhaitons que les pays auxquels nous nous adressons pour nous approvisionner soient stables politiquement »*, a encore précisé M. d'Arfeuille.

S'agissant du café, dont les prix ont regagné quelque 25 % depuis leur étiage de février (ils se traitaient à 713 livres par tonne à Londres le 9 mars), c'est encore la politique et ses remous qui ont provisoirement été plus bénéfiques au marché que les vaines tentatives de contrôle de l'offre. A l'approche de l'investiture du nouveau président brésilien, Fernando Collor – prévue pour le 15 mars –, les producteurs sont plongés dans l'incertitude quant à la future politique économique du nouveau gouvernement, notamment en matière d'exportation du café. Les prix de l'arabica à Rio ont progressé de 400% depuis janvier, pour atteindre quelque 4800 cruzados nouveaux par sac de 60 kilos, soit environ 142 dollars.

Remontée des prix

Le chef du service achat de café de Nestlé s'est montré tout aussi favorable à une remontée des prix de l'arabica et du robusta, craignant explicitement que la qualité des cerises fournies ne souffrent de la baisse des rémunérations des employés de ce secteur. *« Nous estimons que toute la chaine de production, paysan, cultivateur, intermédiaire, devrait recevoir une rémunération normale. Si les salaires ne sont pas suffisants, les fèves de café sont mal séchées, il y a moins d'engrais et de pesticides, et cela nous pose des problèmes de qualité »*, a ainsi déclaré M. d'Arfeuille.

Selon des statistiques préliminaires établies par l'Organisation internationale du café (OIC), la valeur des exportations des cinquante pays producteurs membres de cette institution a diminué en 1989 de 800 millions de dollars, pour ne plus représenter que 8,6 milliards de dollars, contre 9,4 milliards de dollars en 1988. Une situation d'autant plus alarmante qu'elle s'est produite dans un contexte de forte augmentation en volume des ventes de café, qui ont atteint l'an dernier 74,2 millions de sacs (contre 65,2 millions de sacs en 1988).

Pour 1990, l'OIC se dit plus optimiste. Les Etats-Unis tentent officiellement de préparer un nouvel accord international de stabilisation des prix, en remplacement du précédent qui est devenu caduque en juillet dernier. L'OIC a, par ailleurs, décidé d'approcher l'Union soviétique pour solliciter son adhésion à l'organisation. L'URSS fait partie (avec le Moyen-Orient) de ces fameux pays « non membres » de l'ex-accord international, qui ont toujours suscité l'apparition d'un marché parallèle du café affaiblissant les efforts de discipline des producteurs. L'Union soviétique a, ces dernières années, montré un regain d'intérêt pour les accords internationaux de matières premières et la coopération multilatérale. L'OIC la place aujourd'hui au pied du mur.

ERIC FOTTORINO

PRODUITS	COURS DU 9-3
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 634 (+ 144) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 520 (– 12) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	8 900 (+ 650) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars	2 500 (+ 56) Francs/tonne
Café (Londres) Mars	717 (+ 67) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 100 (– 23) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	383 (– 5,75) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	243 (– 2,75) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	167 (– 7,60) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Attente et inquiétude

Que faire lorsque personne ne sait si la Banque du Japon relèvera son taux d'escompte, si la Banque fédérale d'Allemagne est susceptible de relever le sien et à quel moment ? Comment savoir si les Etats-Unis ont réellement échappé à la récession et si la Réserve fédérale se décidera à abaisser son taux directeur ?

Que d'incertitude pour les marchés et que d'indécision, indécision qui se reflète dans les cours et les rendements dont l'évolution a été plutôt erratique cette semaine après les fortes tensions de la semaine précédente. Ainsi, sur le MATIF, l'échéance juin s'est maintenue autour de 98,80, le rendement de l'OAT dix ans évoluant entre 10,28 % et 10,20 %.

Par exemple, au Japon, une joyeuse cacophonie règne entre la banque centrale et le ministère des finances, qui se renvoient la balle au sujet d'un relèvement éventuel du taux d'escompte. Cette cacophonie contribue à déprimer le marché nippon, où les rendements à dix ans ont dépassé 7 % et prennent déjà largement en compte l'hypothèse d'un tel relèvement. Ce dernier procurerait un réel soulagement s'il était décidé, comme il est de règle en pareille situation.

En Allemagne fédérale, la Banque fédérale continue à calmer le jeu en maintenant le taux de ses pensions à court terme dans une fourchette de 7,80 - 8,25 % inchangé. En fait, elle attend avant de réagir d'enregistrer des indications plus fiables sur l'état de l'économie outre-Rhin. Ne vient-on pas de voir le puissant syndicat de la métallurgie renoncer à sa revendication des 35 heures, réclamant toutefois des compensations d'ordre salarial ?

Par ailleurs, le plus complet brouillard continue à régner sur les modalités et le calendrier de l'union monétaire entre la RFA et la RDA, ce qui pèse toujours sur les marchés allemands, le rendement des emprunts d'Etat à dix ans tournant aux environs de 9 %. Ce taux de 9 % est considéré par certains comme un plafond qui tient compte des anticipations inflationnistes et du gonflement des besoins de capitaux outre-Rhin pour financer l'aide à l'Allemagne de l'Est et l'allégement du déficit budgétaire.

En ce cas, se demandent de bons esprits, l'écart des taux à long terme entre la France et l'Allemagne fédérale, en forte diminution depuis trois mois, va-t-il encore se contracter ? Actuellement, cet écart diminue lentement : à la veille du week-end, il était revenu en dessous de 1,3 % et beaucoup le voient tomber à 1 % ou même disparaître totalement, voire s'inverser, c'est-à-dire que le taux français tomberait au-dessous des taux allemands. Ce serait beaucoup demander.

Mais, à l'heure actuelle, on est forcé de constater que les taux longs réels, hors glissement annuel des prix à la consommation, battent, le record en France. A 7 % environ, plus haut niveau en flèche par rapport aux taux longs allemands (5 %), japonais (4 %), américains (3,9 %) et même britanniques (6 %) selon les graphiques de la banque Indosuez à la fin février.

Cette situation n'est-elle pas propice à un reflux des rendements en France un jour ou l'autre pour peu que la Bundesbank ne modifie pas sa politique ou que la Banque de France parvienne à suivre son homologue allemand, si cette dernière relevait à nouveau ses taux d'intérêt ?

En tout cas, une telle hypothèse n'est pas encore prise en compte par le marché obligataire de Paris. L'emprunt de 1,5 milliard de francs du Crédit foncier de France, dirigé par le Crédit lyonnais, a reçu un accueil plutôt inégal, essentiellement de la part des investisseurs institutionnels et des gérants de portefeuilles des SICAV, en ce qui concerne la tranche à 10,52 % et huit ans et demi qui leur était destinée. Cette catégorie d'investisseurs doit maintenant tenir compte des fameux quotas (5 % à 10 % des portefeuilles par émetteur) fixés par la nouvelle réglementation européenne des OPCVM en ce qui concerne les emprunts non gouvernementaux ou non garantis par l'Etat. Or, dans ce cas, le plafond est atteint pour les émissions du Crédit foncier, moins touché certes que le Crédit local de France (*le Monde* daté 3-4 mars). Quant à la tranche à 10,50 % destinée aux réseaux, il semble que les particuliers, leurs destinataires finals, soit un peu saturés pour l'instant.

Signalons enfin que, selon une étude du Conseil national du crédit (CNC) intitulée « Désinflation, épargne et endettement », une baisse significative des taux d'intérêt réels semble improbable en France dans les quatre ou cinq années à venir. Au CNC, on explique que le maintien à environ 3 % à 4 % de l'inflation – facteur qui à court terme influence le plus directement les taux – signifierait la persistance de taux élevés. En ce domaine, l'étude prévoit que l'inflation en France se maintiendra au niveau de 3 % jusqu'en 1992, après 3,6 % en 1989.

FRANÇOIS RENARD

Un débat organisé par les dissidents du PCF

« Merci de nous avoir libérés »

« Qu'est-ce que nous sommes venu faire ici? ». En prenant la parole, vendredi 9 mars dans une salle de la Mutualité, devant les quelque sept cents personnes qui avaient répondu à l'invitation des « renovateurs » et des « reconstructeurs » communistes, Me Christian Roulette a posé la seule question question qui valait vraiment. Le thème de la soirée était *« l'Est et nous »* mais depuis le temps que les communistes sont mal dans leur peau, il aurait été plus simple de leur en soumettre un autre : *« Nous et nous ! »*.

Avocat communiste, Me Roulette participait au vingt-sixième congrès en décembre 1987. Il était même monté à la tribune pour se faire l'avocat chaleureux de la perestroïka. Le plaidoyer avait pourtant un gout étrange. *« La perestroïka*, avait-il dit, *nous l'avons rencontrée, comme ce fut le cas lorsque le jeune Maurice Thorez réveillait les consciences pour écarter le groupe Barbé-Célor et créer les conditions pour adapter le Parti aux luttes populaires de 1936.* » En guise de débat, le groupe Barbé-Célor fut exclu du parti. Et cinquante ans après, en guise de débat, la fédération du Doubs du PCF a bénéficié de la même attention de la direction.

« Je ne suis pas très euphorique », a dit Me Roulette en ajoutant : *« Nous sommes des centaines qui voulont ce débat et qui pour la première fois nous libérons de ces contraintes »*. Avec émotion, il dit à quel point le trou fait dans leur drapeau par les Roumains, c'était un trou dans sa poitrine à lui. *« Merci de nous avoir libéré*, a lancé Me Roulette aux organisateurs. *Le débat est possible, la preuve, nous l'avons ce soir »*.

Plus ancien dans la contestation, M. Martial Bourquin, ancien premier secrétaire de la fédération dissoute du Doubs, s'est montré plus circonspect en disant : *« Il va falloir réapprendre à débattre »*. Compte tenu de certains réactions de la salle, la remarque n'était pas dénuée de fondements.

O. B

Un accord avec les syndicats

La réforme des jours chômés permettra d'ouvrir plus longtemps les guichets des banques

L'Association française des banques (AFB) et les fédérations CFDT, FO, CFTC et SNB-CGC viennent de conclure un accord qui doit permettre de mieux prendre en compte les besoins de la clientèle en assouplissant le régime des demi-journées de congé accordées au personnel des banques les veilles ou les lendemains de jours fériés.

Jusqu'à présent, selon l'usage en vigueur dans la profession, les banques étaient fermées les veilles de fêtes tombant un mardi, les lendemains de fêtes coïncidant avec un vendredi et le lendemain des lundi 1er novembre, notamment. Afin d'*« améliorer le service à la clientèle »*, l'AFB et les syndicats ont mis en place un nouveau mécanisme. Celui-ci permettra aux salariés de conserver un montant inchangé de jours de congés mais une partie, sera planifiée collectivement et une autre gérée individuellement par les salariés eux-mêmes.

Les établissements travaillant du lundi au vendredi disposeront de quatre jours, alors que ceux travaillant du mardi au samedi auront droit à cinq jours et demi, précise l'AFB. Ce nouveau dispositif permettra de mieux répartir les dates de fermeture *« en tenant compte des impératifs de la clientèle »*.

Dorénavant, l'AFB et les syndicats se réuniront une fois par an pour fixer, sur le plan national, le calendrier des trois jours chômés qui correspondront à des « ponts ». Cette année, les banques pratiquant le repos hebdomadaire le samedi fermeront leurs portes le 13 avril (vendredi saint) ainsi que les 24 et 31 décembre, et celles pratiquant le repos hebdomadaire le lundi ne travailleront pas les 13 et 14 avril et le 2 juin. Quant aux autres journées de repos (une ou une et demie, selon les cas), elles seront déterminées par les salariés, en accord avec leur hiérarchie.

Principale organisation syndicale dans le secteur bancaire, la CFDT juge cet accord *« équilibré »*, même si elle aurait préféré que la souplesse supplémentaire qu'il introduit en termes d'ouverture des guichets se traduise par un « plus » en termes de jours de congés. Seule la CGT s'est opposée à ces modifications du calendrier des jours chômés. Celles-ci permettent d'ailleurs de mettre un terme à une procédure juridique entamée par une partie des syndicats à l'encontre de l'AFB.

JEAN-MICHEL NORMAND

Insémination artificielle aux Etats-Unis

Erreur sur la personne...

Une femme américaine de l'Etat de New-York, souhaitant garder l'anonymat, a décidé de porter plainte contre un établissement spécialisé dans la conservation du sperme humain. Après que son mari, aujourd'hui décédé, a demandé une autoconservation de son sperme, avant un traitement anticancéreux, l'insémination artificielle effectuée chez son épouse a conduit sur ce couple de Blancs à la naissance... d'un enfant noir.

A l'origine, une erreur dans la manipulation des paillettes de sperme congelé. Un précédent avait déjà été signalé en 1983 en Grande-Bretagne.

En France, où le nombre d'enfants nés après insémination artificielle est croissant, de telles affaires ne sont, théoriquement du moins, pas à craindre, dès lors que la procréation médicalement assistée est mise en œuvre dans un CECOS (Centre d'études et de conservation du sperme humain).

Ces établissements se sont en effet dotés d'une série de règles pratiques et éthiques particulièrement strictes. *« Nous avons un certain nombre de critères qui nous permettent de sélectionner le sperme des donneurs en fonction de caractéristiques biologiques du mari,* explique le professeur Jacques Lansac (CHU Bretonneau, Tours), président de la Fédération nationale des CECOS. *Il s'agit de la race, de la couleur des yeux et des cheveux, de la taille et du groupe sanguin. De plus, nous avons un double système de protection par couleur des paillettes de sperme congelé et par codes à barres qui en pratique fait qu'un accident similaire à celui qui vient d'être rendu public aux Etats-Unis ne peut survenir. »*

Les responsables des CECOS sont aujourd'hui confrontés à une pénurie de donneurs noirs (1) puisqu'un nombre croissant de couples noirs dont l'homme souffre de stérilité s'adresse à eux pour obtenir un enfant par insémination artificielle. D'une manière générale, les spécialistes français des CECOS sont très critiques vis-à-vis de la situation américaine où, en matière d'insémination artificielle, les établissements spécialisés ne se sont pas dotés d'une réglementation homogène et où les praticiens continuent fréquemment de pratiquer ces inséminations avec du sperme frais, en dépit des risques de contamination par le virus du sida.

Ces spécialistes soulignent toutefois que la responsabilité n'est pas toujours imputable au médecin ou au centre dans lequel l'insémination artificielle a été pratiquée. Il n'est pas rare en effet que certaines femmes puissent avoir, avant ou après l'insémination artificielle avec le sperme du donneur, une relation sexuelle avec un homme autre que leur mari. Dans de telles situations, rien, hormis l'éventuel recours à la nouvelle technique des empreintes génétiques, ne permet de déterminer l'identité du géniteur.

JEAN-YVES NAU

(1) La fédération des CECOS est aussi confrontée à une pénurie chronique de dons de sperme. Tous les renseignements dans ce domaine peuvent être obtenus par minitel : 36-15, code CECOS.

Ancien responsable de la salle des marchés

L'employé renvoyé de la DG Bank porte plainte

M. Friedrich Steil, l'employé renvoyé en février par la DG Bank, a porté plainte, le 8 mars, contre son ex-employeur devant le conseil des prud'hommes de Francfort. M. Steil conteste la valeur juridique de son renvoi et demande sa réintégration. Cet ancien responsable de la salle des marchés de la banque avait été mis à pied lorsque la DG Bank avait remarqué des transactions sur titres irrégulières. Quelques jours après, neuf banques françaises étaient entrées en conflit avec cet établissement, estimant que la DG Bank devait assumer les engagements oraux de rachat de titres faits par M. Steil.

En outre, vendredi 9 mars, la Caisse des dépôts, le Crédit du Nord et la BNP ont indiqué tous trois qu'ils avaient été *« payés »* par la DG Bank, conformément à l'accord intervenu quarante-huit heures auparavant dans ce litige concernant des prises en pension d'obligations.

L'installation du Haut Conseil de l'intégration

M. Rocard souhaite que le problème de l'immigration soit débattu devant le Parlement

M. Michel Rocard a procédé, vendredi 9 mars, à l'intallation officielle du Haut Conseil de l'intégration, qui sera présidé par M. Marceau Long. Le Premier ministre a demandé aux neuf membres du conseil de dresser *« un premier état des lieux »* pour l'automne et a annoncé un débat sur l'immigration au Parlement. M. Rocard a souligné que les événements de l'automne dernier, *« au premier abord anodins — quelques foulards islamiques, — ont mis au jour, une fois de plus, un malaise que l'on savait profond. L'ensemble des forces politiques de ce pays ont alors mobilisé leur réflexion sur ce problème de l'immigration et de l'intégration. Il est parfaitement clair qu'un débat politique devra avoir lieu devant la représentation nationale »*.

D'autre part le Premier ministre a rappelé *« tranquillement »* que le droit de vote des immigrés aux élections locales *« doit être la conséquence d'une bonne intégration et non en être un préalable. C'est dire que, avant la décision, doit se prendre le temps d'une réflexion qui soit à la fois experte, sereine et pluraliste »*.

Le chef du gouvernement a fixé plusieurs pistes de travail au Haut Conseil et annoncé son intention de le saisir *« rapidement »* de la question des foyers. Ensuite, d'ici l'été, il demandera aux neuf « sages » d'améliorer la connaissance de l'immigration en France et de se pencher sur les modifications éventuelles à apporter à l'organisation administrative.

M. Marceau Long

[Né le 22 avril 1926 à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhônes), M. Marceau Long est vice-président du Conseil d'Etat depuis 1987. Après des études à l'Ecole nationale d'administration, il a été auditeur au Conseil d'Etat, puis maître des requêtes et conseiller juridique à l'ambassade de France au Maroc. Il a ensuite exercé successivement les fonctions de directeur général de l'administration et de la fonction publique (1961-1967), secrétaire général pour l'administration du ministère des armées (1967-1973), président-directeur général de l'ORTF (1973-1974), secrétaire général du gouvernement (1975-1982), président-directeur général d'Air Inter (1982-1984), président du conseil d'administration d'Air France (1984-1987). Il a présidé également la commission de la nationalité, créée en 1987 par le gouvernement Chirac.]

En raison du retard du « Charles-de-Gaulle »

Le porte-avions « Clemenceau » sera maintenu en service deux années supplémentaires

La marine nationale va devoir maintenir en activité, durant deux années supplémentaires, son porte-avions *Clemenceau*, qui aurait dû être initialement désarmé en 1996. Mis en service en novembre 1961, soit dix-huit mois avant son bateau jumeau, le *Foch*, qui est actuellement prévu pour durer jusqu'en l'an 2001, le *Clemenceau* continuera, moyennant quelques travaux à bord, d'être utilisé jusqu'en 1998, nouvelle date de l'entrée en service du porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*. Cette prolongation du *Clemenceau* va contraindre la marine nationale à armer trois porte-avions à la fois, entre 1996 et 1998, ce qui peut créer de délicats problèmes de composition des équipages.

C'est dans sa réponse à une question écrite de M. Rémi Herment, sénateur (Union centriste) de la Meuse, que le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, annonce cette décision de maintenir en activité le *Clemenceau* au-delà de ce qui avait été fixé précédemment par le gouvernement français.

Bientôt âgé de trente ans, le *Clemenceau* est aujourd'hui aménagé principalement en porte-hélicoptères. A la différence du *Foch*, qui embarque des avions d'attaque Super-Etendard armés du missile nucléaire air-sol à moyenne portée ASMP, ce porte-avions ne peut transporter, outre des hélicoptères, qu'une dizaine de Super-Etendard équipés d'une bombe nucléaire AN-52 larguée par gravité. L'avantage du missile ASMP est de pouvoir être tiré à distance de sécurité pour l'équipage de l'avion porteur, alors que le largage de la bombe oblige l'appareil à évoluer au-dessus de la cible. De surcroît, le *« Clemenceau »*, en l'état présent de ses aménagements, ne peut utiliser qu'une seule catapulte (il y en a deux sur le *Foch*) pour lancer ses avions.

Des problèmes d'équipage

L'an dernier, le gouvernement a choisi, dans le cadre des réductions budgétaires de la programmation militaire 1990-1993, de retarder de deux ans (1998, au lieu de 1996) la date d'entrée en service du premier porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*.

Dans sa réponse au sénateur, M. Chevènement précise que ce report de deux ans conduit, dans l'immédiat, à une économie durant la période d'application de la programmation, mais, à terme, *« l'allongement de la durée de la construction du* Charles-de-Gaulle *se traduit par un accroissement inévitable du devis total »*. Le ministre de la défense ne cite aucune évaluation. Il se contente d'indiquer que cette hausse des coûts représente *« moins de 1,5 % du devis d'ensemble »*. On sait, d'autre part, que les études et le développement de ce porte-avions sont estimés à 4 milliards de francs et que sa construction, à l'arsenal de Brest, est évaluée à 7 milliards de francs.

« Afin de garantir la permanence du groupe aéronaval, ajoute le ministre de la défense, *le porte-avions* Clemenceau *sera maintenu en activité jusqu'à la mise en service du* Charles-de-Gaulle, *ce qui nécessitera des opérations d'entretien et de réparation dont le coût sera de 150 millions de francs. »*

En effet, le *Clemenceau* subira un premier entretien de ses installations en 1991, qui devrait l'immobiliser entre trois et cinq mois, et un second entretien en 1996, durant trois mois.

Selon des sources militaires non officielles, le surcoût de la construction du *Charles-de-Gaulle* peut être estimé à environ 300 millions de francs et le coût de la mise à jour du *Clemenceau* de l'ordre de 200 millions de francs. Le fait que pendant deux ans la marine disposera de trois porte-avions — les essais à la mer du *Charles-de-Gaulle* mobilisent un équipage — va contraindre l'état-major à devoir résoudre de difficiles ajustements des effectifs de l'aéronautique navale.

J.I.

Crâne en orbite

To be or not to be... en apesanteur : ainsi que le révèle le magazine spécialisé *Aviation Week* dans sa dernière édition, un crâne humain a été emporté à bord de la navette *Atlantis*, lors de sa trente-quatrième mission (*le Monde* du 1er mars). Rempli d'une centaine d'instruments de mesure et recouvert d'une matière plastique ressemblant à de la peau humaine, il était destiné à étudier la pénétration des radiations cosmiques à travers la matière osseuse.

Officiellement nommé *« la tête fantôme »*, le crâne avait été fourni à la NASA par l'US Air Force. Durant les quatre jours de la mission, il resta fixé sur une paroi du pont intermédiaire d'Atlantis, non loin de l'un des sacs de couchage de l'équipage. Lequel, apperemment, ne s'en est pas ému outre mesure : selon *Aviation Week*, la NASA prévoit en effet, lors d'un prochain voyage de la navette, d'embarquer avec les astronautes un torse humain entier. Quant à la « tête fantôme », elle devrait repartir une fois encore en orbite le mois prochain, cette fois à bord de Discovery.

Les Alliés acceptent des vols directs entre la RDA et la RFA

La France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont accepté, jeudi 8 mars, pour la première fois, que des avions est et ouest-allemands survolent la frontière entre les deux Etats.

A la requête de Bonn, un premier couloir aérien sera ouvert, permettant des vols réguliers entre des villes de RFA et Dresde, Leipzig et Erfurt, en RDA.

Depuis 1945, le trafic aérien est interdit à la frontière interallemande, à l'exception de trois couloirs entre la RFA et Berlin-Ouest, ouverts uniquement aux compagnies aériennes françaises, britanniques et américaines.

Les avions est et ouest-allemands doivent contourner la frontière et passer, soit par la Tchécoslovaquie, soit par la Baltique. – (*Reuter*.)

□ **Philippe Entremont quitte la direction de l'Orchestre Colonne.** — Philippe Entremont a décidé de mettre fin à ses fonctions de directeur musical de l'Orchestre Colonne. Selon lui, des problèmes financiers ne lui permettent pas de poursuivre le redressement entrepris, malgré la bonne volonté des musiciens et le recrutement de jeunes instrumentistes de qualité.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 10 mars a été tiré à 543 333 exemplaires